

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA GRÈVE ÉTUDIANTE DE 2012 À MONTRÉAL : UNE ANALYSE AXÉE SUR  
LA GÉOGRAPHIE DES MOUVEMENTS SOCIAUX

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR  
ALEX DESROCHERS

DÉCEMBRE 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

La conclusion d'un mémoire de maîtrise est une longue étape dans la vie d'un étudiant. Il est généralement de mise de remercier ceux et celles qui nous ont appuyé au cours de cette démarche. Les sacrifices personnels que l'on doit faire pour réaliser un mémoire de maîtrise ont souvent des répercussions sur nos proches qui sont obligé-e-s de composer avec nos choix, nos manques de disponibilité et notre stress. Merci à tous ceux et celles qui m'ont épaulé tout au long de notre parcours.

Il est difficile de passer à côté d'Anne Latendresse, une directrice de maîtrise impliquée, qui nous encourage dans notre action militante. Pour agir adéquatement sur notre environnement, il faut comprendre le monde qui nous entoure, et Anne sait nous aider en ce sens.

Mes plus sincères remerciements vont aux milliers d'étudiants et d'étudiantes qui ont participé à cette grève du printemps 2012, et en particulier à ceux et celles qui ont pris part à cette recherche. L'organisation d'un mouvement d'une telle ampleur n'est pas de tout repos. Merci à ceux et celles qui ont travaillé d'arrache-pied pour contribuer à cette lutte historique. J'en profite pour remercier toutes les personnes que j'ai croisées au cours de mon parcours étudiant et militant, que ce soit lors de ma première grève au Cégep de Sherbrooke en 2005 ou au cours des années qui ont marqué mon engagement au sein de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante. Vous avez fait de moi celui que je suis aujourd'hui.

Merci

Seule la lutte paie !

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
TABLE DES MATIÈRES .....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
RÉSUMÉ .....	vi
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE.....	2
1.1 Problématique et question de recherche .....	2
1.2 Le type de recherche .....	12
1.3 Le cadre spatio-temporal.....	12
1.4 La collecte des données .....	15
1.5 Les limites.....	20
1.6 Sources écrites de la recherche empirique .....	21
CHAPITRE II : APPROCHES THÉORIQUES ET CONCEPTUELLES : AU CARREFOUR DE LA GÉOGRAPHIE CRITIQUE, DE LA SOCIOLOGIE ET DE LA GÉOGRAPHIE DES MOUVEMENTS SOCIAUX .....	26
2.1 La géographie critique et la production de l'espace .....	28
2.2 Globalisation, métropolisation et néolibéralisation des villes .....	33
2.3 Sociologie des mouvements sociaux .....	37
2.3.1 Théorie de la mobilisation des ressources .....	38
2.3.2 Théorie des nouveaux mouvements sociaux.....	40
2.4 La géographie des mouvements sociaux.....	43
2.4.1 Le politique .....	46
CHAPITRE III : CONTEXTE.....	48
3.1 À l'international .....	48
3.2 Au Québec .....	50
3.3 Éducation et néolibéralisme.....	54
3.4 Histoire de la grève de 2012 .....	56
3.4.1 De 2010 à 2012 : la construction de la mobilisation étudiante .....	58
3.4.2 Du 13 février au 6 mars : la construction de la grève .....	62
3.4.3 Du 7 mars au 11 avril : la phase offensive.....	63
3.4.4 Du 12 avril au 10 juin : la phase défensive.....	66
3.4.5 Du 11 juin au 4 septembre : un été démobilisant.....	75
3.5 Les types d'actions collectives.....	78
CHAPITRE IV : ANALYSE DES DONNÉES.....	83
4.1 Les enjeux .....	83

4.2 Le choix des lieux .....	87
4.2.1 Centralité des lieux .....	88
4.2.2 Symbolique des lieux.....	94
4.2.3 Sécurité des lieux .....	98
4.3 Lutte pour le contrôle de l'espace : À qui la rue ? À nous la rue ! .....	102
4.3.1 Les lieux marquants .....	117
CONCLUSION.....	123
ANNEXES .....	130
ANNEXE A – LE GUIDE D'ENTRETIEN.....	130
ANNEXE B – GRILLE D'ANALYSE DES ENTRETIENS.....	133
ANNEXE C – BANNIÈRE DE TÊTE « ENSEMBLE, BLOQUONS LA HAUSSE » .....	136
ANNEXE D – AFFICHE « POUR UN PRINTEMPS QUÉBÉCOIS ».....	137
ANNEXE E – BANNIÈRE DE TÊTE « LA GRÈVE EST ÉTUDIANTE, LA LUTTE EST POPULAIRE ».....	138
ANNEXE F – BANNIÈRE DE QUARTIER « VILLRAY DÉSOBÉIT » .....	139
ANNEXE G – BANNIÈRE DE TÊTE « 100 JOURS DE GRÈVES, 100 JOURS DE MÉPRIS » .....	140
ANNEXE H – BANNIÈRE DE TÊTE « CECI N'EST PAS UNE GRÈVE, C'EST UNE SOCIÉTÉ QUI S'ÉVEILLE ».....	141
ANNEXE I – BANNIÈRE DE TÊTE « DEHORS LES NÉOLIBÉRAUX ».....	142
ANNEXE J – BANNIÈRE DE TÊTE « MOBILISATION GÉNÉRALE, CONTRE LES POLITIQUES NÉOLIBÉRALES ».....	143
ANNEXE K – BANNIÈRE DE TÊTE « EN MARCHÉ VERS LA GRATUITÉ SCOLAIRE » .....	144
ANNEXE L – BANNIÈRE DE TÊTE « SIX MOIS DE GRÈVE POUR ÇA ? NON À L'INDEXATION » .....	145
ANNEXE M – GRAPHIQUE SUR L'IMPORTANCE DE LA CLASSE DANS LA REPRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES EN GRÈVE	146
ANNEXE N – TRACT DE LA MANIFESTATION DU 7 MARS 2012.....	147
ANNEXE O – TRAJET DE LA MANIFESTATION BAL MASQUÉ.....	148
ANNEXE P – COUVERTURE DE JOURNAUX 23 MARS 2012.....	149
ANNEXE Q – PHOTO AÉRIENNE DE LA BANNIÈRE « LE 22 MARS N'EST QU'UN DÉBUT » .....	150
BIBLIOGRAPHIE.....	151

## LISTE DES TABLEAUX

1.1 – Répartition des répondants et des répondantes	18
1.2 – Implication avant le mouvement de grève	19
1.3 – Répartition par affiliation nationale avant et pendant la grève	19

## RÉSUMÉ

Ce mémoire aborde la question de l'action collective et son rapport aux métropoles dans le contexte actuel marqué par la mondialisation et son corollaire, la métropolisation.

Nombre de géographes ont démontré que le redéploiement du capitalisme à l'échelle mondiale contribue à la concentration de pouvoirs politique et économique, de même qu'à la concentration de la population dans les métropoles. Ce phénomène, qui renvoie à la métropolisation, explique en partie pourquoi les métropoles constituent des « espaces gagnants » au sens où elles occupent une place de plus en plus importante dans l'organisation économique et politique mondiale.

Par ailleurs, on observe que la contestation de cette mondialisation s'organise elle aussi de plus en plus au cœur des métropoles. En effet, tant la tenue de grands sommets internationaux comme ceux de Davos ou de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) que les mesures d'austérité imposées par un bon nombre d'États à travers la planète suscitent la mobilisation d'un grand nombre de citoyens et de citoyennes de plus en plus indigné-e-s. C'est ainsi qu'on a vu apparaître les *Indignados* à Madrid ou à Athènes, le mouvement *Occupy Wall Street* à New York et dans d'autres villes des États-Unis et du Canada, de même que les manifestations qui ont paralysé les grandes artères de Rio de Janeiro ou de Sao Paulo. Montréal n'a pas fait exception à ce phénomène. En effet, quelques mois après que les policiers montréalais aient forcé le démantèlement du campement érigé par le mouvement *Occupy* au square Victoria, c'était au tour des étudiants et des étudiantes de descendre dans les rues pour s'opposer à une hausse importante des frais de scolarité annoncée par le gouvernement du Québec en 2012. Tout au long de cette longue grève, les manifestants et les manifestantes se sont approprié la rue, la place Émilie-Gamelin et n'ont pas hésité à occuper des lieux vitaux pour le transport des marchandises comme le pont Champlain ou le port. Cette grève, qui s'est progressivement transformé en un mouvement populaire pour la défense de l'éducation comme bien public, a été l'occasion pour nous de mieux appréhender le rapport entre l'action collective et la métropole.

Notre recherche, qui se situe au croisement de la géographie critique, de la sociologie et de la géographie des mouvements sociaux, apporte un éclairage particulièrement intéressant sur un conflit socio-spatial qui a marqué l'histoire du Québec. En effet, alors que l'État et la police tentaient de contrôler l'espace public dans la métropole en restreignant la liberté de manifestation, les étudiants et les étudiantes organisaient des

actions collectives de divers types pour mieux s'approprier ces mêmes espaces, scandant le fameux slogan: « À qui la rue, à nous la rue ».

À la lumière de cette recherche, nous avons mis en lumière la centralité des lieux de l'espace métropolitain ciblés par les organisateurs et les organisatrices du mouvement étudiant, de même que la représentation de ces lieux de la métropole souvent associés symboliquement à l'accumulation du capital.

**Mots-clés :** actions collectives, mouvement sociaux, métropolisation, appropriation spatiale de l'espace, grève étudiante Québec 2012.

## INTRODUCTION

L'objectif de notre recherche est de s'attarder au rapport entre certains lieux de la métropole qui symbolisent la concentration du pouvoir économique et politique accaparé par les élites, et les actions collectives portées par diverses organisations associées ou non à des mouvements sociaux critiques du capitalisme et du néolibéralisme. L'éducation est souvent considérée comme l'un des facteurs pouvant réduire l'écart de richesse entre les classes. Priver une partie de la population de l'éducation supérieure en haussant les frais pour y accéder constitue une attaque importante au droit à l'éducation. C'est ainsi que le mouvement de grève étudiante qui a secoué le Québec au printemps 2012, peut être considéré comme une réponse pour contrer les attaques du néolibéralisme.

Dans ce chapitre, nous verrons en quoi la mondialisation, et son corollaire la métropolisation, expliquent en partie pourquoi les métropoles sont le lieu d'actions collectives qui contestent l'austérité et s'opposent au néolibéralisme. Cette mise en contexte nous permettra d'aborder des mouvements qui, à l'instar du mouvement *Occupy*, occupent des espaces publics au cœur des métropoles. En nous penchant sur la grève étudiante du printemps 2012, qui s'est progressivement transformée en un vaste mouvement populaire pour la défense de l'éducation supérieure comme bien public, nous poserons notre problématique et notre question de recherche. Enfin, nous présenterons notre méthodologie.

## CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE

### 1.1 Problématique et question de recherche

De nombreux chercheurs et chercheuses ont démontré comment la mondialisation, dans sa dimension économique notamment, a entraîné une reconfiguration socio-spatiale du monde qui a favorisé à la fois l'affaiblissement de l'État-nation, ou sa restructuration, et l'émergence des métropoles comme territoires où convergent les flux d'information, les échanges économiques et commerciaux et les activités liées à la financiarisation de l'économie (Klein, 2016; Veltz 2005). En fait, la mondialisation a pour effet d'accroître l'importance du rôle et de la signification des métropoles dans ce monde réorganisé à l'échelle planétaire.

La mondialisation survalorise les très grandes métropoles des pays hautement développés. Comme lieux des centres pouvoirs en rassemblant les pôles de commandement et de gestions politiques, économiques, industriels et financiers symbolisés par les *Central Business District* (sièges d'organisations internationales et transnationales). Comme nœuds privilégiés de la circulation des richesses, des hommes, des savoirs et des informations (ports, aéroports, télécommunications, recherche et innovation...) (Carroué, 2011, p.243).

Par ailleurs, cette concentration d'activités économiques se matérialise par la présence d'institutions politiques et culturelles et d'une concentration de la population, dont une grande partie des immigrants et des immigrantes, des travailleurs et des travailleuses étranger-ère-s (et ce, tant ceux et celles qui sont hautement qualifié-e-s que ceux et celles qui le sont moins). Bref, les métropoles constituent désormais des « espaces gagnants » au sens où elles

prennent une place de plus en plus importante dans l'organisation économique et politique mondiale, et ce au détriment de l'État-nation (Manzagol, 2003; Klein, 2016). Ce phénomène associé, à la métropolisation, serait en quelque sorte le corollaire de la mondialisation (Jouve, 2003).

Montréal n'échappe pas à ce processus. En effet, son importance de point de vue démographique, géographique et économique ne fait aucun doute, à tout le moins à l'échelle québécoise et canadienne. Sur le plan démographique, la région métropolitaine compte près de la moitié des habitants et habitantes du Québec, soit environ quatre millions d'individus (Montréal international, 2013). Sur le plan économique, le PIB en 2007 de la grande région de Montréal se situe à 161 G\$, soit un peu plus de la moitié de celui du Québec 307 G\$ (*Ibid.*). Avec son port et son réseau ferroviaire, Montréal constitue un carrefour stratégique pour le transport de marchandises pour toute l'Amérique du Nord. La métropole accueille les sièges sociaux d'un bon nombre d'organismes internationaux comme l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale) ou de grandes corporations multinationales. De plus, *Montréal international*<sup>1</sup>, un organisme parapublic chargé de faire la promotion de la métropole pour attirer des investisseurs, est lui-même partie prenante de ce processus de métropolisation dans la mesure où cet organisme vise à mieux positionner Montréal à l'échelle internationale.

Dans cette économie du savoir, la présence d'universités, de centres de recherches et d'institutions d'enseignement supérieur est désormais reconnue pour sa contribution à la recherche et au développement et à l'innovation qui font la renommée des métropoles. Avec les recherches en cours, les universités,

---

<sup>1</sup> *Montréal International* est une organisation qui témoigne du phénomène de métropolisation. Son objectif est de « vendre » la ville aux investisseurs étrangers pour augmenter les investissements.

les centres de recherches, les structures organisationnelles nouvelles, les logiciels, les brevets et les droits d'auteurs, des organismes comme l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) y voient des réservoirs de connaissances comme le "wetware" (capital humain sous forme de stocks de pratiques exemplaires, l'expérience accumulée de la main-d'œuvre ou le savoir-faire des cadres) (OCDE, 2006, p. 5).

En matière d'éducation supérieure, on retrouve 11 établissements d'enseignement supérieur à Montréal qui accueillent 155 000 étudiants et étudiantes universitaires au total. À cela, s'ajoutent 130 000 étudiants et étudiantes de niveau milieu collégial établi-e-s à Montréal. On compte donc autour de 300 000 personnes qui fréquentent une institution d'enseignement supérieur. Avec les six universités à vocation générale, deux en gestion et en administration publique ainsi que les trois en génie et en recherche scientifique, Montréal se place 10<sup>e</sup> au monde, 2<sup>e</sup> dans le palmarès des villes d'Amérique du Nord et 1<sup>re</sup> au Canada pour son réseau d'enseignement supérieur (Montréal international, 2013). Montréal est aussi considérée comme la 1<sup>re</sup> métropole au Canada pour le nombre de chercheurs et de chercheuses, 1<sup>re</sup> pour la recherche universitaire subventionnée et 1<sup>re</sup> pour le nombre de diplômes universitaires octroyés (*Ibid*, 2013).

Parallèlement, il est désormais reconnu que la mondialisation a grandement bouleversé l'État-nation comme modèle d'organisation sociale, économique, et politique ancré dans le territoire national (Klein, 2016; Lévy, 2003, Nootens, 2004). Pour reprendre les termes de Nootens, la mondialisation contribue notamment à ce que certains désignaient comme la « dislocation » de la relation entre l'État et l'économie, puisqu'une part importante de l'activité économique s'organise directement sur des bases mondiales, avec pour résultat une désétatisation de l'espace économique et l'érosion des capacités de régulation

économique associées à l'État (Nootens, 2004, p.67). De plus, alors que sous le régime d'accumulation fordiste-keynésien, l'État possédait un pouvoir important pour assurer le développement politique, économique et social sur l'ensemble de son territoire, le néolibéralisme, un régime d'accumulation mis en place à partir des années 1970, est venu modifier son rôle. Désormais, l'État légifère pour déréglementer le marché, privatiser les services, les équipements et infrastructures, mettre fin à des programmes sociaux, mettre en place pour mieux privatiser ces services et mettre en place les conditions nécessaires à de nouveaux partenariats économiques publics privés (appelés PPP). Cette transformation du rôle de l'État, sous l'effet conjugué de la mondialisation et du néolibéralisme, affaiblit le rôle qu'il occupait dans le processus de redistribution des richesses au sein du territoire national, entre autres par le financement de programmes sociaux, causant une fracture sociale et territoriale qui se reflète par une disparité grandissante entre les métropoles et l'arrière-pays ou les régions. Bref, nombre de chercheurs et chercheuses comme Carroué (2011), Claval, (2004), Nootens (2004) et Veltz (2005) constatent que les grandes métropoles du monde prennent une place de plus en plus importante dans l'organisation économique et politique mondiale, et ce, au détriment de l'État-nation.

Par ailleurs, de façon parallèle à ce processus de métropolisation, on observe que la contestation de cette mondialisation s'organise aussi de plus en plus au cœur des métropoles.

La montée en force des inégalités sociales ainsi que la précarisation accrue du travail sont deux tendances actuelles intrinsèquement liées au néolibéralisme. Et c'est précisément en réaction directe à ces tendances lourdes, avec le spectre du printemps arabe en filigrane, que s'est cristallisée, sous la forme du mouvement des indignés en Europe et Occupons *Wall Street* en Amérique du

Nord, une renaissance de l'esprit contestataire à une échelle jamais vue au Nord global depuis les années soixante (Levy, 2012, p.171).

En effet, de nombreuses manifestations se déroulent généralement à proximité des lieux où les élites et les dirigeants de ce monde se rassemblent. C'est donc dans ces lieux qui symbolisent le pouvoir économique et politique que se concentre cette nouvelle vague de contestation du néolibéralisme.

La centralité traditionnelle de la ville a été détruite. Mais il y a une impulsion vers elle, et un désir de la voir restaurée, qui émerge encore et encore et produit des effets politiques de grande portée, comme nous en avons été témoins récemment sur les places centrales du Caire, de Madrid, d'Athènes, de Barcelone et même de Madison dans le Wisconsin (Harvey, 2012, p.43).

Depuis la fin des années 1990, avec la tenue de sommets internationaux comme celui de Davos ou de l'OMC où les élites économiques et politiques se rencontrent pour repenser l'organisation économique mondiale, on assiste à la montée du mouvement altermondialiste qui se donne régulièrement rendez-vous dans une métropole du Sud pour le Forum social mondial<sup>2</sup>. À partir du début des années 2000, les métropoles de nombreux pays, où une grande partie de la population est touchée par des mesures d'austérité, sont à nouveau le lieu de manifestations de masse. Ces actions collectives, qui ne sont pas nécessairement celles des grands syndicats ou des ONG (Organisation non gouvernementale), semblent rallier un grand nombre d'hommes et de femmes, de travailleurs et de travailleuses, de jeunes et de moins jeunes qui s'opposent au traitement qui leur est réservé par les dirigeants et les dirigeantes de leur pays, et qui sont indignés par les écarts socio-économiques de plus en plus grands qui fragmentent les sociétés. Bref, on assiste à une sorte de ras-le-bol généralisé de citoyens et de citoyennes qui convergent vers les métropoles pour

---

<sup>2</sup> Le premier Forum social mondial a eu lieu à Porto Alegre en 2001. À l'été 2016, le Forum social mondial se tenait pour la première fois dans un pays du Nord, soit à Montréal.

exprimer leur colère : « Nous sommes les 99 % ». Qu'il s'agisse du mouvement des *Indignados* (les Indignés) à Madrid, de celui d'*Occupy Wall Street* qui s'est tenu à New York et dans de nombreuses autres villes des États-Unis et du Québec<sup>3</sup>, des manifestations autour du parc *Taksim* à Istanbul, de celles qui ont eu lieu en 2013 dans les rues de Rio de Janeiro et de Sao Paulo, ou encore plus récemment du mouvement *Nuit debout* à Paris, ces actions collectives, qui ont lieu la plupart du temps dans des places publiques ou de grandes artères de métropoles, se veulent une réponse à l'agenda néolibéral imposé par les États et à ses dérives de contrôle autoritaire. À titre d'exemple, *Occupy Wall Street* a établi son campement à *Liberty Square* à New York. Comme le fait valoir Davis, « Pour le moment, le génie d'*Occupy Wall Street* est d'avoir libéré un morceau de terrain là où le foncier est le plus cher du monde, et d'avoir fait d'un espace privatisé une agora et un catalyseur de la contestation » (Davis, 2012, p.7). Avec la présence de nombreuses institutions financières comme la Bourse de New York, *Wall Street* est l'un des symboles de l'hégémonie du capitalisme mondial. C'est pourquoi l'occupation de ce parc est hautement symbolique.

Dans la même période, *Occupy Montréal* a vu le jour en 2011 et a établi son campement au square Victoria, en plein cœur du centre-ville pour montrer la très grande disparité entre les sites qui symbolisent l'accumulation du capital (et donc de la richesse) et les camps de fortunes auxquels sont condamnés des franges entières de population. Situé au cœur du quartier international de Montréal, le square Victoria est entouré de plusieurs institutions internationales et organisations économiques dont le Centre du commerce mondial, la Bourse de Montréal, le siège social de la Banque Nationale, l'Association

---

<sup>3</sup> Au Québec, *Occupy Montréal* a sans doute été le plus visible et le plus couvert par les médias.

internationale du transport aérien (IATA) et le Conseil mondial de l'eau, pour ne nommer que ceux-là.

La citation ci-dessous, tirée de la *Déclaration des engagements individuels et collectifs* du mouvement *Occupons Montréal*, démontre la prémisse avec laquelle les militants et les militantes ont élaboré leur discours et organisé leurs actions.

Nous nous sommes d'abord mobilisés en manifestant notre indignation à travers le mouvement *Occupy*, localement *Occupons Montréal*, parce que :

- Les mécanismes et les principes économiques actuels portent atteinte à la dignité des personnes et causent des injustices grandissantes;
- la recherche aveugle du profit dégrade l'environnement à une vitesse qui menace la vie;
- la liberté de pensée et la vie démocratique des 99 % du Peuple sont menacées par l'emprise du 1 % (*Occupons Montréal*, 2011).

On lit ici une critique des politiques actuelles associées au néolibéralisme et du déficit démocratique des États, ainsi que des préoccupations environnementales.

À peine un an plus tard, en 2012, le mouvement étudiant allait s'opposer à la hausse des frais de scolarité imposée par le gouvernement du Québec et organiser la plus longue grève de l'histoire du mouvement étudiant. À l'appel de la *Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante* (CLASSE)<sup>4</sup>, les étudiants et les étudiantes se mobilisent pour s'opposer à la hausse de frais de scolarité de 1625 \$ sur cinq ans annoncée par le gouvernement du Québec. Après quelques semaines de débrayage, toutes les

---

<sup>4</sup> Au cours de cette grève, la CLASSE compte 102 000 membres.

organisations étudiantes nationales appellent à une grève générale illimitée. C'est le cas de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)<sup>5</sup>, de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)<sup>6</sup> ainsi que de la Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ)<sup>7</sup>. Bien que cette grève soit nationale, les actions collectives allaient se manifester de façon plus forte et plus visible dans les rues du centre-ville de la métropole montréalaise. Ce mouvement, qui a duré près de six mois, a constitué un véritable bras de fer avec le gouvernement. Il s'agit d'ailleurs de la plus longue grève étudiante de l'histoire du Québec (Cyr et Savard, 2014). L'opposition à la hausse des frais de scolarité, qui a servi d'élément déclencheur à ce mouvement, ne s'est pas avérée la seule revendication mise de l'avant par les étudiants et les étudiantes. Dans les premières semaines, le mouvement étudiant a exprimé son refus de la hausse des frais de scolarité, mais progressivement il établit le lien entre cette mesure du gouvernement et la marchandisation de l'éducation. Ainsi, en réponse à cela émerge le thème de la gratuité scolaire et l'idée de la défense de l'éducation comme bien public. Bien qu'il s'agisse d'une revendication historique du mouvement étudiant, ce n'est qu'en cours de conflit que ce principe devient largement accepté. Comme on le verra plus tard, ces éléments du discours du mouvement étudiant permettent de saisir le lien avec le choix de certains lieux pour y mener des actions collectives de contestation. Au fil du temps de la grève, la place Émilie-Gamelin va devenir le lieu de rendez-vous des manifestants et des manifestantes, la rue Berri sera prisée pour les grandes marches nationales tous les 22 du mois alors que le port de Montréal, le pont Champlain et le Palais des Congrès vont être occupés afin de perturber les activités économiques.

---

<sup>5</sup> En 2012, la FEUQ compte 125 000 membres.

<sup>6</sup> La FECQ estime qu'elle a 80 000 membres. Cela dit, des observateurs et des observatrices avancent que la FECQ comptait plutôt 60 000 membres du fait des nombreuses désaffiliations que la FECQ refusait de reconnaître.

<sup>7</sup> La TaCEQ compte 60 000 membres.

À l'instar de Butler (2012), force est de constater que ces actions collectives dépendent de l'espace physique des rues et des places pour pouvoir exister. En d'autres termes, l'espace, dans sa matérialité, devient partie prenante de l'enjeu qui oppose les manifestants et les manifestantes aux élites politiques et économiques et aux forces de l'ordre. À lui seul, le slogan « À qui la rue, à nous la rue » scandé à d'innombrables reprises par les étudiants et les étudiantes du Québec au cours de la grève étudiante de 2012, ne reflète-t-il pas cet enjeu pour l'appropriation de l'espace public, intimement lié à ces actions collectives? Pour reprendre à nouveau les propos de Butler :

Il est également vrai que les actions collectives rassemblent l'espace lui-même, réunissent les pavés, animent et organisent l'architecture. Tout comme il est important de souligner qu'il y a des conditions matérielles pour l'exercice des libertés de rassemblement et d'expression publiques, nous devons aussi nous demander comment il se fait que les rassemblements et les discours reconfigurent l'espace public dans sa matérialité même et produisent et ou reproduisent le caractère public de cet environnement matériel (Butler citée par Gordillo, 2012, p. 36).

À la lumière de ces propos, il nous semble pertinent de se pencher sur les liens entre la métropole et les actions collectives de masse qui s'y tiennent depuis le début des années 2000 pour voir de quelle manière les pratiques de résistance et les actions collectives des mouvements sociaux se transposent dans la métropole. À partir de la grève étudiante de 2012, qui a duré plusieurs mois au Québec et qui s'est transformée en un vaste mouvement populaire pour la défense de l'éducation comme bien public, nous voulons comprendre comment ces actions collectives s'articulent, et quel est leur rapport à la métropole. Plus précisément, nous nous demandons dans quelle mesure ces actions sont inspirées par des « lieux » de la métropole ou encore si la métropole influence

leurs actions. Bref, de quelle manière les pratiques de résistance et les actions collectives des mouvements sociaux se transposent-elles dans la métropole ?

Nous arrivons ainsi à nous poser plus précisément la question suivante : pourquoi et comment les groupes étudiants ont choisi certains lieux de la métropole pour leurs actions collectives et exprimer leurs revendications dans le cadre de la grève étudiante du Québec en 2012?

Pour être en mesure de répondre à la question de recherche, il importe de définir ce que l'on entend par « action collective ». Dans sa plus simple expression on pourrait définir le terme par « toute action concertée d'un ou plusieurs groupes cherchant à triompher des fins partagées » (Fillieule et Péchu, 1993, p. 9). D'autres définitions apportent certaines précisions ou exemples sur ce que peut composer la notion d'action collective. Ainsi, « les pratiques dites d'action collective ou de mobilisation, propres aux mouvements sociaux, renvoient à des formes multiples d'intervention dans la vie publique : réunions, pétitions, manifestations, grèves, rencontres avec les autorités, pressions diverses [...] » (Observatoire Politique de l'Amérique latine et des Caraïbes, 2009). Il existe donc plusieurs types d'actions collectives, mais ce qui est intéressant, c'est d'analyser ces dernières par rapport à leur interaction dans l'espace de la métropole.

Ensuite, il faut définir la notion de lieu. Bien qu'il soit possible de définir le lieu comme étant simplement « Là où quelque chose se trouve ou/et se passe » (Lévy et Lussault, 2003, p.555), cette notion en géographie demeure plus complexe. Selon Lévy, le lieu est la plus petite unité spatiale que peut contenir un espace (*Ibid*). Mais ce qui est important dans la notion de lieu, c'est le caractère symbolique qui lui est conféré. En effet, un lieu en soit n'est rien, et sa signification prend racine dans la manière dont il est pratiqué.

Un véritable lieu n'existe pleinement qu'en tant qu'il possède une portée sociale, en terme de pratiques comme de représentations, qu'il s'inscrit comme un objet identifiable, et éventuellement identificatoire, dans le fonctionnement collectif, qu'il est chargé de valeurs communes dans lesquelles peuvent potentiellement – donc pas systématiquement – se reconnaître les individus (Lévy et Lussault, 2003, p.562).

Cette définition est intéressante, car elle met de l'avant le caractère culturel d'un lieu et permet de saisir l'importance du symbolique dans le choix d'un lieu pour réaliser une action collective.

## 1.2 Le type de recherche

Notre recherche est de type fondamental et vise à apporter une contribution à la géographie des mouvements sociaux (Ripoll, 2005). Elle s'inscrit comme une démarche hypothético-déductive et vise à confronter nos hypothèses avec nos observations sur le terrain et les données obtenues par le biais d'entretiens réalisés avec des militants et des militantes qui ont participé à l'organisation de différents types d'action durant la grève. L'analyse des données sera principalement qualitative, car il s'agit de traiter des éléments du discours en lien avec le choix des lieux pour mener des actions collectives.

## 1.3 Le cadre spatio-temporal

Face à un mouvement d'une telle ampleur et se déroulant dans l'ensemble du Québec, il est important de définir l'unité territoriale retenue pour la recherche. Le territoire analysé est celui de Montréal du fait de son statut de métropole, et le centre-ville de Montréal où ont été organisées la plus grande partie des

actions collectives. Il faut savoir que près de la moitié de la population du Québec vit dans la région métropolitaine montréalaise. Avec la présence de quatre institutions universitaires et d'un bon nombre de cégeps, la majorité des étudiants et des étudiantes du Québec habite à Montréal. Enfin, elle est le cœur du pouvoir économique, politique et culturel, et les sièges des médias nationaux s'y trouvent, d'où le nombre important d'actions collectives effectuées sur son territoire.

Tout au long du conflit, Montréal a été le théâtre de nombreuses actions et d'affrontements avec les forces policières. On répertorie 711 actions sur le territoire de la métropole durant le conflit étudiant (Chouinard, 2013). Durant la première semaine de la grève, 17 000 des 19 000 grévistes étaient de la grande région de Montréal. Au sommet de la grève, le 22 mars 2012, il y avait environ 302 000 grévistes. De ce nombre, environ 202 000 étaient dans la région de Montréal (Système d'information sur la grève générale illimitée, 2012). Ces statistiques montrent bien l'importance de la centralité de la métropole dans le cadre de ce conflit étudiant.

Notre recherche se concentre sur la période se déroulant entre le 13 février 2012 et le 7 septembre 2012, soit de la première journée du déclenchement de la grève jusqu'à la dernière journée de grève. Cette période s'inscrit dans un contexte où le gouvernement en place, le PLQ (Parti libéral du Québec), poursuit sa politique néolibérale, dite d'austérité, en lien avec sa volonté de renouer avec l'équilibre budgétaire. Les mesures prônées qui s'inscrivent en écho aux injonctions provenant de grandes institutions internationales, visent à réduire le déficit de l'État, en coupant notamment les sommes allouées aux programmes sociaux, de même qu'en prônant la privatisation d'un grand nombre de services autrefois offerts par l'État.

L'avènement du mouvement des *Indignados* en Espagne, l'émergence du mouvement « *Occupy Wall Street* » aux États-Unis et ses déclinaisons dans les différentes villes du monde avaient déjà mis la table pour un débat sur les finances publiques, la dette, les mesures d'austérité et le rôle de l'État en matière de redistribution de la richesse du point de vue des mouvements sociaux. Ces mobilisations ont mis de l'avant des discours qui remettent en question les privilèges du 1 % de la population mondiale qui correspond aux plus riches de la planète, ainsi que les inégalités et les rapports de pouvoir entre ces derniers et le reste de la population. En contrepartie, les autres, qui constituent 99% de la population, subissent les coupures dans les programmes et services, sont sur le chômage ou se retrouvent parmi les plus précaires.

Durant cette même période, plusieurs débats politiques sont menés dans l'espace public (espace public étant entendu ici au sens sociologique du terme). Le gouvernement du Québec planifie le développement du Nord du pays par le biais d'un « Plan Nord ». À l'hiver 2011 et au printemps 2012, ce projet a été très contesté par une frange du mouvement écologiste, par des citoyens et des citoyennes désirant un meilleur système de redevance minière, par des groupes de défense des peuples autochtones ou encore par des résidents et des résidentes dont les municipalités risquent d'être touchées par les impacts négatifs des projets associés à ce plan. La question du développement de l'exploitation des réserves pétrolières du Québec ainsi que celle de l'exploitation des gaz de schiste dont le gouvernement se veut le porteur sont, à cette époque, au cœur des préoccupations d'un bon nombre de mouvements sociaux du Québec. S'ajoute à ces enjeux, la hausse des frais de scolarité à laquelle les étudiants et les étudiantes se sont opposé-e-s.

De plus, la fin du plus long conflit étudiant du Québec coïncide avec la tenue des élections provinciales le 4 septembre 2012. Après presque dix ans au

pouvoir, réparti en trois mandats consécutifs, le parti libéral de Jean Charest perd ses élections. La grève étudiante aura permis de placer l'éducation comme un enjeu important au cœur de cette campagne électorale.

#### 1.4 La collecte des données

Afin de mener à bien notre recherche, nous avons réalisé des entrevues semi dirigées avec des étudiants et des étudiantes de la région métropolitaine de Montréal qui ont organisé des actions collectives au cours de la grève étudiante. Comme la grande majorité d'entre eux et elles occupait des postes au sein des comités exécutifs ou des conseils étudiants de leur cégep ou université durant la période de la grève, nous les désignons parfois comme des militants et des militantes.

Nos entretiens visaient à mieux comprendre les facteurs mis de l'avant par ces organisateurs et organisatrices pour justifier le choix des lieux où les actions collectives ont eu lieu au cours de la grève étudiante, et le sens qu'ils et elles accordaient à ces actions. Notre échantillon est constitué de personnes qui étaient aux études supérieures, soit au cégep ou à l'université en 2012, et qui ont contribué à l'organisation d'actions collectives au cours de la grève. Nous avons fixé la taille de notre échantillon à vingt personnes. Compte tenu de l'hétérogénéité du mouvement étudiant et des différentes tendances idéologiques et politiques qui le traversent, il nous est apparu important de mener des entretiens avec autant de participants et participantes issu-e-s du milieu collégial que du milieu universitaire, peu importe leur affiliation nationale. De plus, nous voulions atteindre un nombre égal d'hommes et de

femmes, considérant que la variable de genre peut sans doute influencer le choix des lieux pour y mener des actions collectives.

Bref, notre objectif était de faire des entrevues avec un même nombre d'hommes que de femmes, autant de niveau collégial qu'universitaire, provenant des différentes affiliations nationales (ASSÉ/CLASSE, FECQ, FEUQ, TACEQ). Pour se faire, nous avons envoyé plusieurs messages dans les réseaux sociaux des regroupements étudiants, dans les groupes de discussion *Facebook* rattachés à la grève de 2012 et au mouvement étudiant en général. De plus, des courriels ont aussi été envoyés aux différentes associations étudiantes collégiales de Montréal pour favoriser la participation d'étudiantes et d'étudiants provenant des cégeps. Ensuite, des appels ont été logés aux différentes organisations nationales, pour qu'une invitation soit officiellement lancée dans leurs réseaux de diffusion internes. Seule l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) nous a confirmé que l'invitation à la participation a bien été envoyée aux militants et militantes de l'organisation. Pour réaliser nos entrevues, un guide d'entretien comportant 31 questions a été élaboré (voir annexe A). Ce dernier est divisé en trois grandes sections. La première section vise à dresser le profil des participants et participantes. La seconde partie vise à comprendre plus concrètement pourquoi et comment les actions collectives s'organisent. La dernière section permet plus concrètement d'aborder les liens entre l'organisation d'actions collectives et l'espace géographique dans lequel ces dernières se produisent.

À notre grande surprise, il a été difficile de recruter 20 répondants et répondantes. Comme les organisateurs et les organisatrices d'actions collectives gardent l'anonymat de peur de se voir imposer des sanctions ou de se voir poursuivi-e-s par les forces policières, nous n'avions aucun moyen de retracer les organisateurs et les organisatrices de ces mobilisations. De plus, en ce qui a

trait aux actions de perturbation économique, la planification et l'organisation de ce type d'actions collectives se déroulent généralement sur une base affinitaire, et parfois même clandestine. C'est encore plus vrai quand il s'agit d'actions directes ou d'actions de perturbation. Dans ce cas, les organisateurs et les organisatrices tentent de rester dans l'anonymat étant donné le caractère risqué ou parfois illégal des actions qui sont posées. Bref, nous croyons que notre difficulté d'atteindre le nombre de répondants et de répondantes que nous nous étions fixé relève des défis associés à l'étude de mouvements sociaux hétérogènes et plus radicaux.

Par ailleurs, il faut comprendre que la situation des associations étudiantes au moment de tenir mes entretiens a rendu le recrutement des répondants et des répondantes plutôt difficile. Plusieurs associations étudiantes, surtout membres de l'ASSÉ, étaient en campagne de grève pour lutter contre les mesures d'austérité du gouvernement libéral de Philippe Couillard. De son côté, la Table de concertation étudiante du Québec (TACEQ) n'existe plus depuis mars 2014 (Cournoyer, 2014). Du côté de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), cette dernière a choisi, lors de son congrès d'avril 2015, de mettre l'organisation en veille (FEUQ, 2015). Depuis la fin de la grève de 2012, la FEUQ a vu le nombre de ses membres en baisse constante.

Voici le portrait statistique des 14 répondants et répondantes ayant participé à notre enquête. L'objectif d'atteindre la parité entre les hommes et les femmes a été atteint, même que le nombre de femmes a dépassé celui des hommes ayant participé. Notons que l'objectif de viser la parité visait principalement à favoriser la participation des femmes à l'étude et les résultats sont plus qu'encourageants.

## 1.1 – Répartition des répondants et des répondantes

<b>Répartition</b>		
	Hommes	Femmes
Cégeps	1	4
Universités	5	4
Élu-e-s au national	1	1
Élu-e-s au local	3	3
Élu-e-s aux deux	1	2
Non élu-e-s	1	2

Notre premier constat est que l'ensemble des répondants et répondantes ayant participé à notre enquête était aux études durant le conflit. Comme nous l'avons dit précédemment, nous avons visé une parité entre la participation de personnes provenant du réseau collégial et des universités. Toutefois, nous n'avons pas réussi à atteindre notre objectif, le nombre d'étudiants et d'étudiantes de niveau universitaire ayant répondu à notre invitation étant plus grand que ceux de niveau collégial (voir ci-dessus). Malgré nos efforts pour cibler pour contacter des étudiants et étudiantes collégiaux, le résultat atteint n'est pas celui espéré. Plusieurs facteurs peuvent expliquer la participation plus faible des étudiants et étudiantes collégiaux à notre enquête. Leur manque d'expérience dans le mouvement étudiant et dans les milieux militants joue sans doute un rôle pour expliquer leur plus faible présence parmi les répondants et répondantes que nous avons recruté-e-s.

Comme le tableau l'a démontré, une grande majorité des personnes impliquées dans l'organisation d'actions occupaient des postes électifs durant la grève. En plus d'avoir des responsabilités à des postes électifs, ils et elles se sont impliqué-e-s dans l'organisation d'actions collectives. De plus, il est intéressant

de constater que presque l'ensemble des répondants et des répondantes était déjà actif-ive-s dans le mouvement étudiant avant la session du printemps 2012, comme le démontre le tableau suivant.

### 1. 2 – Implication avant le mouvement de grève

<b>Implication avant le mouvement de grève</b>	
Mouvement étudiant	13
Aucune implication	1

La question des affiliations nationales étudiantes est plus complexe à comprendre. Au sein du mouvement étudiant, il existait, au début de la grève, quatre organisations nationales regroupant les associations étudiantes locales (c'est-à-dire des cégeps et des universités). Cela dit, ces dernières ne sont pas obligées d'être membres de l'un des grands groupes étudiants à l'échelle nationale. Voici la répartition des militants et militantes qui ont participé à l'étude.

### 1. 3 – Répartition par affiliation nationale avant et pendant la grève

<b>Répartition par affiliation nationale avant et pendant la grève</b>		
Affiliation	Avant	Pendant
ASSÉ	5	-
ASSÉ-CLASSE	-	5
FECQ-CLASSE	-	1
Indépendant-CLASSE	-	5
FEUQ	2	2
FECQ	1	0
Indépendant	6	1
TaCEQ	0	0

## 1.5 Les limites

Notre recherche comporte certaines limites. D'une part, notre collecte de données réside dans les entretiens avec des militants et des militantes qui ont pris part à l'organisation de différents types d'action collective. Il a été relativement difficile de trouver des personnes qui désiraient participer à notre étude. Considérant le caractère illégal de plusieurs actions menées durant la grève et considérant le fait que plusieurs procès sont toujours en cours, un certain nombre de personnes préfèrent ne pas parler des actes qu'ils ou elles ont pu poser durant la grève, malgré toutes les précautions qui sont prises pour préserver leur anonymat et la confidentialité de leur propos. D'autre part, bien que la connaissance du mouvement étudiant et la participation active du chercheur principal au mouvement de grève puissent être un atout, il est également possible que cela ait pu susciter une réserve, voire un refus de certains répondants et répondantes de prendre part à notre recherche, surtout de la part d'étudiants et d'étudiantes ne provenant pas de la même organisation à laquelle le chercheur était affilié au cours de la grève.

Cela dit, la participation active du chercheur principal au mouvement de grève apporte aussi son lot d'avantages. Sa connaissance du mouvement étudiant, des différents acteurs et actrices impliqué-e-s, ainsi que sa compréhension du jargon utilisé pour les organisations ont très certainement facilité la compréhension et l'interprétation de nos résultats.

## 1.6 Sources écrites de la recherche empirique

Nous avons aussi effectué une recherche documentaire auprès de certaines associations étudiantes, et bien sûr nous avons passé en revue les différents ouvrages produits sur le sujet.

Il aurait été pertinent d'analyser les procès-verbaux de plusieurs associations étudiantes pour observer de quelle manière les propositions d'action étaient prises en assemblée générale ou dans les congrès des organisations nationales. Par contre, plusieurs organisations ne rendent pas accessibles leurs procès-verbaux, et dans les associations où les procès-verbaux sont accessibles, il existe plusieurs trous surtout en ce qui concerne l'organisation des actions. En effet, dû au contexte de répression, plusieurs associations étudiantes votaient des « huis clos » de procès-verbal, ce qui veut dire que certains échanges et décisions prises lors des assemblées sont délibérément omis dans le procès-verbal. Cette pratique affaiblit pour nous la pertinence d'utiliser ce type de sources qui, au final, s'avèrent incomplètes.

Une des sources qui aurait été intéressante à étudier pour cette recherche est l'analyse des dépliants qui étaient remis aux manifestants et aux manifestantes pour appeler aux actions. Il s'agit de l'un des moyens qui étaient privilégiés pour rejoindre les étudiants et les étudiantes, surtout quand il s'agissait d'organisation d'actions de perturbation. Cela dit, il n'existe pas de banque de données ou d'archives où l'ensemble de ces dépliants aurait pu être centralisé. Il est donc difficile de faire une étude systématique avec ce type de source. Regrouper tous ces dépliants consiste en une tâche colossale que nous ne pouvions accomplir dans le cadre de ce mémoire.

D'autres sources d'information ont été importantes dans la réalisation de l'étude. Ainsi la « manifestographie » produite par Marc-André Cyr et Alain Savard (Cyr et Savard, 2013) constitue un outil majeur pour recenser l'ensemble des actions qui se sont déroulées durant la grève. Elle a permis de classer l'ensemble des actions réalisées durant la grève par date, par région et par nombre approximatif de participants et de participantes. Une autre des sources importantes est la base de données du Système d'information sur la grève générale illimitée (SIGGI). Cette base de données a été mise sur pied par le Comité maintien et élargissement de la grève de la CLASSE. Elle vise à répertorier les votes de grève ainsi qu'à conserver des statistiques sur le nombre de grévistes selon la date ou l'organisation étudiante nationale. Cette base de données n'est pas accessible au public. Nous avons eu accès à cette base de données qui nous a permis d'obtenir des chiffres sur le nombre de gréviste à différents moments du conflit.

De plus, il existe déjà plusieurs ouvrages qui traitent de la grève étudiante du printemps 2012. Les informations que contiennent ces ouvrages sont aussi des éléments essentiels pour analyser les perceptions de différentes personnes sur le mouvement. Ainsi voici quelques titres qui ont été produits.

Au niveau universitaire, une recherche dans le domaine des études urbaines s'est intéressée à la perception et aux sentiments ressentis par les étudiants et les étudiantes en fonction d'un lieu donné (Bhéreur-Lagouanaris *et al.*, 2015). Avec l'aide d'équipement biométrique et de cartes mentales, l'objectif est de mesurer les réactions du corps pour évaluer les perceptions des participants et des participantes de leur étude face à certains lieux de la métropole.

Sur le plan des récits de grève, il y a déjà plusieurs ouvrages où les auteurs et d'auteurs racontent leur lecture personnelle du conflit. À cet égard, il y a le

livre *Tenir tête* de Gabriel Nadeau-Dubois (Nadeau-Dubois, 2013). Celui-ci aborde son expérience en tant que porte-parole de la CLASSE et ce qu'il considère être les moments forts de la grève, notamment par la préparation de la grève, les premiers votes dans les cégeps ainsi que par les grands rassemblements comme celui du 22 mars.

Son attaché de presse, Renaud Poirier-St-Pierre et son camarade d'exécutif de la CLASSE, Philippe Éthier ont quant à eux écrit le *De l'école à la rue* (Éthier et Poirier-St-Pierre, 2013). Ce livre résume leur parcours de grève en s'attardant sur le rôle des médias sociaux dans le conflit, la démocratie étudiante et la question du rapport de force entre le mouvement étudiant et le gouvernement.

Deux autres essais ont analysé les dessous de la grève étudiante. *Le printemps des carrés rouges* d'André Frappier, Richard Poulin et Bernard Rioux propose ainsi une analyse du conflit, notamment sur les liens entre le mouvement syndical et le mouvement étudiant (Frappier et al., 2012). Gérard Beaudet de son côté revient sur deux projets de la Révolution tranquille du Québec, c'est-à-dire l'éducation et l'occupation du territoire. Dans son ouvrage *Les dessous du printemps étudiant*, il aborde justement le projet éducatif de la révolution tranquille à aujourd'hui (Beaudet, 2013).

Dans le livre *À qui la rue*, Francis Dupuis-Déri analyse l'évolution de la répression au Québec dans différentes vagues de mouvements sociaux (Dupuis-Déri, 2013). Il s'intéresse à l'évolution du contrôle des mouvements sociaux par les forces policières et au caractère de plus en plus confrontationnel de cette répression. Un chapitre complet traite des arrestations et du climat de répression lors du printemps 2012.

Un collectif d'auteurs et d'auteures, sous la direction de Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri, porte un regard sur la grève sous le titre *Un printemps rouge et noir* (Ancelovici et Dupuis-Déry, 2014). Cet ouvrage propose des analyses de différentes thématiques qui ont surgit durant la grève, entre autres les questions de répression policière et politique, de l'organisation des féministes au sein du mouvement étudiant, de la place des médias sociaux et des actions organisées au cours du conflit.

*Les Nouveaux Cahiers du socialisme* ont produit un dossier thématique sur la question de l'éducation supérieure dans lequel on aborde la grève du printemps 2012 (NCS, 2012). On y retrouve de nombreux textes sur la transformation de l'éducation en fonction des intérêts marchands.

Josianne Millette dans le livre *De la rue au fil de presse : Grèves étudiantes et relations publiques*, aborde la question des médias dans lequel elle compare les stratégies médiatiques utilisées dans les grèves étudiantes de 2005 et de 2012 (Millette, 2013).

Sur le plan visuel, quatre ouvrages ont attiré notre attention. Le premier est *Le printemps québécois, une anthologie* réalisée par Maude Bonenfant, Anthony Glinoe et Martine-Emmanuelle Lapointe (Bonenfant et al., 2013). Ce livre propose un descriptif de la grève au jour le jour parsemé de photos et d'affiches qui ont circulé durant la grève. Le second est le livre de Jacques Nadeau, photographe pour le journal *Le Devoir*, qui s'intitule simplement *Carré rouge* (Nadeau, 2012). Ce livre présente ses plus beaux clichés de la grève. Le troisième livre est une recension des affiches et artéfacts du mouvement étudiant de 1958 à 2013. *À force d'imagination* est le titre de ce livre produit par Jean-Pierre Boyer, Jasmin Cormier, Jean Desjardins ainsi que David Widginton (Boyer et al., 2013). Le dernier livre est un livre citoyen

intitulé *Pour un printemps québécois* (Collectif citoyen, 2012). Ce livre est une recension de poèmes, discours, affiches, photos ou simplement de réflexions d'une multitude de citoyens et citoyennes qui ont participé de près ou de loin au mouvement de grève.

Le *Dictionnaire de la révolte étudiante* produit par un collectif d'auteurs apporte un aspect ludique pour décrire certains mots souvent entendus au cours de la grève (Isabel et Théroix-Marcotte, 2012). Il a été demandé à des artistes, des étudiants et des étudiantes, des intellectuels et des intellectuelles, des journalistes ou des professeurs et des professeures de définir 118 mots populaires durant la grève. Tous les auteurs et auteures de ces ouvrages ont apporté leur éclairage sur ce vaste mouvement.

Tout en reconnaissant la valeur de ces publications, nous voulons, pour notre part, apporter une lecture géographique de ce conflit en mettant en lumière le lien entre l'organisation des actions collectives et les lieux de la métropole, ou encore leur centralité spatiale.

## CHAPITRE II : APPROCHES THÉORIQUES ET CONCEPTUELLES : AU CARREFOUR DE LA GÉOGRAPHIE CRITIQUE, DE LA SOCIOLOGIE ET DE LA GÉOGRAPHIE DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Notre revue recherche se situe à la rencontre de trois approches théoriques, soit la géographie critique, la sociologie des mouvements sociaux et la géographie des mouvements sociaux que nous allons présenter brièvement dans la première partie de ce chapitre.

Au sein de la géographie sociale, il existe essentiellement deux courants de pensée qui se sont intéressés à la relation entre le mode de production capitaliste et l'espace, soit la géographie radicale et la géographie critique. Ces deux approches se recoupent du fait qu'elles se penchent sur les inégalités socio-spatiales, qu'elles s'inscrivent en opposition à la pensée dominante et qu'elles participent à la transformation du monde (Gintrac, 2012). Pour notre part, nous considérons que la géographie critique recouvre la géographie radicale et d'autres approches sensibles aux rapports de genres et de sexes, ethnoculturels, etc.

Alors qu'on a reproché à Marx d'avoir accordé trop peu d'attention à la dimension spatiale dans son analyse du capital, des géographes comme le célèbre David Harvey, figure de proue de la géographie radicale, s'attarde à saisir le rôle du système économique et de la classe dominante dans la production de l'espace géographique et dans la différenciation socio-spatiale qu'il génère. Au cours de sa carrière, Harvey va élaborer un cadre théorique qui intègre des notions marxistes qu'il adapte comme le matérialisme historico-géographique, la rente, le monopole de rente ou encore l'accumulation par dépossession. Cet outillage théorique l'amène à affirmer que les espaces urbains sont des lieux propices à la suraccumulation du capital. On comprend

ainsi l'importance des métropoles pour les élites économiques et politiques qui veulent maximiser leurs profits et leurs investissements. Il ajoute qu'elles sont aussi des territoires marqués par des luttes de classe. Dans ses travaux les plus récents, il s'est attardé à démontrer que, malgré la mondialisation économique et culturelle qui s'appuie sur les métropoles, celles-ci sont également les lieux où s'exprime la résistance à de grands projets, ou encore où il est possible d'expérimenter des pratiques menant à une appropriation de la ville par les citoyens et les citoyennes (Harvey, 2012). Un peu dans la même perspective, Henri Lefebvre et Manuel Castells, bien qu'ils ne soient pas géographes, ont aussi contribué à saisir l'interrelation entre ville et capitalisme. Ces lectures d'inspiration marxiste qui ont été développées à partir des années 1970, nous permettent notamment de saisir le processus de métropolisation qui transforme les agglomérations métropolitaines dans les différentes régions du monde, de même que la portée du processus de néolibéralisation qui contribue à la marchandisation des villes.

Pour sa part, la géographie critique propose aussi une lecture de la production de l'espace qu'elle élargit à d'autres types de rapports sociaux en intégrant des préoccupations ethnoculturelles ou de genre par exemple. Elle s'ouvre aux pratiques d'acteurs comme les mouvements sociaux, qui, par leur contestation, opposition, résistance ou initiatives, contribuent au façonnement des espaces, notamment les grandes villes et les métropoles. C'est pourquoi nous nous référons ici davantage à la géographie critique qui s'avère davantage pertinente pour notre recherche.

Par ailleurs, considérant notre questionnement sur les actions collectives, nous nous sommes également inspirés de la sociologie des mouvements sociaux qui apparaît à partir de la fin des années 1960. Ce courant de la sociologie comprend deux approches distinctes, soit la théorie de la mobilisation des

ressources qui se développe aux États-Unis, et la sociologie des nouveaux mouvements sociaux qui apparaît en France. Cette dernière s'intéresse aux mouvements sociaux qui s'inscrivent dans la sphère culturelle. Touraine (1965) a notamment mis en lumière le fait que des actions collectives mettent en cause le modèle culturel hégémonique et qu'elles s'organisent autour de la reconnaissance d'une identité spécifique. On pense ici aux mouvements étudiants, féministes, anti racistes, écologistes et homosexuels. En nous inspirant de la sociologie des mouvements sociaux, nous avons pu être attentifs aux enjeux autour desquels le mouvement étudiant s'est mobilisé au cours de la grève de 2012, à la signification de cette grève et des actions collectives, aux discours mis de l'avant par le mouvement étudiant dans son ensemble, et aux tensions qui le traversaient.

Enfin, notons que le plus souvent, les mouvements sociaux sont analysés sous l'angle de la sociologie, de l'histoire et de la science politique. Pour sa part, la géographie des mouvements sociaux qui est apparue plus récemment, met l'accent sur le rapport des actions collectives à l'espace. Pour ce faire, les écrits de Harvey (2012), Ripoll (2005), Fontan et *al* (2012) apporteront un éclairage intéressant.

## 2.1 La géographie critique et la production de l'espace

Marx, un philosophe allemand du 19<sup>e</sup> siècle, a élaboré une méthode scientifique pour analyser le capitalisme. Dans son livre *L'Idéologie allemande* paru en 1846, il se penche sur la division des forces productives et son rôle dans la structuration de l'espace. Il s'intéresse ainsi à la division spatiale du travail et donc inévitablement au rapport entre la ville et la campagne (Claval, 1977).

Cette division du travail a participé à mettre fin au régime féodal et donne naissance à la révolution bourgeoise. Les villes s'autonomisent de plus en plus face à la campagne, et une nouvelle classe bourgeoise s'impose comme acteur dominant. Les espaces géographiques se structurent donc dans un rapport dialectique entre activités économiques et espace pour constituer des territoires. Encore aujourd'hui, un certain nombre de chercheurs, comme Harvey (2010) et Brenner (2002) s'inspirent de cette lecture d'inspiration marxiste pour expliquer la transformation des villes dans un contexte de mondialisation et de restructuration du capitalisme.

Pour sa part, Henri Lefebvre, un sociologue et philosophe français s'est beaucoup intéressé à la question urbaine. Dans son ouvrage *La production de l'espace* (Lefebvre, 2000b), il explique que le social est le support qui permet les interactions.

Chacun de ces supports matériels a une forme, fonction, structure, propriétés nécessaires, qui ne suffisent pas à le définir. En effet, chacun d'eux instaure un certain espace, il n'a sens et finalité que dans et par cet espace. Chaque réseau, chaque enchaînement, donc chaque espace sert un échange et un usage (Lefebvre, 2000b, p.463).

L'espace doit être compris comme un tout qui inscrit les pratiques sociales dans une perspective historique. Pour ce chercheur, l'espace est le support de nos interactions sociales, et à notre époque, c'est le capitalisme qui façonne l'espace.

Son ouvrage le plus connu demeure sans aucun doute *Le droit à la ville* paru en 1968. Dans cet essai, il tente de comprendre comment l'espace est construit par des rapports sociaux et comment il est influencé par les différents aspects de la société, comme l'économie et la politique. Il met ainsi de l'avant l'idée que tous

ceux et celles qui vivent dans la ville contribuent à sa création (il compare la ville à un œuvre d'art), ne serait-ce que par leurs activités quotidiennes. Toujours selon lui, la ville est aménagée en fonction des intérêts de la classe dominante et contribue à la reproduction du capitalisme. Ainsi, il affirme que « l'espace a cessé depuis longtemps d'être un milieu géographique passif ou un milieu géométrique vide. Il est devenu instrumental » (Lefebvre, 2000a. p.149). Conséquemment, l'aménagement de l'espace est toujours politique. Il n'y a aucun aménagement de l'espace qui ne provient pas d'une décision politique, et ce, même s'il est parfois complexe de remonter à la nature même de l'aménagement.

L'espace n'est pas un objet scientifique détourné par l'idéologie ou par la politique; il a toujours été politique et stratégique. S'il a un air neutre, indifférent par rapport au contenu, donc « purement » formel, abstrait d'une abstraction rationnelle, cet espace, c'est précisément parce qu'il est déjà occupé, aménagé, déjà objet de stratégies anciennes, dont on ne retrouve pas toujours les traces. L'espace a été façonné, modelé, à partir d'éléments historiques ou naturels, mais politiquement. L'espace est politique et idéologique (Lefebvre, 2000a. p.53).

Par ailleurs, Lefebvre appréhende la ville à partir d'une perspective historique, va mettre en lumière la crise urbaine (Lefebvre, 1967). Il observe que la ville s'est déshumanisée pour faire place entre autres aux impératifs économiques. En termes marxistes, notre rapport à la ville qui reposait sur la valeur d'usage repose aujourd'hui sur la valeur d'échange. Les lieux qui avaient un sens et une valeur importante pour les habitants et les habitantes qui les fréquentaient sont devenus des lieux déterminés ou appréciés par leur valeur d'échange. À titre d'exemple, le petit marché de quartier qui favorisait la socialisation des relations à l'échange marchand, sera acheté puis démoli pour laisser place à un type d'activités économiques qui privilégient l'échange marchand ou la spéculation. Les petites rues commerciales se transforment en boulevards

urbains, détruisant ainsi les places publiques et le tissu social des quartiers. Pour Lefebvre, « La crise de la ville prend forme avec l'arrivée du fonctionnalisme dans la gestion de l'aménagement urbain » (Lefebvre, 1967. p.75). L'homogénéité dans l'aménagement divise l'espace selon les fonctions et détruit les liens d'appropriation que les citoyens et les citoyennes ont tissé à leurs espaces de vie. Ce fonctionnalisme détruit la vie organique et cantonne désormais les activités sociales dans des espaces bien définis. Il régit inconsciemment la vie quotidienne et conditionne les activités comme le transport, l'habitation et les loisirs.

Pour sa part, Castells (1982), qui s'est également intéressé à la structuration de la ville par le biais d'une analyse marxiste, a proposé dans les années 1990 une lecture de la transformation des espaces urbains en lien avec l'apparition des technologies de l'information qui leur ont permis de se structurer en réseau à l'échelle de la planète.

« In the same way that the industrial revolution, based upon generation and distribution of energy, could not be separated from the industrial society that characterized the last two centuries, the information technology revolution, still in its early stages, is a powerful component of multidimensional social change » (Castells, 2012, p.693).

Ces changements transforment l'ensemble du processus de production mais favorisent aussi la mondialisation de l'économie et de la culture qui constituent des éléments fondamentaux du processus de métropolisation.

Jusqu'à dans les années 1990, Castells est sans doute le chercheur qui s'est attaché le plus aux mouvements sociaux urbains, et en particulier à ceux qui se mobilisent autour d'enjeux de consommation collective car pour lui, la ville est aussi structurée selon les besoins de l'économie.

En effet, la concentration et la centralisation du capital, dans la phase monopolistique du système, conduisent à la concentration économique, sociale et spatiale des moyens de production et des unités de gestion, ainsi que de la force de travail nécessaire à son fonctionnement. La concentration spatiale des travailleurs dans les grandes villes et des régions métropolitaines de dimension toujours plus grande détermine pour sa part la concentration et l'interdépendance croissantes de l'ensemble des moyens de consommation qui leur sont nécessaires (Castells, 1982, p.20).

Ce sociologue s'intéresse particulièrement aux mécanismes mis en place pour stimuler la consommation, notamment par l'amélioration des voies de communication pour le transport.

La stimulation de cette demande solvable individuelle, qui est un élément clé pour le maintien du profit capitaliste, dépend d'une série de mécanismes (crédit, fiscalité, publicité, etc.), parmi lesquels se trouve l'organisation de la consommation individuelle, par les biais de la structure urbaine, comme base d'une certaine forme d'organisation de la consommation collective (*Ibid*, p.21).

Enfin, comme nous l'avons dit précédemment David Harvey, sans doute le géographe le plus connu de la période contemporaine, va s'inscrire lui aussi dans une perspective marxiste pour se pencher sur le rôle du capitalisme dans le développement urbain. Pour ce dernier, la ville constitue un lieu privilégié d'accumulation du capital (Harvey, 2010). En effet, le développement des villes, du fait de la concentration de la population notamment et du fait de leur structure foncière, permettrait aux entrepreneurs et investisseurs d'y réinvestir leur plus-value et ainsi de faire fructifier leurs investissements. De plus, le jeu spéculatif du foncier permet aussi de créer du capital fictif et ainsi d'augmenter la valeur des investissements. À ses yeux, la ville est donc un tremplin pour l'expansion du capitalisme.

Dans *Rebel Cities* (Harvey, 2013), Harvey rappelle que l'aménagement urbain n'est pas neutre, et qu'il peut être organisé pour empêcher toutes formes de contestation.

« Political power therefore often seeks to reorganize urban infrastructures and urban life with an eye to the control of restive populations. This was most famously the case with Haussmann's boulevards in Paris, which were viewed even at the time as a means of military control of rebellious citizens » (Harvey, 2012, p.117).

Il vient ainsi supporter les écrits de Lefebvre sur le fait que la ville fonctionnaliste a détruit le tissu organique des villes en y imposant un cadre rigide.

## 2.2 Globalisation, métropolisation et néolibéralisation des villes

Avec la crise du keynésianisme, il y a nécessité pour le système capitaliste de se transformer pour pouvoir perdurer. Ces transformations de l'économie et dans des modes de gouvernance apportés par le néolibéralisme causent une restructuration et un redéploiement du capitalisme à différentes échelles.

Si le néolibéralisme rime souvent avec pressions internationales et impératifs mondiaux, il a toujours constitué un phénomène multiscalair : il reconstitue des relations scalaires entre les acteurs institutionnels et économiques, tels que les États et le capital financiarisé, et mène à la substitution d'une logique compétitive à la logique redistributive tout en reportant les risques et les responsabilités sur les acteurs et les juridictions locales (Theodore, Peck et Brenner, 2013, p.25).

Les impacts de cette restructuration se font sentir dans les villes et principalement dans les métropoles.

La mondialisation et la crise de fordisme ont aussi, comme nous l'avons évoqué précédemment, un impact sur l'organisation de l'espace, car elles entraînent, à l'intérieur des territoires nationaux, une concentration des activités économiques et des populations dans les agglomérations urbaines, et à l'échelle internationale, une nouvelle hiérarchie urbaine au sommet de laquelle on trouve... les « villes globales »... Aujourd'hui, la moitié de la population mondiale vit dans les villes et les grandes villes poursuivent leur expansion économique et démographique en devenant de vastes régions urbaines que l'on appelle métropoles ou mégalo-poles. C'est le phénomène de la métropolisation (Fontan, Hamel et Morin, 2012, p.92-93).

Ainsi, il est légitime de se demander comment, avec toutes les transformations perceptibles de l'économie et des services publics, cela se matérialise dans l'espace urbain?

La *destruction* (partielle) des ajustements institutionnels et des compromis politiques existants, au moyen de réformes orientées par le marché, et ensuite, la *création* (tendancielle) de nouvelles infrastructures pour stimuler le marché et la croissance économique, la marchandisation ainsi qu'une gouvernance assise sur le capital (Theodore, Peck et Brenner, 2013, p.30).

Cette destruction créatrice est en fait un redéploiement de l'économie et du politique qui se fait à plusieurs échelles. Par ailleurs, les impacts des politiques néolibérales sur les États affectent grandement la métropole.

« On the other hand, in many cases, neoliberal programmes have also been directly « interiorized » into urban Policy regimes, as newly formed territorial alliances attempt to rejuvenate local economies through a shock treatment of deregulation, privatization, liberalization, and enhanced fiscal austerity. In this context, cities – including their sub-urban peripheries – have become increasingly important geographical targets and institutional laboratories for a variety of neoliberal. Policy experiments, from place-marketing, enterprise and empowerment zones, local tax abatements, urban development corporations, public-private partnerships, an new

forms of local boosterish to workfare policies, property-redevelopment schemes, business-incubator projects, new strategies of social control, policing, and surveillance, and a host of other institutional modifications within the local and regional state apparatus » (Brenner, 2002, p.368).

Swyngedouw, un géographe, va dans le même sens que Brenner pour décrire les mécanismes qui découlent du néolibéralisme. Les coupures dans les programmes sociaux et la dérèglementation pour favoriser le libre marché sont imposées comme un dogme et un incontournable pour s'adapter au changement à l'échelle de la planète.

« [...] the 1990s and beyond have been characterised by a much more pervasive 'roll-over' by the state and other forms of governance aimed at politically instituting neoliberalism as an uncontested dogma (Peck and Tickell 2002). This war of manoeuvre is today decisively in the camp of capital, usually with strong state support, and centres around social wage issues such as direct and indirect labour cost, labor market rigidities, public debt and public spending, trade liberalisation, privatisation, neoliberal re-regulation, etc. » (Swyngedouw, 2004, p.29).

Swyngedouw s'est également penché sur le redéploiement scalaire du politique, de l'économie et de la gouvernance néolibérale. Il propose le concept de « glocalisation » pour exprimer cette restructuration. Selon lui, l'échelle du global et celle du local supplantent l'échelle nationale qui était pourtant l'échelle principale de gestion et d'organisation sociale avant les années 1990.

« The overall pattern is one that I have termed elsewhere 'glocalisation' (Swyngedouw 1992a ; 1992b ; see also Luke 1994) and refers to (1) the contested restructuring of the institutional level from the national scale both upwards to supra-national or global scales and downwards to the scale of the individual body or the local, urban or regional configurations and (2) the strategies of global localisation of key forms of industrial service and Financial capital » (Swyngedouw, 2004, p.37).

En lien avec ce phénomène de globalisation, les chercheurs comme Fontan, Hamel et Morin (2012) ont observé la transformation des espaces métropolitains. La métropolisation est un phénomène qui réside en un redéploiement des activités économiques et politiques. Si l'État-nation était au centre de l'organisation socio-spatiale auparavant, il y a désormais un ré-échelonnement des composantes économiques et politiques aux échelles supranationales et infranationales. Ces dernières sont maintenant en compétition constante pour attirer les investissements et poursuivre leur expansion.

Historiquement, la croissance urbaine mondiale est étroitement corrélée à la dynamique productive du capitalisme et à son extension géographique mondiale qui débouche en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle sur une société et une économie majoritairement urbaines. En étroite liaison avec la mutation du schéma productif et la mondialisation s'est développé un phénomène de métropolisation qui traduit une tendance lourde, de nature structurelle, à la concentration des fonctions géoéconomiques les plus stratégiques dans les villes au sommet des hiérarchies urbaines nationales et internationales (Carroué, 2011, p.242).

Cette métropolisation se caractérise par une mise en réseau des grandes métropoles du monde mais aussi par leur mise en compétition.

Le système urbain mondial se caractérise par la mise en réseau de régions métropolitaines qui ne répercutent pas nécessairement leur dynamique à leur arrière-pays, créant ainsi « une économie d'archipel » (Veltz, 1996). Les régions urbaines transigent entre elles, mais sont également en compétition les unes contre les autres, chacune tentant de bien se placer sur l'échiquier international en tirant profit de l'ouverture des marchés et de spécificités qu'elles peuvent développer (Crevoisier, 1998; Hall, 1998; Pecqueur, 2006). (Fontan, Hamel et Morin, 2012, p.93).

### 2.3 Sociologie des mouvements sociaux

On peut définir un mouvement social comme « la conduite collective organisée d'un acteur luttant contre son adversaire pour la direction sociale de l'historicité dans une collectivité concrète » (Touraine, 1978, p.103). On peut aussi le définir « comme une campagne durable de revendication, qui fait usage de représentation répétée pour se faire connaître du plus large public et qui prend appui sur des organisations, des réseaux, des traditions et des solidarités » (Tilly et Tarrow, 2008, p.27). Les mouvements sociaux constituent donc des acteurs collectifs qui tentent d'influencer et de transformer la société vers un idéal qui les représente.

Les mouvements sociaux ne sont ni des accidents ni des facteurs de changement; ils sont l'action collective des acteurs de niveau plus élevé, les acteurs qui luttent pour la direction sociale de l'historicité, c'est-à-dire des grandes orientations culturelles par lesquelles une société organise normativement ses rapports avec son environnement (Touraine, 1978, p.42).

Au sein de la sociologie des mouvements sociaux, il existe plusieurs principaux courants théoriques, notamment celui de la « mobilisation des ressources » et celui des « nouveaux mouvements sociaux ».

Depuis ces années, nous avons assisté à une interprétation plus grande, d'un côté, de la tradition européenne tournée vers les thématiques identitaires, les rapports de classes et les finalités historiques de l'action collective et, de l'autre, la tradition nord-américaine alimentée par l'étude des problèmes sociaux et mettant l'accent avant tout sur les ressources et les difficultés organisationnelles inhérentes à l'action collective (Fontan, Hamel, Morin, 2012, p.6).

Même si ces deux thèses ont souvent été mises en opposition, de plus en plus de chercheurs estiment qu'elles sont complémentaires permettant ainsi de saisir les facteurs contextuels qui peuvent expliquer en partie l'émergence des mouvements sociaux, de même que l'organisation interne de ces mouvements et des stratégies qu'ils adoptent pour mobiliser des ressources.

### 2.3.1 Théorie de la mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources a été développée en sociologie aux États-Unis à partir des années 1970. Elle propose un cadre d'analyse bien différent de ce qui se faisait aux États-Unis jusqu'aux années 1960, alors qu'on s'intéressait principalement aux comportements collectifs et à l'analyse des foules. L'un des éléments centraux de ce changement de paradigme consiste à accorder à l'acteur une rationalité.

La parution d'Olson, *la logique de l'action collective*, en 1965 viendra porter ombrage aux théories des comportements collectifs en introduisant la notion de la rationalité individuelle comme facteur expliquant l'engagement individuel dans l'action collective (Noiseux, 2004, p.13).

La théorie de la mobilisation des ressources apportait un renouveau dans l'analyse des mouvements sociaux. Au lieu de se demander pourquoi les gens se mobilisent, cette théorie s'intéresse à comprendre comment les mouvements sociaux s'y prennent pour se mobiliser (Neveu, 1996). Les analyses des mouvements sociaux portent désormais sur les ressources et les stratégies mises en place.

De ce parti pris découle une approche dynamique des mouvements sociaux, pensés comme un processus de construction d'un rapport de force et de sens. Dans ce modèle, les groupes –

classe ouvrière, militant des droits civiques – n'apparaissent jamais comme des données, des objets trouvés, mais comme des construits sociaux (Ibid, p.53).

Ce que la théorie de la mobilisation des ressources apporte, c'est son intérêt pour la construction du mouvement. Elle s'intéresse aux facteurs qui constituent la base d'unité des mouvements, et aussi à la façon dont ils articulent leurs actions. Elle va au-delà de l'approche psychologisante centrée sur l'individu qui prend part à l'action collective et porte l'analyse sur les conditions structurelles de la mobilisation (Fillieule et Péchu, 1993).

La théorie de la mobilisation des ressources a « surtout fait de la mobilisation elle-même le problème central à résoudre : bien loin d'être une simple étape dans la défense d'intérêts collectifs, la mobilisation ne va jamais de soi » (Chazel, 2009, p.365). Cette théorie :

met l'accent sur le degré d'organisation interne de la collectivité mobilisable, qu'il soit de nature associative ou communautaire : lorsque celui-ci est élevé et que de surcroît la collectivité étudiée est « segmentée », c'est-à-dire coupée des centres de pouvoir et donc dans l'incapacité de transmettre aisément ses doléances aux autorités en place, la propension de ses membres à la mobilisation est forte (Chazel, 2009, p.366).

Pour Chazel, l'objectif est de miser sur le potentiel mobilisateur et d'organisation des groupes concernés dans la mise en œuvre de leur mouvement.

### 2.3.2 Théorie des nouveaux mouvements sociaux

Développée en Europe, cette théorie est associée au paradigme de l'identité. Ces nouveaux mouvements « désignent, à partir du milieu des années 1960, l'ensemble des formes d'action collective qui se développent en dehors de la sphère industrielle » (Chabanet, 2009, p.371). Ainsi, l'approche des « nouveaux mouvements sociaux » a mis en lumière des actions collectives qui remettent en cause le modèle culturel dominant, s'intéressant à l'analyse de nouvelles formes d'identités collectives comme les mouvements pour les droits civiques aux États-Unis, les mouvements féministes, le mouvement écologiste ou le mouvement étudiant, pour ne nommer que ceux-là. « Ces luttes se réfèrent à des principes différents et reposent le plus souvent sur un sentiment d'appartenance limité à un groupe particulier » (*Ibid*).

Touraine, considéré comme l'un des piliers de cette approche, « se distancie du courant de « mobilisation des ressources » développé essentiellement aux États-Unis dont il critique la vision « pauvre et superficielle » des mouvements sociaux considérés comme simples supports de revendications matérielles » (Neveu, 1996, p. 68). La théorie des nouveaux mouvements sociaux qu'il développe avec Melucci notamment, propose un changement de paradigme dans l'analyse des mouvements sociaux. Les actions collectives qui caractérisent les années 1960 et 1970 se distinguent de ce qui était considéré jusqu'alors l'idéal-type des mouvements sociaux, soit le mouvement ouvrier du 19<sup>e</sup> siècle. Ces actions s'inscrivent dans la sphère culturelle. En fait, elles remettent en question un modèle culturel dominant et se mobilisent autour d'une identité autre que celle de classe sociale.

Les nouvelles mobilisations ne s'autodéfinissent plus comme expression de classes, de catégories socioprofessionnelles. Se définir comme musulman, hispanophone, homosexuel ou

Antillais, appartenir aux « Amis de la terre », tout cela renvoie à d'autres principes identitaires (Neveu, 1996, p.68).

Ces nouveaux mouvements sociaux visent une organisation sur une base plus décentralisée permettant au maximum d'adhérents et d'adhérentes de prendre part au processus de mobilisation. « Ces derniers tendent à mettre en œuvre des pratiques militantes qui, même intenses, visent à limiter les contraintes organisationnelles qu'impliquerait un mouvement fortement hiérarchisé, soumis à des règles strictes ou immuables » (*Ibid*, p.372).

Ce qui différencie les nouveaux mouvements sociaux, c'est que contrairement à l'ancienne dynamique où les mouvements étaient davantage initiés par les grands syndicats et les partis politiques, le discours de ces nouveaux mouvements s'articule autour d'enjeu plus précis. « Plus qualitatives, leurs revendications sont souvent non négociables : une demande de fermeture d'une centrale nucléaire ou d'abrogation de lois contre les homosexuels se prêtent moins à compromis qu'une revendication salariale » (*Ibid*, p.67).

La théorie des nouveaux mouvements sociaux est, selon nous, appropriée pour appréhender la réalité du mouvement étudiant québécois qui englobe des personnes des différentes classes sociales qui ont comme en commun leur statut étudiant, et qui devient en quelque sorte une identité culturelle. Malgré ce statut commun mais temporaire (le temps des études), le mouvement étudiant est bien loin d'être un bloc de pensée monolithique. À l'intérieur de ce grand mouvement, il existe plusieurs regroupements étudiants, plusieurs tendances politico-idéologiques qui se reflètent dans les discours et répertoires d'actions. « Les mouvements sociaux ne se résument pas à un acteur unitaire. [...] En outre, les mouvements sociaux ont recours à des formes d'expression variées » (Fontan, Hamel et Morin, 2012, p.31).

Par ailleurs, même si elle émerge vers la fin des années 1960, la théorie des nouveaux mouvements sociaux trouve encore des échos dans les actions collectives du tournant des années 2000.

La démarche politique de l'altermondialisme tranche nettement avec celle des mouvements sociaux et syndicaux qui l'ont précédé. À la pyramide descendante du processus décisionnel habituel, il préfère le consensus. Plutôt que les interventions de masse, il prône l'action directe, plus frontale. Sa principale cible n'est pas l'État, mais les grandes entreprises internationales (Rebick, 2012, p.32).

Plus récemment, le mouvement des *Indignados* s'inscrit dans le même courant. C'est en protestant contre les mesures d'austérité, le gel des retraites et le taux de chômage très élevé que des citoyens et citoyennes d'Espagne, surtout des jeunes, ont convergé au cœur de Madrid pour exprimer leur ras-le-bol. Ce mouvement a des échos partout en Europe et dans le reste du monde. Pour sa part, le mouvement *Occupy*, et notamment la version new-yorkaise (*Occupy Wall Street*) se nourrit des mêmes politiques néolibérales décriées par les *Indignados*. L'établissement de campements de fortune dans le centre des grandes métropoles constitue le moyen d'action privilégié par ce mouvement. L'organisation de ces campements est décentralisée et chaque citoyens et citoyennes sont invité-e-s à y contribuer. Il y a la naissance d'un « pouvoir populaire » (Rebick, 2012). Ces exemples, le mouvement *Indignados* et *Occupy*, qui se manifestent dans de grandes métropoles du monde témoignent d'un rapport des actions collectives à l'espace, ce qui nous apparaît important de mettre en lumière.

## 2.4 La géographie des mouvements sociaux

Quelle place l'espace peut-il prendre dans l'analyse des mouvements sociaux et, à l'inverse, de quelle manière les mouvements sociaux interagissent-ils avec l'espace?

Bien que la géographie des mouvements sociaux soit une approche très peu développée dans le domaine de la recherche, elle apporte certaines clés d'analyse importantes qui permettent d'établir le lien entre les actions des mouvements sociaux et un espace donné, dans le cas qui nous intéresse, la métropole. C'est précisément puisqu'elle tient compte de la notion de l'espace que la géographie des mouvements sociaux se distingue des autres analyses. Ripoll explique bien l'importance d'intégrer une analyse spatiale.

D'autant plus facilement que la plupart des interprétations journalistiques et scientifiques de ce type d'événements n'interrogent pas vraiment leur dimension spatiale de façon explicite, systématique et approfondie. Les spécialistes de la question ont souvent tendance à faire comme si les divers protagonistes étaient en apesanteur, comme si leurs actions n'étaient pas strictement situées, non seulement dans le temps (ce que les chercheurs prennent en compte de plus en plus sérieusement) mais aussi dans l'espace. Tendanciellement « a-spatiaux », leurs travaux sont aussi mono-scalaires, l'échelle n'étant qu'exceptionnellement interrogée (Ripoll, 2006, p.11).

Pourtant, comme nous l'avons vu précédemment, la métropole, en tant qu'espace produit, est un territoire où se matérialisent les rapports de force entre les acteurs. Alors que les mouvements sociaux « ne doivent pas être saisis à l'état isolé, mais au travers des relations qu'ils entretiennent avec un environnement politique, social ou économique donné » (Mathieu, 2012, p.14), nous croyons qu'il est approprié de les appréhender en relation avec la

dimension spatiale, dans le cas qui nous intéresse la métropole, cette dernière étant entendue comme un espace clé de la mondialisation et de la production et de l'accumulation du capital. Or, souvent, dans les travaux portant sur les actions collectives, les liens entre l'espace et les mouvements sociaux sont relégués au second plan et l'aspect sociologique ou historique prend le dessus.

Tout autant que le contexte historique dans lequel se déroule l'action collective, le contexte spatial est amené à jouer un rôle spécifique non seulement dans la détermination de l'action elle-même, de ses modes et de son issue, mais aussi dans la stimulation et le maintien de l'engagement individuel (Hmed, 2009, p.220).

Retenons donc ici qu'il existe une relation dialectique entre espace géographique et mouvements sociaux. En effet, les actions collectives produisent des effets sur l'espace géographique, et ce dernier, influence les actions collectives.

Dans le cas de la grève étudiante de 2012, les nombreux affrontements entre les forces policières et les manifestants et manifestantes montrent le rejet des règles prescrites par les autorités. S'appuyant sur un règlement municipal, les policiers de Montréal exigeaient des leaders étudiants qu'ils fassent connaître à l'avance le parcours prévu des manifestations. Face au refus des leaders étudiants de se soumettre à cette demande, les forces policières quadrillaient certaines rues, tentant ainsi d'empêcher les manifestants et manifestantes d'atteindre le centre-ville de Montréal. Parallèlement, les autorités faisaient adopter un règlement municipal, appelé le règlement no. 6, visant à empêcher les manifestants et les manifestantes de porter un masque pour se cacher leur visage. Bref, les rues du centre-ville de la métropole sont devenues, le temps de la grève étudiante, des lieux de confrontations autour de l'appropriation spatiale de la ville. Nous reviendrons davantage sur cet aspect du conflit au chapitre quatre.

Souvent, « les mouvements sociaux essaient le plus souvent de s'emparer des significations symboliques de l'espace afin de les subvertir et de les transformer à leur avantage » (Hmed, 2009, p.220). La géographie des mouvements sociaux, quoique relativement très jeune, nous apparaît très pertinente pour comprendre le lien entre des actions posées et leurs rapports avec l'espace.

Plusieurs chercheurs et chercheuses dans le domaine de la sociologie ont étudié les mouvements sociaux. Ils et elles ont élaboré différentes approches et angles d'analyse pour mieux saisir ces mouvements, la portée, de même que la signification de leurs actions. Récemment, des géographes comme Harvey (2012), Ripoll (2005), Fontan (2012) s'intéressent de plus en plus à ce sujet.

Pour les auteurs radicaux, la ville est avant tout conçue comme le terrain d'affrontement entre des groupes sociaux différents, antagonistes, dont l'enjeu est le contrôle du type de valeur qui se manifeste à travers des politiques urbaines concrètes (Jouve, 2003, p.4).

Comme la ville est le produit des rapports de force dans la société, l'étude des mouvements sociaux ou des mouvements sociaux urbains, est plus qu'intéressante pour analyser leurs liens avec la métropole.

L'idée de ce mémoire n'est donc pas de s'attarder aux raisons et aux causes que défendent les mouvements sociaux, mais de comprendre comment ces derniers réfléchissent, anticipent et utilisent l'espace pour mener à terme leurs actions collectives. La géographie des mouvements sociaux nous permettra de répondre à pourquoi et de quelle manière les groupes étudiants utilisent certains lieux de la métropole pour mener leurs actions.

### 2.4.1 Le politique

Dans la continuité de cette réflexion sur le rapport entre l'espace géographique et les actions collectives, Swyngedouw, un géographe d'origine belge, s'est grandement inspiré du philosophe français Jacques Rancière pour aborder l'émergence du politique dans l'espace urbain.

L'espace du politique est imbriqué dans l'espace de la police. Si la politique soumet la gestion policière de l'espace au test de l'égalitarisme, alors le politique devient possible non pas malgré la police, mais plutôt à cause d'elle. (Swyngedouw, 2011, p.154).

Selon Swyngedouw, l'expression du politique se transpose dans une dynamique de conflictualité entre le politique et les forces qui tentent de le contenir.

Elle opère dans les espaces et avec les mots qui leur sont communs, même si cela implique de reconstruire ces espaces et de transformer le statut de ces mots ». La politique se manifeste dans « une série d'actes qui reconfigurent l'espace où les parties, les parts et les absences de part se définissent (Swyngedouw, 2011, p.154).

En effet, au cours de la grève étudiante, on a pu observer l'émergence du politique. Le mouvement étudiant s'est doté d'espace de délibération démocratique en plus d'imposer les termes du débat dans l'espace public.

Comme l'affirme Rancière, « la fonction principale du politique est la configuration de son propre espace. Il s'agit de faire voir le monde de ses sujets et de ses opérations. L'essence du politique est la manifestation du dissensus, comme présence de deux mondes en un seul. » Le politique apparaît dans les espaces de rencontre entre des processus de police et des processus d'égalité. De ce fait, la politique n'a pas d'espace spécifique: « Le politique prend place dans l'espace de la police en renommant et reconfigurant les enjeux sociaux, les problèmes de police et le reste. » Elle est la perturbation de l'ordre policier et, à ce titre, elle peut se manifester n'importe où et n'importe comment. (Swyngedouw, 2011, p.141).

Comme nous le verrons dans les chapitres qui suivent, la contestation étudiante s'est concrétisée dans la ville-centre de la métropole. Les étudiants et les étudiantes en grève se sont approprié des lieux emblématiques pour se rassembler. À proximité d'une importante station de métro et d'une université grandement impliquée dans la lutte, la Place Émilie-Gamelin est devenue l'un des lieux centraux du mouvement de grève. Cet espace est devenu le lieu de plusieurs événements et de multiples rassemblements populaires.

## CHAPITRE III : CONTEXTE

Comme nous l'avons vu au chapitre un, la grève étudiante de 2012 au Québec se déroule dans un contexte où nous assistons à des mobilisations populaires qui convergent vers les places centrales de nombreuses grandes villes du monde. Que ce soit les révoltes du printemps arabe, le mouvement des *Indignados* ou bien le mouvement *Occupy*, ces mouvements démontrent bien de quelle manière un mouvement social peut « utiliser » la centralité que représente la métropole dans un territoire national pour faire connaître leurs revendications et s'appropriier des espaces publics. C'est ce qu'on a vu avec les mouvements *Indignados*, *Occupy* et le mouvement étudiant québécois qui se sont levés contre la hausse des frais de scolarité annoncée par le gouvernement du Québec. On peut se demander qu'est-ce que la grève étudiante du printemps 2012 a en commun avec les autres mouvements de contestation qui ont marqué le monde depuis la crise économique de 2008?

### 3.1 À l'international

À partir de la deuxième Guerre Mondiale, la social-démocratie et le keynésianisme ont favorisé, en Amérique du Nord, et en particulier au Canada et au Québec, la mise en place de nombreux programmes sociaux, l'accès à des soins de santé, l'éducation publique et la constitution d'une classe moyenne. Ces politiques qui avaient comme objectif de bâtir un filet social visant à améliorer l'égalité des chances sont contestées depuis par une élite économique et politique qui mène une offensive visant ainsi une plus grande libéralisation de l'économie, l'abolition des barrières tarifaires, la baisse des impôts pour les

plus nantis et des hausses de tarifs généralisées à l'ensemble de la population (Frappier et al. 2012). La délocalisation des usines engendrée par le libre marché et les accords de libre-échange économique appauvrissent les populations. L'équilibre social en place, caractérisé par la présence d'un mouvement syndical fort, est actuellement en train de s'effriter. L'objectif de ces restructurations est de donner un nouveau souffle au capitalisme, de réduire le fardeau économique des États, de restructurer ce dernier et de le placer dans un rôle d'observateur, voire d'accompagnateur du développement économique. C'est dans ce contexte que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale (BM) et plusieurs États ont plaidé en faveur du libre-échange pour « favoriser » le commerce international. Les nombreux sommets internationaux, notamment en Amérique du Nord, ceux de la zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) ou encore de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) dans les années 1990 et début 2000 en sont les manifestations les plus connues.

À partir de 2007-2008, le système capitaliste mondial subit une nouvelle crise économique importante, la crise des *subprimes*. Avec la montée des taux d'intérêt, plusieurs ménages ayant emprunté des hypothèques pour s'acheter une maison ont été dans l'impossibilité d'assurer leur paiement, ce qui a mené à une crise de liquidité importante. Plusieurs banques se sont retrouvées sur le bord de la faillite (Salin, 2011). Pour sauver les banques, différents États ont alors prêté des sommes considérables pour empêcher la faillite de ces dernières, redoutant l'effondrement des économies nationales. À cela s'ajoute une crise des finances publiques que l'on qualifie souvent de « crise de la dette ». En effet, plusieurs pays possèdent des dettes considérables, et ces derniers sont dans l'obligation de mettre en place des mesures d'austérité importantes s'ils veulent recevoir de l'aide financière des autres pays et des institutions internationales. Ces mesures d'austérité affectent surtout les programmes

sociaux, les employés et employées de l'État par extension et le pouvoir d'achat des ménages ce qui mène à des mobilisations importantes mais inégales selon les différentes régions du monde de la part d'une partie de la population, des syndicats et de diverses organisations de la société civile. Pour faire entendre leurs messages auprès des dirigeants, certains mouvements de résistance se sont organisés notamment dans les pays les plus touchés par les impacts de la crise comme la Grèce, l'Espagne et le Portugal.

Dans le secteur de l'éducation, il est difficile de passer sous silence la lutte des étudiantes et des étudiants du Chili qui ont mené une grève de sept mois afin de revendiquer la gratuité scolaire. Tout comme au Québec, il s'agit d'une lutte pour favoriser une plus grande accessibilité aux études. En effet, au Chili, 75% du financement de l'éducation provient de la poche des étudiants et des étudiantes (Maurel, 2014).

### 3.2 Au Québec

La situation au Canada et au Québec ne fait pas exception. Les élites économiques et politiques adoptent les mêmes discours sur l'austérité et la même approche face à la crise. La première vague du néolibéralisme frappe le Canada vers le milieu des années 1980. Le gouvernement fédéral travaille à cette déstructuration de l'État. Il favorise les accords de libre-échange comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), réduit les transferts fédéraux aux provinces, diminue les impôts des entreprises et des contribuables les plus fortuné-e-s, etc. (Frappier et al. 2012).

Au Québec, les plans de retour à l'équilibre budgétaire et les premiers plans d'austérité sont adoptés par le Parti québécois (PQ) au pouvoir dans les années 1990. Sous le nom de « politique du déficit zéro », le gouvernement alors dirigé par Lucien Bouchard met sur pied de nombreuses restructurations dans le secteur public, exercent des coupes dans le personnel, en plus d'empêcher des mouvements de grève de travailleurs et de travailleuses avec des lois spéciales pour forcer le retour au travail. Le gouvernement parle alors de déficit zéro. Pour atteindre cet objectif, il faut réduire de façon considérable les dépenses de l'État. Selon ce plan, le déficit du Québec doit passer « de 3,9 milliards de dollars à 3,2 milliards en 1996-1997, à 2,2 milliards en 1997-1998, à 1,2 milliard en 1998-1999 et enfin, à zéro dollar en 1999-2000 » (Frappier et al. 2012, p.30). Tous les ministères doivent faire leur « part » pour répondre à cet objectif. La ministre de l'Éducation de l'époque, Pauline Marois,<sup>8</sup> met de l'avant des coupes importantes dans le réseau de l'éducation, et annonce notamment une hausse des frais de scolarité pour l'université, projet auquel elle renonce à la suite d'un mouvement de grève lancé par le Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE)<sup>9</sup>. Cependant, les coupures récurrentes dans le secteur de l'éducation vont affaiblir la situation financière des universités. Le gouvernement mettra en place une taxe à l'échec. Cette taxe vise à faire payer les étudiants et les étudiantes pour les cours qu'ils échouent.

Suite à cette grève, le mouvement étudiant québécois est en restructuration. Lors d'un congrès en 2000, le MDE tient le dernier congrès de son histoire. Déjà à ce moment, quelques associations étudiantes, les plus revendicatrices, réfléchissent à la prochaine organisation à mettre sur pied. C'est dans le contexte de la lutte contre la Zone de Libre Échange des Amériques (ZLÉA) et

---

<sup>8</sup> Pauline Marois est devenue Première ministre du Québec à la suite de l'élection du 4 septembre 2012.

<sup>9</sup> Le MDE était un regroupement d'associations étudiantes représentant autant des associations collégiales qu'universitaires.

d'une campagne de *boycott* de la taxe à l'échec imposée quelques années auparavant que l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) naîtra. Son objectif est de rassembler les associations étudiantes sur des bases syndicales et combatives.

À l'issue des élections générales de 2003, le gouvernement du Québec est dorénavant composé de façon majoritaire des élu-e-s du Parti libéral du Québec (PLQ) qui poursuit la même lancée que le gouvernement du PQ. Il reprend l'objectif du déficit zéro. Avec comme leitmotiv « la réingénierie de l'État », ce gouvernement promet de faire le ménage dans l'utilisation des fonds publics. Plus largement, son objectif est de revoir la structure de l'État. Il met en place une agence destinée à encourager les projets en partenariat public-privé (PPP), procède à des regroupements d'établissement dans le domaine de la santé et adopte des lois pour favoriser la sous-traitance (Frappier et al. 2012).

Le rôle de l'État étant beaucoup dominé par des préoccupations budgétaires et économiques, au détriment de la dimension politique, au sens du débat démocratique, et au détriment d'une éthique publique correspondante, celle de l'esprit de concertation caractérisant la gouvernance québécoise (Fortier, 2010, p. 807).

Selon le site du ministère du Trésor, voici les cinq grands questionnements qui orientent la réingénierie de l'État :

- Rôle de l'État : Ce programme répond-il toujours à une mission de l'État?
- Efficacité : Atteint-il ses objectifs?
- Efficience : Pourrait-on l'offrir autrement à moindre coût tout en préservant la qualité du service à la population?
- Subsidiarité : Quelle est la meilleure instance pour en assumer la gestion?
- Capacité financière : A-t-on les moyens d'en assumer les coûts ou faut-il en revoir la portée? (Secrétariat du Conseil du trésor, 2003).

Il s'agit des questions lancées par la présidente du Conseil du trésor aux ministères et aux organismes gouvernementaux pour faire un examen de leur structure, de leur politique et de leur programme (Fortier, 2010).

Cette réingénierie s'applique aussi dans le domaine de l'éducation supérieure et les effets se font sentir entre autres par des coupures importantes dans le Programme de prêts et bourses pour les étudiants et les étudiantes aux études postsecondaires en 2004<sup>10</sup>. « Prenons exemple sur une aide annuelle type de 5000 \$ : avant la coupure, un étudiant recevait en moyenne 2400 \$ en prêt et 2600 \$ en bourse; dorénavant, un étudiant recevra en moyenne 4700 \$ en prêt et 300 \$ en bourse! » (Casgrain, 2004). Cette mesure donnera lieu à un affrontement entre le gouvernement libéral et le mouvement étudiant<sup>11</sup>. Finalement, grâce à l'aide du gouvernement fédéral par son programme de bourses du millénaire, le gouvernement de Jean Charest revient partiellement sur les coupures annoncées dans le programme des bourses étudiantes et la grève se termine huit semaines après son déclenchement.

Au printemps 2007, ce même gouvernement prévoit dans le budget de la province une augmentation des droits de scolarité de 325\$ échelonnés sur cinq ans. L'objectif est de rattraper graduellement la moyenne canadienne des droits de scolarité en plus de faire contribuer davantage les étudiants et les étudiantes aux coûts de leurs études. À cette époque, le mouvement étudiant ne réussit pas à s'opposer à la hausse des droits de scolarité. Malgré l'appel de l'Association

---

<sup>10</sup> En 2004, le gouvernement du Québec transforme 103 millions de dollars de bourses étudiantes en prêt (Casgrain, 2004).

<sup>11</sup> Lors du printemps 2005, il y a eu une grève étudiante au Québec. À l'appel de la Coalition de l'Associations pour une solidarité syndicale étudiante élargie (CASSEÉ). Elle revendiquait l'abolition de la réforme dans le programme de prêts et bourses en mettant de l'avant la perspective de gratuité scolaire.

pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), le mouvement de grève n'a jamais pris racine dans les campus. De leur côté, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) ainsi que la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) n'ont jamais appelé leur membre à déclencher la grève.

### 3.3 Éducation et néolibéralisme

La logique néolibérale qui prévaut à l'échelle internationale et au Québec fait en sorte que l'éducation est perçue comme une marchandise qui permet à certains de faire des profits plutôt qu'un droit.

[...] lorsque l'élite parle d'éducation, elle parle en fait d'économie. Elle ne parle jamais de culture, encore moins d'enseignement. Son discours ne fait que ressasser une idée fixe : l'université doit marcher au pas de l'entreprise privée (Martin et Ouellet, 2011, p.14).

C'est à partir des années 1970, dans la foulée de la contre-révolution néolibérale, qu'apparaît la volonté de brancher directement l'éducation sur l'économie en modifiant la nature même du savoir. À ce moment seulement, il sera possible de transformer les institutions d'éducation postsecondaire en lieu d'accumulation du capital (Martin et Ouellet, 2012, p.48).

Cette logique néolibérale en éducation modifie les relations entre les professeurs et professeures et les étudiants et étudiantes.

La tendance à développer le modèle de l'utilisateur-payeur a également des conséquences sur les enseignant-e-s. Les étudiant-e-s sont de plus en plus perçu-e-s comme des client-e-s, ce qui provoque une concurrence entre les universités pour attirer ces consommateurs payants (Robinson, 2012, p.74).

Si cette clientélisation du rapport étudiant-universitaire a pu gagner du terrain et s'installer, c'est parce que la mentalité de l'entreprise privée a progressivement prévalu dans les administrations de nos universités et, bien sûr, à la direction du ministère de l'Éducation. On croit maintenant dur comme fer qu'une entreprise privée est forcément mieux gérée qu'une entreprise d'État (Martin et Ouellet, 2011, p 127).

Intégrer une vision marchande au domaine de l'éducation fait en sorte que les diplômes sont considérés sous un angle utilitariste, obtenus au détriment d'une visée d'émancipation citoyenne. Si les diplômes deviennent un bien de consommation, la logique capitaliste préconise que le coût des diplômes soit modulé selon le principe d'offre et de la demande ou qu'il soit indexé au coût de la vie.

À l'ère néolibérale, l'éducation est considérée de façon utilitariste. Elle est fondée sur la notion de « capital humain ». Dans ce cadre, l'éducation a pour fonction de renforcer les potentialités économiques de l'individu. C'est un « investissement »... qui permet à l'individu d'obtenir un meilleur emploi et de meilleures conditions d'existence (Frappier et al. 2012, p.42).

En fait, selon le dogme du néolibéralisme et de l'éducation marchande, ce qui prime dans le choix d'orientation académique des étudiants et des étudiantes c'est l'employabilité. Plus un diplôme permet l'obtention d'un meilleur emploi, plus ce diplôme a de la valeur. Avec cette logique, une valeur marchande est donnée aux enseignements et la formation générale et citoyenne est reléguée au second plan.

L'éducation est de plus en plus subordonnée aux exigences et aux intérêts du marché. Elle s'est technocratisée (certains-e-s disent modernisée) et marchandisée par à-coups, en fonction des résistances. Elle a transformé les étudiant-e-s en client-e-s et les professeur-e-s en entrepreneur-e-s – des sollicitateur-e-s de subventions (Frappier et al. 2012, p.46).

Le néolibéralisme apporte une transformation en profondeur dans le rapport entre les acteurs du milieu de l'éducation. La recherche et l'innovation prennent une place de plus en plus importante au détriment de l'enseignement.

En augmentant le nombre d'universitaires et en arrimant la formation, principalement dans les domaines technoscientifiques, aux exigences de la croissance en développant des outils d'évaluation et de mesure, l'objectif est d'optimiser les prévisions quant à la formation et à l'allocation des ressources humaines dans le but de maximiser la croissance du capital. Cela veut dire qu'on ne peut plus laisser le « facteur résiduel » qu'est l'éducation en dehors des plans et calculs qui anticipent sur la croissance : il faut l'intégrer entièrement dans la stratégie d'accumulation (Martin et Ouellet, 2012, p.45).

Le savoir devient une marchandise avec une valeur monétaire et conséquemment, la présence d'universités et de centres de recherche constitue un atout majeur pour les métropoles qui doivent se démarquer dans la concurrence.

### 3.4 Histoire de la grève de 2012

Issu d'une longue tradition de lutte, le mouvement étudiant réplique aux attaques du gouvernement. Outre les grèves de 1998 et celle de 2005, le mouvement étudiant québécois n'en n'était pas à ses premières confrontations. C'est en 1968 que la première grève générale étudiante est organisée par l'Union générale étudiante du Québec (UGEQ) qui revendique notamment la création d'une deuxième université francophone à Montréal ainsi que

l'amélioration du régime de prêts et bourses. Affaiblie suite à la lutte, l'UGEQ se dissout.

Par la suite, plusieurs autres mouvements de grève étudiante menés par l'Association Nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEEQ) ont eu lieu au Québec. C'est notamment le cas en 1974 alors que le mouvement étudiant a mené deux luttes de front. Une première visant à abolir les Tests d'aptitude aux études universitaires (TAEU) et l'autre, pour l'amélioration des prêts et bourses. Les années 1978, 1986, 1988, 1990 marquent aussi des conflits entre le gouvernement et le mouvement étudiant. À chaque fois, les enjeux visent à s'opposer à la hausse des frais de scolarité en revendiquant la gratuité scolaire ou à revendiquer des modifications au régime de prêts et bourses. La ligne directrice est d'améliorer l'accessibilité aux études postsecondaires.

C'est dans un contexte où le gouvernement du Québec adopte un discours sur l'équilibre budgétaire et l'austérité et qu'il annonce une importante hausse des frais de scolarité que la grève étudiante du printemps 2012 émergera. Bien qu'il soit difficile de retracer l'histoire précise de ce mouvement de grève marqué par six mois de lutte, six mois d'actions collectives sur une base quotidienne, nous allons dresser un portrait des événements.

Pour réaliser cet exercice, nous avons eu recours à la périodisation proposée par Cyr et Savard dans le livre « Un printemps rouge et noir » (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014). Cette division en quatre phases du mouvement de grève permet de bien comprendre l'évolution du conflit et de marquer des moments dans l'organisation des actions durant la grève. La première phase est celle de la construction du mouvement de grève. Elle couvre essentiellement la période du 13 février 2012, date du déclenchement de la grève, jusqu'au 6 mars, la veille d'une importante action suivie d'une forte répression au siège social de Loto

Québec. La seconde période nommée « l'offensive » s'étend du 7 mars jusqu'au 12 avril 2012, le lendemain de l'injonction obtenue par l'Université de Montréal pour forcer le retour en classe. La troisième période qualifiée de « défensive » se déroule jusqu'au 10 juin 2012 à la suite des actions entourant les festivités du Grand Prix de F1 du Canada. La dernière période recoupe l'ensemble des actions réalisées jusqu'aux élections provinciales, soit le 4 septembre 2012. Cette période est appelée la « démobilisation ».

#### 3.4.1 De 2010 à 2012 : la construction de la mobilisation étudiante

Avant d'entrer dans le récit de la grève, il apparaît important de faire un rappel des événements qui se sont déroulés tout juste avant son déclenchement. L'histoire commence au printemps 2010. Le ministre des Finances, Raymond Bachand, devant un auditoire du Conseil du patronat du Québec, adopte une expression qui va marquer l'imaginaire. Selon le ministre de l'époque, il faut que le Québec prenne le chemin d'une « révolution culturelle » (Larocque, 2010). Cette formulation fait référence à une révolution tarifaire qui vise à implanter le principe d'utilisateur-payeur pour les services publics au Québec. Ainsi, chaque Québécois et Québécoise doit payer le prix « juste » pour les services qu'il ou elle reçoit. Lors de l'annonce de son budget le mois suivant, le gouvernement annonce une hausse des frais de scolarité, sans toutefois donner davantage de précisions.

Un peu plus tard, le ministre confirmera l'augmentation significative des frais de scolarité universitaires pour la session d'automne 2012 (Lacoursière, 2010). C'est à ce moment que l'idée de grève commence à être discutée dans les milieux étudiants. Au congrès de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) le 2 et 3 octobre 2010, le plan d'action suivant est adopté :

Que les associations consultent leurs membres sur la proposition suivante :

Que l'ASSÉ poursuive sa campagne contre la hausse des tarifs jusqu'en hiver 2012 en mettant l'accent sur l'éventuelle hausse des frais de scolarité et en appelant à des mobilisations ponctuelles;

Que l'ASSÉ appelle à tenir une série d'assemblées générales dans ses associations membres et dans les associations non membres durant l'automne 2011. L'objectif de ces assemblées sera d'obtenir des mandats de grèves générales illimitées pouvant être déclenchées lors d'une assemblée générale ultérieure qui se déroulera en hiver 2012;

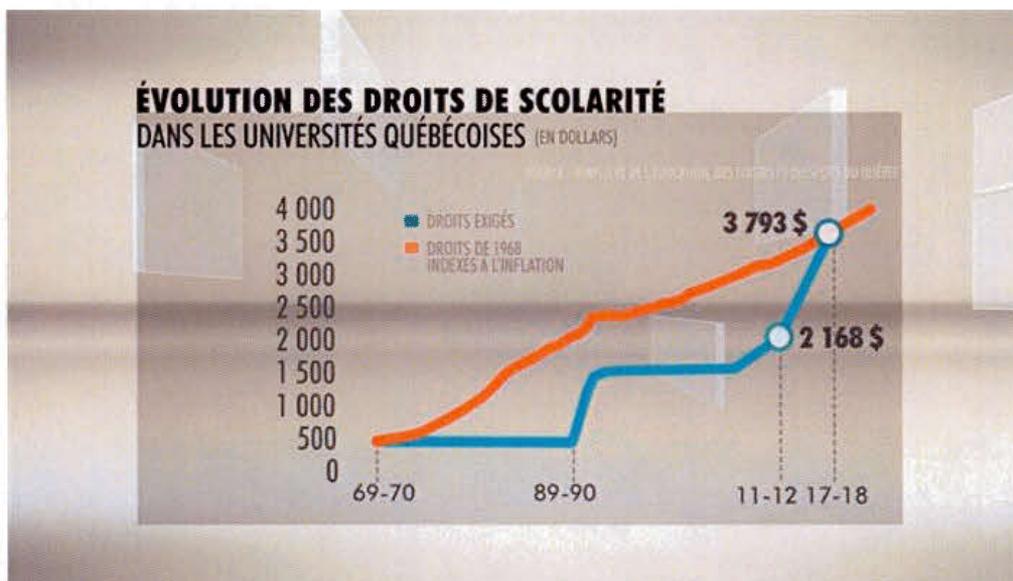
Que l'ASSÉ annonce publiquement (après l'obtention des mandats de grève) au gouvernement du Québec qu'une grève générale illimitée sera déclenchée en hiver 2012 si ce dernier ne satisfait pas les revendications de l'actuelle campagne de l'ASSÉ;

Que l'ASSÉ invite l'ensemble de la population étudiante québécoise à déclencher une grève générale illimitée en hiver 2012 et que l'ASSÉ passe à l'action si un plancher raisonnablement élevé d'associations étudiantes est en faveur de ce moyen de pression (Congrès de l'ASSÉ, 2-3 octobre 2010).

À peine deux mois plus tard, le gouvernement organise un sommet sur l'accessibilité aux études supérieures qui se tiendra le 6 décembre 2010 à Québec. Malgré l'invitation du gouvernement aux différentes associations étudiantes pour participer au sommet, l'ASSÉ organise une manifestation en marge de cette rencontre. Pas question pour elle d'aller discuter du montant d'une hausse des frais de scolarité. La FECQ et la FEUQ et certaines organisations syndicales décident d'y participer, mais claquent finalement la porte du sommet considérant que le débat était réglé d'avance (Radio-Canada, « Syndicats et étudiants claquent la porte », 2010).

C'est finalement au mois de mars 2011, que le ministre des Finances, Raymond Bachand annonce le montant de la hausse des droits de scolarité. La facture

étudiante sera augmentée de 1625 \$ de manière graduelle pendant les cinq prochaines années. Le tableau suivant (Radio-Canada, 2012), montre l'évolution des frais de scolarité au Québec en lien avec l'indexation depuis 1968. En fait, le gouvernement justifiait la hausse des frais de scolarité en prétextant que depuis 1968, le gel des frais de scolarité constituait un déséquilibre intergénérationnel, car les étudiants et les étudiantes d'aujourd'hui payent moins en dollars constant que ceux et celles de 1968.



Source : Radio-Canada, 2012

L'ASSÉ est « sur le pied de guerre » et annonce qu'elle envisage la grève pour contrer cette attaque à l'accessibilité aux études (ASSÉ, « une véritable déclaration de guerre », 2011). Elle engage une escalade des moyens de pression.

Le 31 mars 2011, l'ASSÉ lance un appel à manifester et invite les associations étudiantes locales à déclencher un jour de grève (Cameron, *La Presse*, 2011). Le mot d'ordre est repris à la rentrée scolaire de l'automne 2011. Durant toute

cette session, les organisations étudiantes élaborent leurs discours et se mobilisent. Le 10 novembre 2011, une grande manifestation, organisée à l'appel de l'ensemble des associations étudiantes nationales, rassemble près de 30 000 personnes (Breton, *La Presse*, 2011). Cette manifestation se voulait un ultimatum lancé au gouvernement avant de déclencher le processus menant à une grève générale illimitée.

La manifestation du 10 novembre est notre dernière chance d'être entendus par le gouvernement. Pourtant, face à cette démonstration de force étudiante, ce dernier n'offrira que son mutisme en guise de réponse. Ce jour-là, je comprends, comme des dizaines de milliers d'autres étudiants, qu'il va falloir faire grève. Tous les autres moyens de pression ont échoué, et il ne nous reste plus qu'une session, celle du printemps, pour bloquer la hausse (Nadeau-Dubois, 2013, p.16).

Le travail que les associations étudiantes avaient à faire pour convaincre la population de la justesse de ses revendications était considérable. Cela faisait plusieurs années que le gouvernement et les chroniqueurs de droite intervenaient sur la légitimité d'une hausse de droit de scolarité préparant ainsi l'opinion publique. « La mobilisation médiatique qui a précédé l'annonce de la hausse des frais de scolarité est saisissante : entre 2005 et 2010, sur les 143 chroniques ou éditoriaux traitant de la question, seulement quatre s'opposaient à la hausse » (Nadeau-Dubois, 2013, p 78).

Une année complète permet aux associations étudiantes d'informer et de conscientiser les étudiantes et les étudiants quant à la transformation de l'éducation supérieure au Québec qui est désormais vue par le gouvernement comme un choix individuel devant mener à une carrière. Le choix de poursuivre des études doit être assumé par l'étudiant ou l'étudiante, perçu alors comme un client qui doit payer le prix « juste » pour la formation qu'il ou elle recevra.

Pour les gouvernements au pouvoir à partir du milieu des années 1990, l'éducation supérieure, qui pourtant contribue à la richesse d'une société, n'est plus un bien public ou un droit, mais un service pour lequel les individus doivent payer selon le principe de l'utilisateur-payeur. C'est pour s'opposer à cette conception de l'éducation que les associations étudiantes locales et nationales tiennent des débats sur l'éducation, diffusent des informations et des analyses critiques dans lesquelles elles affinent leurs arguments et produisent un discours contre hégémonique. Ces mois de préparation mèneront à une confrontation majeure avec le gouvernement du Québec dans laquelle le mouvement étudiant gagnera l'appui d'une bonne partie de la population.

#### 3.4.2 Du 13 février au 6 mars : la construction de la grève

Au cours de ces quelques semaines, les associations étudiantes sont très actives sur l'ensemble des campus universitaires et dans les différents cégeps du Québec. Le mouvement est en train de jeter les bases de son organisation. Des assemblées générales regroupant les étudiants et les étudiantes se tiennent dès le début de la session d'hiver. Il y a de nombreuses manifestations et actions symboliques sur les différents campus. L'objectif vise à consolider le noyau de militants et de militantes actif-ve-s, et également de sensibiliser les autres étudiants et étudiantes qui ne sont pas encore convaincu-e-s de la justesse des revendications et du moyen d'action principal qui leur est proposé, la grève. Finalement, cette dernière est déclenchée le 13 février 2012 par quelques associations universitaires (Valderrama Chavez, 2012).

La journée du 16 février donne le ton à ce qui allait se dérouler dans les mois qui vont suivre. L'une des actions marquantes du début de la grève est le

blocage de la tour de la Bourse organisé par la Coalition Main rouge<sup>12</sup> (La Presse canadienne, *Le Devoir*, 2012). La tour de la Bourse, située en plein cœur du quartier des affaires de Montréal, constitue l'un des symboles les plus parlant du pouvoir financier dans la métropole. Le soir même, l'association étudiante du Cégep du Vieux-Montréal reçoit le résultat positif de son référendum de consultation sur la grève. Suite aux refus de l'administration d'assurer l'accès aux locaux du cégep durant la grève, des étudiants et des étudiantes décident de se barricader dans le cégep. Au cours de la nuit, il y aura un affrontement avec la police et 37 personnes sont arrêtées (Santerre, *La Presse*, 2012).

Une semaine plus tard, le 23 février, la CLASSE organise un grand rassemblement pour marquer le début de grève qui regroupe entre 10 000 et 15 000 personnes (Radio-Canada, *Manifestation étudiante : circulation perturbée à Montréal*, 2012). Suite à cette manifestation, un groupe d'étudiants et d'étudiantes se dirige aux abords du pont Jacques-Cartier pour tenter de le bloquer, mais la police les en empêche. Il s'agit d'un endroit névralgique de la circulation à Montréal. Ce pont est l'un des principaux points de passage pour quitter l'île de Montréal en direction de la Rive-Sud.

### 3.4.3 Du 7 mars au 11 avril : la phase offensive

Cette étape de la grève correspond à une période d'offensive, car les étudiants et les étudiantes sortent à l'extérieur de leur campus pour organiser des actions dans un bon nombre de villes du Québec. Elle se caractérise par une multiplicité d'actions, dont les grandes manifestations nationales, le début des

---

<sup>12</sup> Cette coalition est composée de plus de 100 organisations syndicales, féministes, communautaires, étudiants et populaires. Elle revendique l'accès à des services publics universels et de qualité.

actions de perturbation économique, de même que des actions directes. On parle d'offensive car l'objectif est d'augmenter la pression sur le gouvernement en organisant des actions de visibilité, des coups d'éclats et des perturbations. Durant cette phase, le nombre de grévistes atteint son maximum, avec plus de 300 000 étudiants et étudiantes en grève.

L'une des actions qui symbolise ce changement de ton est celle organisée le 7 mars au siège social de Loto Québec. Dans le même bâtiment de la rue Sherbrooke, on retrouve aussi la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) qui regroupe l'ensemble des recteurs et rectrices des universités du Québec. Ces derniers ont pris position en faveur de la hausse des droits de scolarité. Cette perturbation a été sévèrement réprimée et un manifestant perdra même l'usage d'un œil (Radio-Canada, *Une manifestation étudiante vire à l'affrontement*, 2012).

Par la suite, les actions de blocage et perturbation se multiplient et ciblent d'autres lieux de la métropole ou des lieux donnant accès à la métropole. On pense au blocage de l'autoroute 40, le 14 mars, à celui du pont menant au Casino de Montréal le lendemain, au blocage du ministère de l'Éducation le 19 mars, et à celui du pont Champlain le 20 mars. Encore une fois, on remarque que plusieurs de ces actions visent des lieux qui assurent la circulation des biens et des marchandises nécessaires aux échanges économiques.

Le 22 mars est une journée importante pour le mouvement de grève. Tôt le matin, un groupe d'étudiants et d'étudiantes bloque les voies d'accès au Port de Montréal, créant une congestion monstre pour les camions de livraison (Journal Métro, « *Des étudiants ont tenté de bloquer le Port de Montréal* », 2012). L'après-midi de cette même journée, on assiste à la grande manifestation convoquée par l'ensemble de groupes nationaux étudiants. Il s'agit de l'un des

plus importants rassemblements de la grève, sinon le plus important. Certains observateurs et observatrices estiment à 200 000 le nombre de personnes présentes dans les rues du centre-ville de Montréal pour dénoncer la hausse de frais de scolarité (Radio-Canada, « *Forte mobilisation, calme et bonne humeur pour la manifestation contre la hausse des droits de scolarité* », 2012).

La mobilisation a atteint un premier sommet le 22 mars, alors que, dans le cadre de la grande manifestation nationale des trois organisations étudiantes, un nombre record de 303 000 étudiants étaient en grève. La liste des associations en grève est interminable et ratisse large : des traditionnelles sciences sociales à la biochimie, en passant par les étudiants de la Polytechnique. Il s'agit encore, au moment d'écrire ces lignes, du plus grand débrayage de notre histoire, tous domaines confondus (Nadeau-Dubois, 2013, p.46).

À ce moment du conflit, le mot d'ordre mis de l'avant par les associations est celui de l'opposition à la hausse des droits de scolarité. D'ailleurs, la bannière de tête lors de la manifestation avait comme slogan « Ensemble bloquons la hausse » (voir annexe C). Ce slogan représente fidèlement la revendication de base portée par l'ensemble des groupes étudiants.

Malgré cette manifestation nationale d'envergure, le gouvernement refuse toujours de rencontrer les délégués et déléguées des associations étudiantes nationales pour négocier une sortie de crise. Les actions de blocage et de perturbation se poursuivent afin d'augmenter la pression sur le gouvernement. Parmi les actions, on compte l'occupation du siège social de la Société des alcools du Québec (SAQ) le 27 mars, le blocage du Port de Montréal, l'action directe visant à peindre l'ensemble de la façade du bâtiment du ministère de l'Éducation le 2 avril, la perturbation de l'assemblée des actionnaires de la Banque Nationale le 4 avril, un autre blocage du Port de Montréal le 10 avril et celui de la Banque Nationale, le 11 avril. Ce genre d'actions surtout orientées vers des cibles économiques, des lieux symboliques de l'accumulation du

capital ou encore des lieux importants des réseaux routiers de la métropole, montre la détermination des groupes étudiants à se faire entendre par le gouvernement. On constate également qu'il s'agit de lieux qui symbolisent la concentration du capital ou encore, de lieux nécessaires aux échanges économiques et à l'accumulation du capital.

Ce mode organisationnel décentralisé a eu pour effet de rejoindre un plus grand nombre d'étudiants et d'étudiantes, de même que de multiplier les actions collectives dans l'espace public et dans la métropole.

#### 3.4.4 Du 12 avril au 10 juin : la phase défensive

Cette période est marquée par la volonté de l'État de mettre un terme à la grève qui paralyse les activités académiques des institutions collégiales et universitaires depuis huit semaines déjà, par tous les moyens possibles. Le conflit s'éternise et le mouvement ne semble pas vouloir s'épuiser. On compte encore 168 600 étudiants et étudiantes en grève à ce moment (SIGGI, 2012). Le gouvernement décide finalement d'arriver à une entente avec les associations étudiantes alors que de leur côté, certaines directions de cégep tentent de forcer un retour en classe. Voyant l'impasse de ces deux stratégies, le gouvernement vote une loi spéciale sous bâillon, la loi 78, Dans une certaine mesure, cela démontre bien l'incapacité de l'État à résoudre la crise. Cette phase de la grève qualifiée par Cyr et Savard de « défensive », décrit essentiellement le fait que le mouvement étudiant a dû défendre son droit de grève et la légitimité de ses assemblées générales où se prennent les votes de grève. Il faut dire que dans les associations en grève, les activités scolaires ne se tiennent pas, soit parce que les directions des établissements décident de fermer leurs portes ou parce que les étudiants et les étudiantes organisent des lignes de piquetage pour empêcher

les membres du personnel et les étudiants et étudiantes d'entrer dans l'établissement.

Le gouvernement n'a définitivement pas l'intention de revenir sur sa décision, alors que quelques étudiants et étudiantes se sont tourné-e-s vers les tribunaux pour demander des injonctions, visant ainsi à forcer le retour en classe. Ces derniers prétendent que la grève les empêche d'accéder à « leur droit individuel d'étudier ». Sur plusieurs campus de cégeps et d'universités, la réplique des étudiants et étudiantes grévistes s'est fait sentir, par des blocages de portes, des alertes à la bombe ou des alarmes d'incendie activées.

Au fil des semaines où les activités académiques et l'enseignement sont paralysés, la tension monte dans les cégeps et universités. La résistance étudiante contre ces injonctions qui vont à l'encontre de la volonté des assemblées générales ne s'est pas faite sans conséquence. L'une des premières injonctions est celle concernant l'Université de Montréal. Suite à l'annonce de l'injonction, des centaines d'étudiants et d'étudiantes ont convergé le 12 avril à l'Université de Montréal pour démontrer leur opposition à cette décision de la cour. L'entrée du pavillon principal de l'université a été saccagée par les manifestants et manifestantes (Radio-Canada, « *Grève étudiante : Manifestation à l'Université de Montréal pour dénoncer l'injonction* », 2012).

L'injonction de l'Université de Montréal est suivie de celles de l'Université Laval, du Collège d'Alma et de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Le mouvement des injonctions prend de l'ampleur, il est suivi par le Cégep de Gatineau, l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'Université de Sherbrooke, le Cégep de Sherbrooke, le Cégep de Rosemont, le Cégep de Saint-Laurent, le Cégep de Bois-de-Boulogne, le Cégep de Ste-Thérèse et l'Université du Québec à Montréal. Bref, plusieurs associations étudiantes à

travers la province se sont vues imposer une décision des tribunaux les forçant à mettre fin à leur ligne de piquetage. Il faut préciser que la volonté des étudiants et des étudiantes derrière ces demandes d'injonction était de revenir sur le droit de grève et faire en sorte que ce mouvement soit présenté comme un « boycott », c'est-à-dire la décision individuelle des étudiants et des étudiantes de ne pas suivre leurs cours.

Parallèlement, certaines directions de cégep décident de forcer un retour en classe, malgré le vote majoritaire des assemblées générales étudiantes. Le cas du collège de Valleyfield a été beaucoup médiatisé. La direction avait imposé unilatéralement la reprise des cours le 12 avril (Gervais, 2012). D'autres administrations décident alors d'appeler, sur leur propre base, la tenue de consultations étudiantes contournant ainsi les mécanismes démocratiques mis en place par les associations étudiantes.

Pendant cette période les étudiants et les étudiantes en faveur de la lutte retournent sur les campus pour faire respecter leur droit de faire la grève. Les associations étudiantes reprennent les lignes de piquetage, s'assurant qu'aucune activité pédagogique ne se tienne sur les campus. Il faut dire qu'après deux mois de grève, les directions des établissements d'enseignement ainsi que les étudiants et les étudiantes réfractaires à la grève ont baissé les bras devant la résistance acharnée d'un grand nombre d'étudiants et d'étudiantes qui étaient encore en faveur de ce moyen d'action, même après plusieurs semaines de grève.

Les manifestations, les perturbations et les actions de tous genres continuent sur l'ensemble du Québec, quoiqu'elles demeurent plus nombreuses à Montréal. Le 13 avril 2012, plusieurs étudiants et étudiantes sont entré-e-s dans le bureau de

la ministre de l'Éducation de l'époque, Line Beauchamp, et se sont livré-e-s à du saccage (La Presse canadienne, *Le Devoir*, 2012).

Par ailleurs, les grandes manifestations nationales se poursuivent. Le 14 avril, la CLASSE organise un rassemblement national ayant pour thème *Pour un printemps québécois* (voir annexe D). Ce slogan fait référence aux luttes du « Printemps arabe ». Lors de cette manifestation, le slogan « La grève est étudiante, la lutte est populaire » apparaît sur la bannière principale à l'avant de la manifestation (voir annexe E). Cette fois-ci, la CLASSE vise l'élargissement de la lutte, cherchant à obtenir l'appui de différentes organisations des mouvements sociaux et de la population du Québec. La grève étudiante ouvre ses portes à un mouvement beaucoup plus large de contestation contre le gouvernement en place et ses orientations néolibérales.

On remarque cette évolution du discours notamment en ce qui trait aux revendications à saveur écologiste. Le 22 avril 2012<sup>13</sup> marque un tournant important. Cette manifestation, appelée par *Jour de la terre – Québec*, prend de l'importance avec l'appui et la participation massive des étudiants et des étudiantes encore en grève à ce moment. La question environnementale devient de plus en plus présente avec l'action visant à dénoncer le Salon du plan Nord organisé par le gouvernement du Québec le 20 avril. Ce salon, une foire à l'emploi pour des centaines d'entreprises, d'ouvriers et ouvrières, constitue l'occasion pour le gouvernement d'aller de l'avant dans sa volonté de faire du Nord québécois un immense chantier minier et énergétique, ce qui est présenté par le gouvernement comme une opportunité pour relancer la croissance de l'économie. Cette initiative constitue le fer de lance d'un programme ambitieux de relance économique et d'occupation du territoire du Nord du Québec. Lors

---

<sup>13</sup> Le 22 avril est le Jour de la Terre. Chaque année, différentes actions collectives sont menées dans différentes villes du monde.

de cet événement des étudiants et étudiantes en grève, des groupes environnementaux qui refusent l'exploitation des ressources non renouvelables et aussi des populations autochtones qui s'opposent à ce type de développement pour leur communauté convergent vers le Palais des congrès à Montréal pour perturber l'événement. La première manifestation du 20 avril 2012, organisée en marge du salon, dégénère en affrontement avec les forces policières de la Ville de Montréal. Le corps policier provincial sera appelé en renfort (Bilodeau et Teisceira-Lessard, 2012).

Le gouvernement tente de régler la crise en négociant avec les associations étudiantes nationales. Le 24 avril, il décide d'expulser les représentants et représentantes de la CLASSE des négociations. Pourtant, la majorité des grévistes sont membres de ce regroupement. Pour répliquer, l'Association facultaire étudiante de sciences politiques et droits de l'UQAM (AFESPED) organise une manifestation le 24 avril au soir (Radio-Canada, « *une manifestation tourne à la casse au centre-ville* » 2012).

Le 25 avril, le gouvernement annonce la fin des négociations dans la mesure où aucun terrain d'entente n'apparaît avec les associations étudiantes. Pour répliquer, une nouvelle manifestation de soir est organisée à Montréal avec comme lieu de départ la Place Émilie-Gamelin, située près de l'UQAM et du Cégep du Vieux-Montréal, dans le quartier latin. Il faut dire que ce lieu est très souvent choisi pour organiser des manifestations ayant un caractère parfois spontané, considérant qu'il est situé aux carrefours de trois lignes de métro, à proximité du centre-ville. De plus, à ce moment du conflit, cet espace était déjà considéré comme un lieu incontournable. Des milliers de personnes se présentent pour un deuxième soir consécutif. Sous le slogan « Manif, chaque soir, jusqu'à la victoire », des centaines d'étudiants et d'étudiantes vont se présenter soir après soir dans les rues du centre-ville de Montréal, à plus de 100

reprises. Des manifestations similaires, mais de moindre envergure, sont organisées dans d'autres villes du Québec comme Québec, Rimouski, Sherbrooke et Gatineau.

Alors que la fin de la session a eu lieu dans les universités et qu'elle approche dans les cégeps, les évènements se bousculent. Le 4 mai, le Parti libéral tient son congrès à Victoriaville. Une manifestation est organisée en marge de l'évènement par la Coalition Main rouge et elle vire à l'émeute. Au total, on compte plus de 100 arrestations et une dizaine de blessé-e-s parmi les étudiants et les étudiantes, dont certains blessé-e-s graves (Bilodeau, Duchaine et Journet, 2012).

La tension s'accroît. Dix jours plus tard, le 14 mai, la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp démissionne non seulement de son poste de ministre, mais elle annonce qu'elle quitte la vie politique. Elle juge ne plus être en mesure de gérer la crise. Elle est immédiatement remplacée par Michelle Courchesne (Radio-Canada, « *Line Beauchamp démissionne, Michèle Courchesne lui succède* », 2012). Cette dernière nommée dans le but de mettre un terme à la crise, prendra en main les négociations avec les associations étudiantes, en plus de piloter le projet de loi spéciale.

Le gouvernement semble impuissant face à la crise. Ni la voie des négociations, ni celle des tribunaux ne semblent vouloir arrêter le mouvement étudiant. Le gouvernement décide donc de prendre les grands moyens et d'imposer le retour en classe. Le gouvernement du Québec sanctionne alors la loi 78, *Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils fréquentent*, le 18 mai 2012 (Québec, 2012). Cette loi, mise à part de fixer les modalités et le calendrier de retour en classe, impose des dispositions importantes pour restreindre les

manifestations les rendant illégales s'il y a plus de 50 personnes qui y prennent part et que le trajet prévu de la manifestation n'aura été remis aux policiers. L'objectif de cette loi est de donner plus de pouvoir aux policiers afin de reprendre le contrôle dans des rues des villes, en particulier à Montréal. L'article 16 de cette loi prévoit des règlements pour mieux contrôler les manifestations. Voici un extrait de cette loi.

Une personne, un organisme ou un groupement qui organise une manifestation de 50 personnes ou plus qui se tiendra dans un lieu accessible au public doit, au moins huit heures avant le début de celle-ci, fournir par écrit au corps de police desservant le territoire où la manifestation aura lieu les renseignements suivants :

1. La date, l'heure, la durée, le lieu ainsi que, le cas échéant, l'itinéraire de la manifestation;
2. Les moyens de transport utilisés à cette fin.

Lorsqu'il juge que le lieu ou l'itinéraire projeté comporte des risques graves pour la sécurité publique, le corps de police desservant le territoire où la manifestation doit avoir lieu peut, avant sa tenue, exiger un changement de lieu ou la modification de l'itinéraire projeté afin de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique. L'organisateur doit alors soumettre au corps de police, dans le délai convenu avec celui-ci, le nouveau lieu ou le nouvel itinéraire et en aviser les participants (Québec, 2012).

De son côté, la Ville de Montréal adopte elle aussi son propre règlement pour encadrer les manifestations sur son territoire. En effet, l'article 2.1 a été ajouté au règlement municipal P -6 qui existait déjà.

Au préalable de sa tenue, le lieu exact et l'itinéraire, le cas échéant, d'une assemblée, d'un défilé ou autre attroupement doit être communiqué au directeur du Service de police ou à l'officier responsable.

Une assemblée, un défilé ou un attroupement pour lequel le lieu ou l'itinéraire n'a pas été communiqué, ou dont le déroulement ne se fait pas au lieu ou conformément à l'itinéraire communiqué est une

assemblée, un défilé ou un attroupement tenu en violation du présent règlement.

La présente disposition ne s'applique pas lorsque le Service de police, pour des motifs de prévention des troubles de paix, de la sécurité et de l'ordre publics, ordonne un changement de lieu ou la modification de l'itinéraire communiqué (Ville de Montréal, 2012).

Autant le règlement de la Ville de Montréal que celui du gouvernement du Québec démontrent une volonté des dirigeants politiques de légiférer dans l'optique d'un plus grand encadrement des manifestations et d'un plus grand contrôle de la rue et des espaces publics.

Plutôt que de s'épuiser, les manifestations vont gagner un large appui populaire. C'est à partir de ce moment qu'on assiste au mouvement des « casseroles ». Ce mouvement marque un élargissement de la lutte étudiante vers un mouvement beaucoup plus large et qui va s'ancrer dans les quartiers de Montréal. On assiste en quelque sorte à une décentralisation géographique d'une partie des actions collectives qui, désormais, ne sont pas restreintes uniquement au centre-ville de Montréal. Dans Ahuntsic, Villeray, Rosemont-La-Petite-Patrie, Hochelaga-Maisonneuve, le Plateau-Mont-Royal, les casseroles raisonneront aux chants et slogans joyeux des familles. C'est ainsi que dans plusieurs quartiers, les étudiants, les étudiantes et les familles se rassemblent au coin des rues avec leurs casseroles en main, cherchant ainsi à manifester leur appui aux revendications étudiantes. De plus, ces dernières visent à dénoncer le projet de loi 78, en organisant des manifestations spontanées, sans qu'aucune organisation officielle ne travaille à les mettre sur pied. Il est donc impossible pour les forces policières de trouver les organisateurs et organisatrices, et ainsi pouvoir appliquer les sanctions prévues par le projet de loi 78. Dans plusieurs quartiers montréalais, des bannières illustrant l'appui à la lutte étudiante d'un côté et l'identité de quartier de l'autre, ont été produites. Ainsi, on a pu observer

dans les manifestations du 22 juillet la bannière « Villeray désobéit » (annexe F).

La solidarité exprimée par divers groupes sociaux, dont le milieu communautaire et syndical s'est fait sentir au sein du mouvement des casseroles. Par la même occasion, on constate une ouverture et un élargissement du discours étudiant qui met de l'avant l'argument voulant que l'éducation n'est pas une marchandise, mais un bien commun devant appartenir à l'ensemble de la société.

Plusieurs manifestations se sont spontanément organisées pour dénoncer cette nouvelle loi adoptée sous le bâillon. La CLASSE, de son côté, a appelé à une grande manifestation le 22 mai, quelques jours seulement après l'adoption de la loi. Une grande marche de plusieurs milliers de personnes occupe les rues de Montréal. Le slogan principal de cette manifestation était « 100 jours de grève, 100 jours de mépris » (annexe G) ce qui témoigne de la faible considération que le gouvernement donnait aux revendications étudiantes. En répliquant avec une loi spéciale pour freiner le mouvement de grève, ce dernier démontrait sa fermeture et son manque de volonté pour résoudre la crise, d'où le sentiment de mépris.

La loi spéciale du gouvernement est vigoureusement dénoncée. Des citoyens et citoyennes prennent de plus en plus part aux manifestations, notamment par le mouvement des casseroles. Le mouvement étudiant décide de saisir cette opportunité pour élargir le discours et donner un souffle nouveau à la contestation. Le 2 juin, la CLASSE organise une manifestation familiale. On pouvait lire sur la bannière de tête (annexe H) : Ceci n'est pas une grève étudiante, c'est une société qui s'éveille ».

À cette même période, le slogan « Charest, tu ris, mais check ben ton Grand Prix » a retenti dans les rues du Québec. Ce slogan visait à menacer le gouvernement. S'il ne réglait pas la crise étudiante, des manifestants et des manifestantes allaient perturber les festivités entourant le Grand Prix de Formule 1 de Montréal. Du 7 au 10 juin, lors de la course et des festivités organisées au centre-ville de Montréal, il y a eu de nombreuses manifestations visant la perturbation. Par contre, la sécurité et les effectifs policiers étaient très présents. Les résultats de ces actions n'ont pas été ceux escomptés et la course s'est déroulée sans incident.

#### 3.4.5 Du 11 juin au 4 septembre : un été démobilisant

À partir de cette date, le mouvement de grève perd de l'ampleur. Depuis l'entrée en fonction de la loi spéciale, toutes les activités académiques sur les campus sont reportées au mois d'août. Il n'y a plus de ligne de piquetage aux portes des campus et il n'y a pratiquement plus d'assemblée générale étudiante. De plus, avec le début des vacances, les emplois d'été de plusieurs étudiants et étudiantes qui commencent, la contestation ralentit. Cela dit, certaines traditions demeurent implantées malgré tout. Les manifestations de nuit continuent d'avoir lieu malgré une participation beaucoup moins importante que celle du mois de mai. Même chose du côté des manifestations du 22 de chaque mois. Ainsi, le 22 juin, le 22 juillet ainsi que le 22 août ont connu leurs rassemblements mensuels, toutefois moins important que les mois précédents.

La perspective des étudiants et des étudiantes en lutte a migré vers un discours idéologique qui misait sur des valeurs d'égalité, de répartition de la richesse, de respect de l'environnement, de support au mouvement féministe et de changement démocratique. Il était aussi de plus en plus orienté vers une critique

générale des politiques économiques de l'État. Ainsi, une critique du néolibéralisme et des politiques d'austérité ont pris une place importante en inscrivant la hausse des frais de scolarité dans ce contexte. Le thème des manifestations du 22 juillet et du 22 août était grandement inspiré de ces thématiques. Le thème de celle du 22 juillet, « dehors les néolibéraux! » (Annexe I) a eu lieu tout juste avant l'annonce du début de la campagne électorale. Celle du 22 août, en pleine campagne électorale provinciale avait comme thème : « mobilisation générale contre les politiques néolibérales » (annexe J). La critique qui émane de ces bannières est que les partis politiques dans la course pour remporter l'élection ont tous un agenda néolibéral et ont tous recours à des mesures d'austérité pour réduire la taille de l'État.

Du côté des manifestations nocturnes, un cap important a été franchi durant cette période. En effet, le 1er août 2012 avait lieu la 100<sup>e</sup> manifestation nocturne. Bien que leur popularité ait grandement diminué durant l'été, il y a eu un certain regain pour l'occasion de la centième (Mazataud, 2012). Des manifestations de casseroles, parties de différents quartiers de Montréal, ont alors convergé vers le centre-ville pour se transformer en une très grande manifestation nocturne.

Dans la même période sur les campus, le retour en classe est forcé par la loi spéciale. La fin de l'été évoque le début d'une nouvelle année académique. De nouveaux étudiants et de nouvelles étudiantes provenant des écoles secondaires arrivent dans les cégeps. Un bon nombre d'étudiants et d'étudiantes ont diplômé et quitté les bancs de leurs institutions. Ce début de session s'ouvre avec la tenue d'assemblées générales. Dans une grande majorité des cas, le contexte et l'étirement du conflit font qu'une majorité d'associations étudiantes optent pour le retour en classe. Certaines associations résistent tant bien que mal, mais la répression et la pression est forte sur ces dernières.

Enfin, le 4 septembre, le Parti Québécois prend le pouvoir minoritaire. La campagne électorale a grandement contribué à mettre fin à la grève. Plusieurs citoyens et citoyennes décident, consciemment ou non, de remettre entre les mains du nouveau gouvernement élu, la légitimité de trancher sur la question de la hausse des frais de scolarité. Malgré l'élargissement des revendications et la prise en charge de la lutte par une frange plus importante de la population, la campagne électorale a su réduire la conflictualité jusqu'à ce que le rapport de force du mouvement soit grandement affecté, et obligeant ainsi les derniers étudiants et les dernières étudiantes à retourner en classe.

Le nouveau gouvernement élu, celui du Parti Québécois, revient finalement sur la décision du précédent gouvernement de hausser les frais de scolarité et abroge le projet de loi 78 qui limitait le droit de manifester. Ces décisions gouvernementales ont eu comme impact de satisfaire temporairement un bon nombre d'étudiants et d'étudiantes qui voient là une victoire, et reporte le débat sur l'éducation au profit d'une consultation plus large à un moment où les tensions générées par la grève seraient apaisées. Cette consultation sera finalement organisée près de huit mois après la fin de mouvement de grève.

Entre-temps, la mobilisation étudiante se poursuit plus timidement sur les campus en vue du sommet sur l'enseignement supérieur organisé par le gouvernement. Il y a notamment un « traditionnel » rendez-vous du 22 au mois de septembre. La bannière de la manifestation « En marche vers la gratuité scolaire » (annexe K), montre bien l'évolution du discours. Bien que le discours sur la gratuité scolaire soit une revendication historique dans le mouvement étudiant et l'un des principes fondateurs de la CLASSE, il est intéressant d'analyser l'approbation de plus en plus importante de cette revendication par la population en général. La grève du printemps 2012 aura entre autres permis de remettre cette revendication à l'avant-plan.

Rappelons que le gouvernement du Parti Québécois organise le Sommet de l'enseignement supérieur dans le but de revoir, entre autres, le financement de l'éducation, la gouvernance et bien sûr, la question des frais de scolarité. Lors de ce sommet, le débat est demeuré entre les mains de spécialistes, bien loin des aspirations soulevées par la lutte étudiante, à savoir la gratuité universelle de l'accès au savoir et une éducation libre de l'ingérence des intérêts privés. Ces questions ont été écartées de la table de discussion pour laisser place à des débats comptables. D'ailleurs, la bannière produite par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante pour une manifestation en marge de ce sommet illustre bien le désappointement de voir les grandes revendications étudiantes se transformer en débat comptable. On peut lire sur la bannière « 6 mois de grève pour ça? Non à l'indexation » (annexe L). Le plan proposé par le gouvernement peut être considéré comme une indexation des frais de scolarité. Ainsi, les frais payés par les étudiants et étudiantes augmenteront à chaque année suivant le coût de l'inflation. Après avoir entendu près de 350 acteurs et actrices de l'enseignement supérieur, le PQ souhaitait un ralliement autour de leur position « consensuelle ». Leur objectif est de proposer une « solution mitoyenne » entre les défenseurs de la gratuité scolaire et les tenants d'une hausse massive des frais de scolarité. Il est important de noter que l'ASSÉ a refusé de prendre part au sommet en précisant que la gratuité scolaire n'est pas un scénario envisagé par le gouvernement.

### 3.5 Les types d'actions collectives

Durant cette grève de presque huit mois, une diversité d'actions collectives est venue colorer le mouvement de contestation. Les associations étudiantes locales ont organisé des actions qui répondaient ou qui impliquaient différents degrés

d'engagement, alors que les regroupements nationaux ont appelé, entre autre, les grandes manifestations du 22 de chaque mois.

L'objectif de cette section est de dresser une typologie des différentes actions qui ont eu lieu durant la grève. Une typologie des actions collectives est essentielle pour comprendre dans quel esprit les différentes actions étaient organisées. Elle permettra surtout d'établir de quelle manière les actions ont évolué durant la grève. Bâtir une telle typologie n'est pas un exercice simple à faire. Pour parvenir à notre fin, nous nous sommes inspirés de Cyr et Savard qui propose des distinctions intéressantes entre différents types d'actions collectives (Cyr et Savard, 2014). Ces derniers identifient trois grands types d'actions : les actions de légitimation, offensives et défensives.

Cette typologie d'action réalisée par Cyr et Savard a été produite à partir d'une recension de l'ensemble des actions qui ont été produites durant la grève. Évidemment, certaines actions peuvent difficilement être classées dans l'une ou l'autre de ces catégories, mais cette typologie est un outil qui permet néanmoins de mieux comprendre dans quelle perspective l'action se réalise, à savoir si elle vise à légitimer, perturber ou se défendre.

Les actions de légitimation visent à établir une légitimité à la lutte autant à l'interne, c'est-à-dire chez les militants et les militantes, qu'à l'extérieur, c'est-à-dire dans la population en générale. Cela est essentiel pour s'assurer d'une forte participation de la base militante et pour obtenir un appui populaire plus large pour ainsi établir un rapport de force plus grand face à l'État. Les grands rassemblements et les grandes manifestations nationales appelées chaque 22 du mois pour la période de mars à septembre sont, sans aucun doute, les actions collectives les plus connues. Ces grands événements assurent une visibilité médiatique, en plus de rassembler un grand nombre de grévistes des différentes

régions du Québec. Les actions à portée symbolique, aussi appelées actions de visibilité, s'inscrivent aussi dans cette logique de légitimation. L'objectif est de faire connaître les revendications dans un cadre souvent festif et artistique.

Sur le plan symbolique, on ne peut pas passer à côté du *carré rouge*, symbole de cette grève. Dans la métropole, les carrés rouges sont visibles de partout. Abordé autant sur les vêtements des personnes qui soutiennent les revendications étudiantes, qu'un drapeau rouge sur les balcons ou encore sous forme de graffitis dans la ville, le carré rouge est le symbole d'auto-identification des partisans et des partisanes de cette grève. Ce concept visuel vise à créer un sentiment d'appartenance au mouvement et, par le fait même, il participe à visibiliser les personnes étudiantes ou non, qui appuient le mouvement.

De nombreux groupes, dont l'École de la montagne rouge<sup>14</sup>, ont utilisé l'art pour faire connaître les revendications du mouvement de grève. L'objectif est d'apporter une esthétique et une couleur particulière au mouvement de grève. À titre d'exemple, l'École de la montagne rouge se réfère au Mont-Royal, un parc situé sur la montagne au cœur du centre-ville, autant dans son nom que dans son logo. Ce grand parc public est apprécié par la population de la ville, en plus d'être un symbole qui représente la métropole à l'international.

Le deuxième type est celui des actions dites offensives. « Elles ne se préoccupent généralement pas beaucoup de « l'opinion publique » » (Cyr et Savard, 2014, p.60). Ce genre d'action vise la perturbation d'activités économiques ou politiques, afin d'accroître la pression sur le gouvernement. Les occupations de bureaux des ministères, les blocages de routes, de ponts, du

---

<sup>14</sup> Il s'agit d'une initiative de créatifs, principalement issus du baccalauréat en design graphique de l'UQAM, qui propose une esthétique de la lutte du printemps 2012.

port, les perturbations économiques et les actions directes de vandalisme font partie de cette famille d'actions. L'objectif est de perturber la quotidienneté et de forcer l'État à réagir et à régler le conflit. Ces actions de nature plus sensibles sont menées par un plus petit nombre d'étudiants et d'étudiantes prêt à recourir à des moyens parfois considérés illégaux. Ils organisent ces actions en plus petits groupes. Ils identifient leurs cibles, font du repérage pour décider de leur stratégie. Ils sont conscients des risques encourus qui peuvent aller jusqu'à l'arrestation, et ils sont prêts à les assumer.

Le dernier type est celui que l'on nomme les actions défensives. Ces actions visent à défendre le mouvement de grève et ses revendications. Ainsi, les étudiants et les étudiantes érigent des lignes de piquetage devant leur institution scolaire pour faire reconnaître leur droit de grève et s'assurer qu'aucune activité académique n'a lieu sur les campus. Durant la grève de 2012, ce type d'action a été très utilisé, surtout à la suite des injonctions octroyées par les tribunaux pour forcer le retour en classe. Les militants et les militantes doivent se rassembler sur les campus pour empêcher que certains professeurs, professeures, étudiants et étudiantes plus réfractaires au mouvement de grève recommencent les cours.

De son côté, Ripoll a aussi élaboré une typologie d'actions collectives (Ripoll, 2008). Comme géographe, la typologie de ce chercheur a intégré sa préoccupation pour le rapport des actions à l'espace.

Le premier type d'action est celui des manifestations et des autres rassemblements publics. « À défaut de forcer physiquement la porte des lieux de pouvoir, le premier réflexe des collectifs mobilisés est souvent de chercher à investir et devenir maître de « la Rue » » (Ripoll, 2008, p.89). L'objectif de ces actions est de faire connaître des revendications dans l'espace publique. Si l'on veut faire un parallèle avec la typologie de Cyr et Savard, on pourrait l'attribuer

aux actions de légitimation.

Le second type comprend les actions radicales et/ou symboliques. Ces actions, comme des actions de blocage, de désobéissance civile, de sabotage et autres impliquent un nombre plus restreint de participants et de participantes. Dans la typologie de Cyr et Savard, ce registre d'action comporte autant les actions dites offensives que les défensives. Leur objectif est « de détourner les espaces fonctionnels et troubler l'ordre public » (Ripoll, 2008, p.92).

Le dernier type d'action : « les forums ou autres tentatives de constitution d'une *agora* » de la typologie de Ripoll consiste à sortir du simple aspect de la contestation et de favoriser la discussion, les échanges et les débats (Ripoll, 2008). L'objectif est de créer des espaces ouverts visant à convaincre et à dialoguer en vue de rallier la population à sa cause.

Bien que la typologie de Cyr et Savard ne fasse pas mention du rapport de l'espace, elle demeure à notre avis un outil très intéressant, car elle a été conçue précisément pour analyser la grève étudiante de 2012.

## CHAPITRE IV : ANALYSE DES DONNÉES

Comme nous l'avons vu dans les chapitres qui précèdent, Montréal et d'autres villes du Québec ont été, au printemps 2012, la scène d'un grand nombre d'actions collectives menées par des étudiants et des étudiantes qui contestaient la hausse des frais de scolarité annoncée par le gouvernement du Québec. Bien que la grève étudiante soit nationale, au sens où elle a touché un grand nombre de cégeps et d'universités des différentes régions du Québec, la grande majorité des actions collectives, soit autour de 711 actions, se sont déroulées dans le centre-ville de la métropole montréalaise entre les mois de février et août. Ces actions, de diverses formes et expressions, se sont déroulées dans certains lieux du centre de la métropole avant de s'étendre vers différents quartiers péricentraux, où la participation, notamment aux marches de casseroles, s'est élargie et a rejoint un plus grand nombre de personnes qui, sans être elles-mêmes aux études, appuyaient les revendications étudiantes.

### 4.1 Les enjeux

À titre de rappel, notre question de recherche vise à mettre en lumière les raisons qui motivent les militants et les militantes étudiant-e-s à choisir des lieux plutôt que d'autres pour organiser des actions collectives. Bien qu'en apparence plusieurs actions semblent improvisées, nos entretiens ont révélé que dans la majorité des cas, il s'agit d'actions planifiées et mûrement réfléchies.

Bien que l'enjeu principal de cette grève étudiante, qui a duré des mois, demeurait celui d'une hausse majeure des frais de scolarité qui allait à

l'encontre de l'accessibilité à l'éducation supérieure, d'autres enjeux ont fait surface au cours de cette longue grève.

Il est clair pour tous les répondants et répondantes qu'au départ la hausse des frais constituait l'enjeu principal de cette grève. Progressivement, cet enjeu a été interprété et associé à l'accessibilité aux études et, par extension, à la gratuité scolaire.

Les revendications étudiantes ont évolué tout au long de la grève. Les discours et les entretiens que nous avons menés relèvent que la question de l'accessibilité aux études était au cœur des préoccupations des étudiants et étudiantes, ce qui converge vers la question du financement de l'éducation supérieure.

Plus largement ça a suscité des réflexions chez les étudiants et étudiantes grévistes sur l'organisation des universités, par rapport à la gestion des universités, par rapport au rapport que ces gens-là ont avec leur propre éducation. Les enjeux ont largement dépassé la question monétaire (Extrait d'entrevue 2, 2015).

Cette prise de conscience du sous-financement des institutions académiques supérieures a permis la tenue d'un large débat sur des enjeux qui dépassent largement la sphère de l'éducation.

Après plusieurs semaines, c'était devenu un mouvement social vraiment plus large d'opposition au néolibéralisme et au gouvernement Charest qui en était à son troisième mandat, qui était une première depuis Duplessis. Cela représentait bien l'état social, mais ça démontrait aussi la fracture profonde au sein du Québec (Extrait d'entrevue 10, 2015).

Puis, la tension grandissante lors des manifestations et autres actions a fait émerger des préoccupations liées à la répression policière et à l'usage de l'espace public.

Au début moi je voyais ça comme empêcher la hausse simplement, mais après ça, cela a évolué. La question de la répression gouvernementale, la répression policière... le respect des votes de grève, la solidarité dans le milieu étudiant (Extrait d'entrevue 9, 2015).

En effet, la volonté du gouvernement, des tribunaux ainsi que de la police de contrôler le mouvement de grève a fait évoluer le discours vers une reconnaissance du droit de grève des étudiants et des étudiantes. « Au cours de la grève, il y a d'autres enjeux qui ont été soulevés, que ce soit la judiciarisation des mouvements sociaux, la liberté de manifester » (Extrait d'entrevue 2, 2015).

On constate que les enjeux ont migré non pas sur les raisons de la grève (la hausse de frais de scolarité), mais aussi sur le moyen utilisé. « Quand il y avait les retours forcés en classe, ça avait complètement dévié de la hausse des frais. C'était vraiment sur la question du respect du vote de grève, de la démocratie étudiante et du respect de l'assemblée générale » (Extrait d'entrevue 9, 2015).

« On peut penser au blocage lors des injonctions. Même si ça s'inscrit dans la même lutte, les gens sont motivés par la défense du droit de grève, et le message qu'ils lancent, c'est ça aussi » (Extrait d'entrevue 12, 2015). Suite à la vague d'injonctions demandées par des étudiants et des étudiantes qui étaient contre le mouvement de grève, les grévistes ont dû changer de stratégies et se sont concentré sur la défense de la grève.

Durant plus de six mois de conflit, l'importance de l'éducation, son financement et son accessibilité, ont été au cœur du débat public. Le débat dans la sphère publique a même largement dépassé le cadre de l'éducation. Il y a aussi la question des enjeux environnementaux.

Il y avait le grand discours, la lutte contre la hausse de frais de scolarité et la gratuité scolaire. C'était super important pour moi. Il y avait d'autres enjeux qui se passaient en même temps, comme le Plan Nord. C'était dans la même *game* économique que tout ça, mais aussi droit environnementaux et autochtones (Extrait d'entrevue 4, 2015).

Le mouvement de grève a su profiter d'un climat politique qui lui était favorable. Avec l'approche des élections et les scandales de corruption qui pesaient sur le gouvernement, il y a avait un climat de fin de régime.

Il y avait aussi la question de la fin de règne du gouvernement. Disons que le mouvement étudiant a pu utiliser une conjoncture favorable pour déclencher la grève et la poursuivre. Le fond de corruption et un paquet de décisions impopulaire, ça a servi de tremplin au mouvement étudiant (Extrait d'entrevue 8, 2015).

Au-delà de la revendication étudiante contre la hausse des frais de scolarité, il y a de multiples actions qui visaient aussi des revendications plus précises.

Pour exiger un changement de position de la part d'un acteur, je sais qu'il y a eu une action à la Fédération des cégeps, la revendication principale de cette action-là était que cessent les compressions dans les cégeps et que la fédération se positionne pour dénoncer ces compressions-là (Extrait d'entrevue 2, 2015).

Ce genre d'action qui vise à ce qu'un acteur se positionne sur un enjeu soulevé par le mouvement de grève, il y en a eu plusieurs. Dans ce cas précis, la symbolique est claire. Mais avec plusieurs actions, bien qu'elles visent toutes à

dénoncer la hausse des frais de scolarité, le lien entre la cible et le discours mis de l'avant n'est pas toujours aussi clair.

Quand tu fais des actions politiques, faut qu'elles soient cohérentes avec ton message politique aussi. Ce n'est pas juste de faire l'action et de perturber, il faut que les gens comprennent ce que tu fais. Ça va permettre aussi que les gens voient qu'ils peuvent prendre des moyens légitimes... et qu'ils peuvent le faire par la suite (Extrait d'entrevue 5, 2015).

Mais au-delà de la question de la symbolique du lieu, les répondants et les répondantes mentionnent que l'action qui est organisée doit être en lien avec les valeurs sociales défendues. Ainsi, ce n'est pas parce que des étudiants et des étudiantes s'opposent à une décision du gouvernement que toutes les cibles gouvernementales deviennent intéressantes. « Bloquer un hôpital ça serait crissement cave... Bloquer les travailleurs et les travailleuses du ministère de l'Éducation, c'est plate pour eux... mais le message politique est facile à expliquer par la suite » (Extrait d'entrevue 5, 2015). On arrive donc à la question. Comment les groupes étudiants choisissent certains lieux de la métropole pour réaliser des actions collectives?

#### 4.2 Le choix des lieux

Au-delà de la question des enjeux, d'autres critères guident les choix du lieu pour réaliser des actions collectives. D'ailleurs, la citation suivante résume bien les raisons pour lesquelles les groupes étudiants choisissent des cibles dans la métropole pour organiser leurs actions collectives.

C'était de regarder comment impliquer les gens, comment que ce n'est pas dangereux pour les gens, et voir quelle cible serait

pertinente en fonction de ces deux critères-là. Quel bâtiment ferait mal à l'État de perturber, et aussi de voir comment faire pour avoir un discours politique qui est cohérent par rapport à ce lieu-là. Voir à ce que les gens se sentent en sécurité dans cette action-là et qu'ils puissent quitter s'ils ne sentent pas à l'aise dans cette action-là et ensuite de s'assurer que les gens qui désirent rester, demeurent en sécurité (Extrait d'entrevue 5, 2015).

Au-delà des enjeux et des revendications des groupes étudiants, nos entretiens ont révélé que trois grands facteurs qui influencent le choix du lieu pour réaliser les actions collectives. Il y a la question de la centralité du lieu, de sa symbolique et de la sécurité entourant la réalisation de l'action.

#### 4.2.1 Centralité des lieux

La centralité des lieux est un thème qui a été maintes fois soulevé dans le propos des répondants et des répondantes. Dans sa plus simple expression on peut définir la centralité comme une position géométrique centrale. Pour le bien de notre recherche, cette définition est trop simpliste, c'est pourquoi nous optons pour celle qui suit car elle permet d'établir l'idée d'un centre démographique, politique et économique.

En s'affranchissant de ses seuls rapports de proximité et de distance physique, la centralité dépend de moins en moins des interactions simplement fonctionnelles et des déplacements matériels. Elle tient davantage aux interactions immatérielles, quoique localisées, qui dérivent des rapports de pouvoirs, de contrôle, de dominance-dépendance dans une société de plus en plus mondialisée (Lévy et Lusseau, 2003, p.163).

La centralité se décline donc en deux dimensions. La première est la centralité physico-spatiale que l'on peut comprendre par des critères comme l'accessibilité physique des lieux. La seconde consiste à la centralité

démographique, économique et politique que peut représenter une métropole comme Montréal par la concentration de ces activités.

La centralité des lieux s'accompagne souvent de la question de l'accessibilité des lieux. L'accessibilité physique des lieux est aussi l'un des facteurs qui permet de bien identifier la centralité d'un lieu. De quelle manière les manifestants et manifestantes vont-ils et elles pouvoir se rendre sur les lieux des actions. S'il s'agit d'une action directe, comment faciliter le déplacement des militants et des militantes et réduire les risques d'arrestations par les forces policières ?

En effet, l'accessibilité au lieu est un critère incontournable du point de vue des organisateurs et organisatrices d'actions collectives. Si personne ne réussit à se rendre au lieu de l'action, cette dernière n'a simplement pas lieu. « Même s'il y a des endroits qui seraient intéressants d'aller perturber, s'ils ne sont pas accessibles, il y a peu de chance qu'il y est une action qui s'y tienne » (Extrait d'entrevue 2, 2015). C'est pourquoi ce critère est souvent le premier en tête de liste.

Quand on est dans un brainstorm, on fait juste sortir le nom de cibles qu'on a en tête. Ensuite la facilité et la capacité de s'y rendre. Un gros débat souvent quand on choisit une cible, on s'obstine sur à quel point c'est facile en sortir, à quel point c'est facile de retrouver un endroit sécuritaire (Extrait d'entrevue 10, 2015).

Quand vient le temps d'organiser des grosses manifestations nationales qui regroupent des dizaines de milliers de personnes, l'accessibilité des lieux et leur capacité à contenir physiquement la foule deviennent des critères pour les organisateurs et organisatrices. C'est sans aucun doute l'une des raisons pour laquelle la majorité des grandes manifestations ont été organisées dans la

métropole montréalaise et ce, même si le parlement, symbole du centre des décisions gouvernementales, se situe dans la ville de Québec.

Il y a aussi des débats sur le lieu. Si c'est à Montréal souvent les manifestations sont plus nombreuses, si c'est à Québec souvent sont moins nombreuses parce qu'il faut que les gens se déplacent. Si c'est à Montréal, le lieu géographique pour s'assurer que ce soit le plus accessible possible aux gens en métro (Extrait d'entrevue 13, 2015).

La proximité devient un critère important quand le choix du lieu est soumis à des considérations financières. « La proximité, dans le sens si c'est facile de se rendre. Si tu organises une manif à Québec et que ça coûte 100 000 \$ de bus monter toute ta gang, on ne le fera pas chaque semaine » (Extrait d'entrevue 5, 2015).

Quand il s'agit de l'organisation d'une grande manifestation nationale, la capacité du lieu à pouvoir contenir la foule et aussi qui permet aux autobus provenant des autres régions du Québec de faciliter leur déplacement n'est pas négligeable.

C'est surtout des critères d'accessibilité et d'espace. Il faut que ce soit facilement accessible en métro pour permettre au plus de monde d'y aller. Dépendant de la grosseur prévue de la manifestation, il faut trouver un espace assez grand pour contenir tout ce monde-là. Il y a aussi des questions d'autobus. Quand il y a des dizaines d'autobus qui arrivent de l'extérieur de Montréal, il faut aussi trouver un endroit pour faire arrêter tous ces autobus-là (Extrait d'entrevue 13, 2015).

Dans le cadre de la première grande manifestation qui a eu lieu le 22 mars, la Place du Canada a été retenue par les organisateurs et organisatrices.

Pour la manif du 22 mars, il y a eu le débat en congrès de la CLASSE. On voulait que ce soit la plus grosse manif, alors corolairement faut avoir le plus gros point de départ. C'était assez central, du parking pour les autobus (Extrait d'entrevue 8, 2015).

D'ailleurs, les manifestations du 22 juin ainsi que celle du 22 août avait comme point de départ la Place du Canada. Pour les manifestations du 22 avril et celle du 22 mai, le point de départ était la Place des festivals. Dans tous les cas, la proximité du transport collectif, notamment le métro, ainsi que la capacité des lieux, ont orienté le choix des endroits de rassemblement.

Le choix du lieu de départ pour les manifestations ainsi que le trajet à emprunter dépendent beaucoup des objectifs de mobilisation. Si on prend l'organisation des manifestations de soir, bien que le critère d'accessibilité au lieu demeure toujours important, la capacité physique de pouvoir accueillir la foule était moins importante. « Pour les manifs de soir, ben le parc Émilie Gamelin, tu sors du métro, tu n'as pas besoin de faire un pas de plus, ça facilite beaucoup les transports. Au carrefour de trois lignes de métro » (Extrait d'entrevue 8, 2015).

À l'opposé de la centralité recherchée dans l'organisation d'action collective, les marches des casseroles ont témoigné d'une décentralisation des actions dans la métropole. Ces actions atteignent leur apogée à la fin du mois de mai et proposent une autre façon de manifester. Dans plusieurs quartiers, comme Villeray, Rosemont, Hochelaga-Maisonneuve, Centre-Sud, le Plateau-Mont-Royal ou Ahuntsic pour ne nommer que ceux-là, des manifestations locales prennent forme ce qui donne un autre sens à la question de l'accessibilité.

Quand il y avait les manifs de casseroles, il y a des gens qui proposaient qu'on aille rejoindre la manif de nuit au centre-ville. Il y avait des gens dans le quartier qui ne voulaient pas, car pour eux

le centre-ville c'était vraiment loin et c'est un endroit où ils ne vont jamais. Dans le quartier il y a beaucoup de monde qui n'ont pas de carte OPUS, y vivent vraiment dans un endroit plus restreint. Dans la population étudiante on a souvent plus de mobilité (Extrait d'entrevue 6, 2015).

Les marches des casseroles sont intéressantes à analyser, car elles permettent d'observer un élargissement des appuis à la grève par une autre frange de la population. Montréal n'est pas simplement une métropole économique. Il s'agit aussi de la ville la plus peuplée du Québec. Le mouvement de grève a débordé des lieux d'études et du périmètre géopolitique et économique de la métropole vers les quartiers péri-centraux où vivent les étudiants et les étudiantes, mais aussi des travailleurs et travailleuses ainsi que leurs familles. Cette initiative nous apparaît d'ailleurs comme un point tournant qui a donné un second souffle au mouvement de grève étudiante.

En parallèle avec les manifestations, plusieurs citoyens et citoyennes de différents quartiers de Montréal ont décidé de se réunir dans des Assemblées populaires autonomes de quartier (APAQ) pour échanger, discuter et agir. Bien que l'objectif au départ fût d'appuyer la lutte étudiante et de s'opposer à la répression politique et policière, certaines APAQ ont continué leurs activités au-delà de la grève étudiante et sont demeurées des réseaux d'échange entre les citoyens et citoyennes des différents quartiers.

Un fait important à aborder concernant les manifestations de casseroles, c'est qu'il n'était pas rare de voir les manifestations de casseroles dans les quartiers converger vers la Place Émilie-Gamelin, et rejoindre les manifestations le soir. Sous le coup de 20h, des centaines de citoyens et citoyennes se rassemblent avec leur famille, casserole à la main, pour faire résonner leur désaccord avec le gouvernement concernant sa gestion de la crise étudiante. Suite à ce tintamarre

à plusieurs intersections de différents quartiers, plusieurs manifestants et manifestantes décident de se diriger vers le centre-ville. Leur objectif est de rejoindre la manifestation nocturne qui est organisée aussi tous les soirs en partance du Parc Émilie-Gamelin.

Sur le plan de la centralité politique, bien que le Parlement, centre des décisions du gouvernement au Québec, ainsi que le ministère de l'Éducation se trouvent dans la ville de Québec, cette centralité dans les décisions politiques concernant l'éducation n'a pas eu comme effet de concentrer les actions collectives des étudiants et des étudiantes dans cette ville. Il est à noter aussi que les rencontres de négociations entre les associations étudiantes nationales et le gouvernement ont eu lieu dans la ville de Québec.

Sur le plan économique, il y a eu une panoplie d'actions de tous genres dans le centre-ville tout au long de la grève. Le caractère économique du centre-ville de Montréal est très important. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la présence de la Bourse de Montréal, de banques et autres, multiplie le nombre de cibles potentielles pour l'organisation d'actions collectives. Dans le mouvement ouvrier, une grève des travailleurs et des travailleuses vise essentiellement à briser la chaîne de production. La grève vise à exercer une pression économique sur l'employeur en le privant de sources de revenu. Même si une grève étudiante ne vise pas clairement la sphère de la production, les groupes étudiants ont bien saisi l'importance du rôle économique du centre-ville de Montréal. « Le centre-ville de Montréal est un lieu économiquement intéressant et politiquement intéressant. Il y a énormément d'argent en jeu. Il y a le bureau de Charest aussi au centre-ville, en plus de la facilité de s'y rendre en transport en commun » (Extrait d'entrevue 2, 2015). Au-delà de la concentration de l'activité économique au sein de la métropole, l'aspect symbolique de certains

lieux symbolisant le pouvoir économique facilitent l'organisation d'actions collectives.

#### 4.2.2 Symbolique des lieux

Bien que les considérations pragmatiques soient importantes du point de vue des organisateurs et des organisatrices d'actions collectives, la dimension symbolique joue un rôle important. Le choix du lieu peut dépendre du discours mis de l'avant par le mouvement social. Ce critère est essentiel quand vient le temps de choisir le lieu de l'action. Il permet de faire le lien entre le discours mis de l'avant par les groupes étudiants et l'action. Les commentaires concernant l'importance de la symbolique du lieu sont revenus dans de nombreux entretiens. « Le lieu en tant que tel n'est comme rien sans ce qu'il représente » (Extrait d'entrevue 3, 2015) ou bien encore, « Mettons que j'ai à choisir un lieu pour une action, ma première considération est la symbolique de ce lieu-là » (Extrait d'entrevue 7, 2015).

Ces citations illustrent les propos de Lévy et Lusseau (2003) qui mettent de l'avant l'idée que le sens à donner à un lieu est déterminé par les pratiques du lieu et par la symbolique qui lui est conférée. Un travail d'articulation du discours en lien avec l'action collective posée est important pour que le message des étudiants et des étudiantes fasse du sens.

Le potentiel de perturbation économique, le caractère symbolique de la cible. Il faut que ça soit évident pour le monde que quand il voit notre action, il faut que le lien se fasse entre la cible et l'enjeu qui est porté par le mouvement étudiant (Extrait d'entrevue 1, 2015).

Les banques ont souvent été la cible des groupes étudiants. Non seulement elles représentent l'aspect de l'endettement étudiant auprès des institutions bancaires, mais en plus elles symbolisent les inégalités dans la redistribution de la richesse. « Quand on s'attaque au secteur bancaire, le lien est plus direct. C'est ces institutions-là qui sont responsables de notre misère » (Extrait d'entrevue 10, 2015). Viser les institutions financières est une tendance bien ancrée dans les mouvements sociaux. Nous avons qu'à penser au mouvement « Occupy » où, à la suite du sauvetage financier des banques par les États, ces dernières ont été la cible des groupes sociaux. Les banques sont considérées comme étant responsables de la crise financière. Bref elles représentent une cible de choix pour les groupes étudiants.

L'une des cibles qui a été perturbée à quelques reprises durant le conflit étudiant est le siège social de Loto-Québec. Dans le même bâtiment, il y a plusieurs organisations liées au monde de l'éducation. D'ailleurs, un groupe étudiant ayant organisé une action à ce lieu a articulé son discours en fonction des cibles qui étaient visées.

Par exemple à Loto-Québec on avait parlé des revenus de Loto-Québec pour l'État. Mais c'est aussi dans le même immeuble que la CRÉPUQ, l'association des recteurs d'université et aussi le scientifique en chef du Québec qui est là. ... Sur le tract (voir annexe N) on parlait de ces trois enjeux-là et que c'est pour cela qu'on a choisi ce lieu-là (Extrait d'entrevue 1, 2015).

Une autre répondante à l'étude décrit dans ses mots l'organisation de cette action.

Lorsqu'on va bloquer un édifice gouvernemental ou para-public, par exemple quand on va bloquer l'édifice de Loto-Québec, il y avait Loto-Québec, mais aussi la CRÉPUQ. Donc l'objectif est double, c'est de mettre de l'avant un discours contre la position

politique que défend la CRÉPUQ, c'est-à-dire pour une hausse des frais de scolarité pour aller atteindre la moyenne canadienne, mais également frapper Loto-Québec qui est l'une des vaches à lait du gouvernement du Québec (Extrait d'entrevue 2, 2015).

La lutte pour l'accès à l'éducation fait face à travers le monde à une même réalité : la crise économique, des mesures d'austérité et de la marchandisation de l'éducation. Dans un monde mondialisé, les mouvements sociaux n'ont pas d'autre choix que de mondialiser la lutte et les enjeux.

Outre les cibles symbolisant l'État ou le pouvoir, les groupes étudiants ont organisé de nombreuses actions visant des cibles à caractère économique. « Si c'est un lieu à symbolique très financière, je pense au quartier du square Victoria. C'est toutes des grosses banques qui sont là. Alors ça, c'est un quartier de choix parce que c'est un gros symbole financier, un gros symbole du capitalisme » (Extrait d'entrevue 14, 2015). La pression sur l'économie vise à rendre le climat non propice pour les affaires. Les groupes étudiants se questionnent alors sur la façon d'avoir le plus grand impact sur le gouvernement.

Comme j'organisais principalement des actions de perturbation économique, le premier critère qui faisait en sorte que ce lieu-là se retrouve dans le brainstorm, c'est l'impact économique. C'est-à-dire à quel point on peut réussir à faire pression sur le gouvernement parce que ça représente une cible couteuse, soit pour lui ou pour une compagnie qui est chère à ses yeux (Extrait d'entrevue 10, 2015).

Quand il est question d'économie, les voies de transport des marchandises jouent un rôle important. Comme on le sait, les métropoles concentrent souvent ces réseaux de transport en étant des plaques tournantes du commerce mondialisé. Les sites de transport des marchandises, comme les points et les

ports notamment, sont apparus comme des cibles de choix pour plusieurs groupes étudiants.

Sinon, il y a les grandes cibles commerciales que les gens peuvent identifier à des intérêts économiques supérieurs, comme les banques ou les multinationales, ça se fait quand même bien. Sinon il y a les centres névralgiques de l'économie comme les lieux de transport... Il faut cibler les trucs qui sont plus pour les marchandises (Extrait d'entrevue 12, 2015).

C'est également le cas du au Port de Montréal qui constitue un centre important du transport des marchandises à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Le lien avec le port de Montréal peut sembler éloigné, mais ça reste que c'est une institution économique majeure. Les gens ont de la misère à concevoir l'importance économique du port. En 2012, on avait récolté un peu d'information là-dessus, mais quelque chose comme le tiers des céréales qui circulent dans toute l'Amérique du Nord rentre par le port de Montréal. C'est ahurissant comme il y a encore des denrées qui circulent par bateau et qui ensuite s'acheminent dans le circuit ferroviaire (Extrait d'entrevue 10, 2015).

Le fait que Montréal soit la métropole du Québec donne une importance particulière aux activités portuaires de Montréal dans l'économie du Québec, mais plus largement pour l'ensemble de l'Amérique du Nord. Il s'agit d'une porte importante vers le centre du continent et son impact sur l'économie est considérable. Selon le site web du port de Montréal : « À Montréal, elles créent plus de 18 000 emplois directs et indirects, et génèrent des retombées économiques annuelles d'environ 1,5 G\$ » (Port de Montréal, 2015).

Desservant un bassin de 40 millions de consommateurs en une journée de camion et de 70 millions de consommateurs en moins de 3 jours de train, le port de Montréal est un maillon important de la chaîne d'approvisionnement des industries et des commerces

canadiens et américains en matière première et produits divers, et un chef d'orchestre du commerce international pour l'ensemble de ses clients (*Ibid*).

Il serait difficile de déterminer un moment précis où la symbolique des lieux des actions devient un critère moins important pour choisir les cibles d'une action pour les groupes étudiants, mais le contexte politique du mouvement de grève joue un rôle important. « Il y a un moment de la lutte où l'aspect symbolique était moins important et on allait surtout chercher la perturbation et la confrontation économique, mais ça s'est toujours interprété selon le contexte » (Extrait d'entrevue 10, 2015). L'étirement du conflit a permis au discours mis de l'avant de passer d'une opposition à la hausse de frais de scolarité vers des préoccupations plus larges sur l'accès à l'éducation et sa marchandisation. Cela a débouché sur une critique de la perspective néolibérale, et même du système capitaliste, ce qui a permis d'élargir le spectre des actions potentielles et, par extension, des lieux où elles se produisent.

Par ailleurs, le mépris du gouvernement concernant les revendications étudiantes, la forte répression exercée contre les militants et les militantes ainsi que l'étirement du conflit a fortement participé à la transformation du discours et à la radicalisation des moyens d'action.

#### 4.2.3 Sécurité des lieux

La préoccupation pour la sécurité est très présente tout au long des entretiens. Quand on parle de sécurité, il est surtout question ici de la sécurité physique des manifestants et des manifestantes face aux risques d'arrestation et aussi de blessures, dans un contexte où les interventions policières ont été très nombreuses et souvent brutales.

Précédemment nous avons démontré que la centralité se décline en plusieurs dimensions dont celle de l'accessibilité pour les militants et les militantes. Le site choisi pour une action collective est-il facilement accessible à pied ou en transport en commun pour le plus grand nombre? Cette préoccupation pour l'accessibilité s'accompagne d'une préoccupation pour la sécurité des manifestants et des manifestantes.

Un endroit pas trop isolé où tu peux avoir accès au transport en commun. Si tu as besoin de te sauver rapidement, il faut éviter que les gens puissent être pris en souricière comme au pont Champlain. Il ne faut pas être proche d'une autoroute parce que quand tu es à pied c'est de la merde (Extrait d'entrevue 5, 2015).

Le choix d'un lieu sécuritaire pour tenir une action nécessite de la part des organisateurs et organisatrices de faire du repérage avant l'événement pour bien identifier les portes de sortie en cas d'interventions policières.

Souvent aussi, on choisit le lieu pour la sécurité des personnes. Si on organise une manifestation et qu'on s'attend à ce qu'il y ait beaucoup de répression, on va choisir des endroits plus ouverts. On ne choisit pas des rues où qu'il n'y ait pas de ruelle, où c'est facilement encerclable. On choisit des endroits plus aérés, plus espacés et près des métros (Extrait d'entrevue 11, 2015).

Comme on le voit, les organisateurs et les organisatrices des actions se sentent responsables du résultat de l'action. « Pour moi, c'est la sécurité du monde. Je me sens responsable des gens et si le lieu n'a pas de portes de sortie, ça ne m'intéresse pas » (Extrait d'entrevue 6, 2015).

Ensuite, c'est toute la question de la faisabilité. Est-ce qu'on peut avoir les effectifs nécessaires pour occuper, perturber, empêcher l'entrée à ce lieu-là. Cela nécessite un travail de repérage

minutieux. Comment fonctionne cette cible-là, et comment on peut en perturber le fonctionnement. Ensuite, c'est de savoir à quel point c'est sécuritaire de s'attaquer à cet endroit-là (Extrait d'entrevue 10, 2015).

Suite au repérage des lieux, les personnes responsables de l'organisation sont davantage en mesure d'évaluer si l'action est réalisable. Une action qui échoue risque plus probablement de mener à des arrestations. Le repérage vise justement à acquérir une connaissance du lieu, des pratiques et d'évaluer comment se sortir d'une situation difficile.

La faisabilité. À quel point on est capable de bloquer l'endroit et de le perturber et ça, faut faire du repérage. Ça ressemble à quoi la sécurité, il y a combien de gardes, est-ce que les portes sont barrées, il y a tu moyen de le bloquer de l'extérieur. Les actions à mettre en place pour bloquer la place ont quel genre de conséquence légale? (Extrait d'entrevue 12, 2015).

« Pour qu'une action soit vraiment réussie, je pense qu'il faut qu'elle soit bien organisée. Souvent les actions qui vont être plus spontanées, moins organisées, il va avoir plus de danger et de chance d'arrestation » (Extrait d'entrevue 13, 2015).

L'un des objectifs des actions de masse, vise à rejoindre le plus grand nombre de personnes possible. Il est donc impératif de se préoccuper de la sécurité des participants et des participantes.

En 2012, il n'y a pas eu beaucoup d'occupation. Le type d'action qui a été utilisé pour les perturbations économiques c'est les blocages. Il y avait une réflexion derrière ça qui était explicite, qui était de favoriser la participation maximum du monde... Tu as donc plus de gens qui sont intégrés dans la participation de l'action, qui peuvent vivre le processus de radicalisation, qui peuvent prendre part activement à ce qui se passe. Tu as aussi moins de risque

d'arrestation que quand tu es dans un petit lieu fermé (Extrait d'entrevue 12, 2015).

Dans la ville, il y a aussi des lieux comme des tunnels ou certaines rues qui sont réputés pour être propices à une répression plus importante. C'est pourquoi dans le choix d'un trajet de manifestation, on évite de passer dans des tunnels ou d'emprunter une rue où il n'y a pas de ruelle pour faciliter la dispersion des manifestants et manifestantes. Il faut à tout prix réduire les possibilités d'encerclement par la police.

La réflexion entourant les enjeux sécuritaires sont très important pour les organisateurs et organisatrices d'action, surtout celle qui sont illégales. Même la Place Émilie-Gamelin, qui s'est imposée comme un des lieux les plus marquants de la grève, fait partie des réflexions de certains organisateurs et organisatrices d'action. Peut-on dire que la Place Émilie-Gamelin est un endroit sécuritaire pour tenir des rassemblements ? Ici les commentaires sont partagés. Autant que la Place Émilie-Gamelin ait fait l'objet d'une réappropriation de la part des grévistes, autant il devenait un lieu plus simple pour la police d'exercer un contrôle. « Le parc Émilie-Gamelin, ouais c'était ben le fun, les gens se rassemblaient là et revenait après comme des moutons. N'importe quelle stratégie de la police pouvait comprendre ça » (Extrait d'entrevue 4, 2015). Dans la dialectique entre l'appropriation de l'espace du côté des manifestants et des manifestantes et le contrôle de l'espace par les forces policières, la connaissance de l'espace demeure un atout majeur. « Ce que ça fait aussi de toujours aller là, c'est que la police savait toujours où nous trouver aussi » (Extrait d'entrevue 14, 2015).

Par ailleurs, les impacts négatifs d'une action peuvent avoir un effet de démobilisation chez les militants et les militantes pour les actions à suivre.

C'est pourquoi les considérations de sécurité sont très présentes quand vient le temps de choisir le lieu d'une action.

En premier, il y a toujours le choix de ce qu'on va faire comme action. Avec les gens avec qui j'organisais, on s'enlignait toujours vers un type d'action qui était les blocages, parce que tu peux être plus à participer, il y a moins de risque d'arrestation qu'une occupation. Donc moins de risque de judiciarisation et la judiciarisation apporte une certaine forme de démobilisation (Extrait d'entrevue 5, 2015).

Les arrestations peuvent avoir un effet démobilisant sur les personnes qui en sont victimes, surtout s'il s'agit de personnes qui en sont à leur première action collective d'où la préparation nécessaire des actions.

#### 4.3 Lutte pour le contrôle de l'espace : À qui la rue ? À nous la rue !

Le printemps 2012 a témoigné d'un conflit autour du contrôle de l'espace public, notamment autour de l'utilisation de la rue comme espace de contestation sociale. Le slogan : « À qui la rue ? À nous la rue ! », a été de nombreuses fois scandé tout au long de la grève. Agissant comme un révélateur, ce slogan illustre bien la conflictualité autour du contrôle de l'espace public. La rue, le centre-ville notamment, où il y a eu de nombreuses confrontations entre les forces policières et des groupes d'étudiants et d'étudiantes qui voulaient avoir la pleine possibilité de manifester, d'occuper l'espace public alors que, les policiers et l'État tentaient d'en reprendre le contrôle en exerçant leur pouvoir coercitif.

Enfin, la citation suivante résume bien les raisons pour lesquelles les groupes étudiants choisissent des cibles dans la métropole pour organiser leurs actions collectives.

C'était de regarder comment impliquer les gens, comment que ce n'est pas dangereux pour les gens et voir quelle cible serait pertinente en fonction de ces deux critères-là. Quel bâtiment ferait mal à l'État de perturber et aussi de voir comment faire pour avoir un discours politique qui est cohérent par rapport à ce lieu-là. Voir à ce que les gens se sentent en sécurité dans cette action-là et qu'ils puissent quitter s'ils ne sentent pas à l'aise dans cette action-là et ensuite de s'assurer que les gens qui désirent rester, demeurent en sécurité (Extrait d'entrevue 5, 2015).

Comme nous l'avons vu au chapitre deux notamment, l'aménagement du territoire n'est pas un exercice ou une politique neutre et désincarnés de choix politiques. Les efforts mis en place par l'État et par la police pour le contrôle de l'espace constituent des freins aux déploiements des actions collectives sur l'ensemble du territoire de la métropole. « Les villes et les rues ont été construites pour empêcher les rassemblements de masse. Montréal est construite sur un axe très rigide, des grandes rues où les gens circulent très vite » (Extrait d'entrevue 10, 2015). Ce propos illustre bien la pensée de Lefebvre (1967) quand il montre comment les villes sont aménagées dans une perspective fonctionnaliste qui vise à faciliter la libre circulation des personnes et des marchandises, et éviter les rassemblements de population.

Au cours du printemps 2012, les villes de Montréal (règlement P-6) et de Québec (règlement 19.02) ont adopté des règlements municipaux pour nuire à la tenue des manifestations dans leurs rues. L'objectif est de limiter le droit de manifester. Cette volonté de contrôler l'usage de la rue fait réfléchir un répondant. « Ça me fait penser au mouvement « réclame ta rue », qui met de l'avant un discours qui dit qu'on est dépossédé de notre ville. Que tout est

construit et pensé pour les intérêts de la classe dominante et des intérêts commerciaux » (Extrait d'entrevue 1, 2015).

Les actions policières constituent l'un des moyens que l'État possède pour contrôler la contestation sur son territoire. Durant le mouvement de grève étudiant, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a joué un rôle majeur pour empêcher les rassemblements et anéantir toutes formes de contestation sociale. Durant l'ensemble du mouvement de grève entre le 16 février et le 3 septembre 2012, il y aurait eu 3504 arrestations (Dupuis-Déri, 2013, p.276).

De leur côté, la majorité des participants et des participantes à notre recherche dénoncent la volonté de la police de contrôler les manifestations, notamment par l'application du règlement municipal P-6 pour le territoire de la ville de Montréal. Donner ou non le trajet des manifestations aux policiers avant la manifestation est devenu un enjeu important de la grève de 2012. Autant le gouvernement Charest que les services de police ont martelé cette exigence voulant démontrer que les autorités contrôlent l'usage de l'espace public. C'est le terrain sur lequel l'État a essayé de diviser le mouvement étudiant en introduisant un enjeu de plus dans le conflit. Le débat entourant la hausse des frais de scolarité et l'accessibilité aux études en général a alors fait place à un débat sur l'usage de l'espace public.

Pour les manifestations, il y a la question que si on embarque dans ce jeu-là, on reconnaît la légitimité de la police, de devoir acquiescer à notre itinéraire. Et là, ils vont nous dire vous passez plus par telle rue, mais vous passez par telle rue. Un moment donné, ils vont juste cadrer l'ensemble de nos manifestations. Il va avoir les rues qui n'ont aucun impact où on a le droit de manifester (Extrait d'entrevue 10, 2015).

En réponse à la volonté de contrôle de l'espace par les différents paliers de gouvernement ainsi que des services de police, les groupes étudiants ont maintenu leur plan d'action dans le but de faire plier le gouvernement en faveur de leurs revendications. Pour ce faire, ils ont organisé plusieurs actions, choisissant des lieux de la métropole pour faire valoir leur revendication.

Il faut que l'action concorde avec un plan d'action plus général. Même si une action est organisée de manière affinitaire<sup>15</sup>, son organisation doit toujours être en lien avec le plan des associations étudiantes ou son association nationale pour pas qu'elle soit complètement déconnectée (Extrait d'entrevue 2, 2015).

La manifestation est l'une des actions les plus couramment utilisées durant le mouvement de grève. Il y a eu des manifestations de 50 personnes et d'autre de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Occuper l'espace public, occuper la rue constitue le concept même de la manifestation. Suite à l'adoption du règlement P-6 à Montréal et suite à la loi spéciale qui venait baliser le droit de manifester, les groupes étudiants qui organisaient des actions avaient à composer avec de nouvelles règles.

Avec l'objectif de tourner en dérision ces nouveaux règlements, la manifestation « bal masqué » du 29 mars 2012 est une réplique intéressante à cette volonté des pouvoirs publics de contrôler les manifestations sur son territoire.

Si je prends l'action du bal masqué au centre-ville, l'idée était de retourner contre lui même le discours sur l'itinéraire des manifestations. Encore aujourd'hui, les autorités gouvernementales ou policières vont dire que ne pas donner son itinéraire c'est

---

<sup>15</sup> S'organiser de manière affinitaire signifie se regrouper entre personnes qui partagent des affinités, ce qui accroît le sentiment de confiance entre les participants et les participantes d'une action.

nuisible à la sécurité des manifestants et manifestantes, que ça va trop perturber. Nous on s'était dit qu'on allait organiser une manifestation, où on va donner notre itinéraire, mais un itinéraire complètement chaotique, mais on va le donner (Extrait d'entrevue 11, 2015).

Ainsi, même si l'objectif des organisateurs et des organisatrices vise à dénoncer le fait d'obligatoirement fournir un itinéraire aux policiers, ils ont décidé de tourner en dérision cette directive en donnant l'itinéraire. « C'est arrivé une fois lors du bal masqué et c'était ironique en fait. Le tract et l'affiche de la manifestation c'était nos trajets.<sup>16</sup> Nos trajets étaient du chaos à l'état pur. C'était cinq trajets qui se croisaient au centre-ville » (Extrait d'entrevue 11, 2015).

Le choix du centre-ville comme lieu où se déroule cette manifestation n'est pas anodin. En effet, la centralité ainsi que la symbolique du centre-ville comme centre névralgique de l'économie ont guidé le choix du lieu.

Tu veux faire une action de perturbation, comme le bal masqué, ben tu choisis le centre-ville. C'est un lieu qui a un bouillonnement économique très fort durant la journée. Tu fais une manifestation qui a cinq trajets simultanés, c'est sûr que tu perturbes énormément (Extrait d'entrevue 11, 2015).

Dans les dispositions du règlement municipal P-6, il y avait aussi l'obligation de manifester à visage découvert.

La révision réglementaire proposée vise à sécuriser davantage les citoyens lors de manifestations en précisant les obligations des organisateurs. Manifester c'est un droit qui vient avec certaines responsabilités. Dans tout ce débat, mon objectif est clair : assurer la sécurité des citoyens, des commerçants, des manifestants, des

---

<sup>16</sup> Le trajet est disponible en annexe O

policiers, et protéger le bien public. Je le réitère, et je suis convaincu que les Montréalais partagent mon point de vue : les manifestations doivent se faire dans l'ordre, dans le respect du bien public et à visage découvert (Ville de Montréal, 2012).

La manifestation du bal masqué visait aussi à s'attaquer à cet aspect du règlement. « Dans l'idée de revirer le discours des autorités contre lui, c'était un bal masqué, donc les gens étaient invités à se costumer et se masquer. C'était pour démontrer qu'un masque est quelque chose d'inoffensif en soi. Être masqué n'égal pas être dangereux » (Extrait d'entrevue 11, 2015).

Bien qu'il soit difficile de sortir une statistique fiable sur la question, une majorité des manifestations ne fournissait pas d'itinéraire aux policiers de Montréal durant la grève. Pour le SPVM, c'était d'ailleurs une raison mise de l'avant pour justifier les arrestations de masse lors des différentes manifestations. Baliser par des règles les manifestations, c'est baliser l'impact de la perturbation visée par les organisateurs et organisatrices. « Ça l'a aussi une symbolique de dire que notre droit de manifester n'a pas à être balisé par des règlements qui viennent d'en haut » (Extrait d'entrevue 12, 2015).

Un commentaire qui revient dans le propos des répondants et des répondantes, c'est que de donner son trajet, c'est bon pour les parades. Or, les manifestations visent justement à perturber l'espace public, ce que la police veut éviter en exigeant le trajet. « Pour perturber et reprendre la rue, pas juste se la faire offrir et se faire diriger. La symbolique politique entre prendre la rue et aller où est-ce qu'on veut, et pas se faire guider par des chars allégoriques de police » (Extrait d'entrevue 9, 2015).

Bien que certaines personnes ayant participé à notre recherche ne soient pas totalement opposées à l'idée de donner l'itinéraire dans des contextes bien

particuliers, le fait d'imposer cette pratique a provoqué chez elles une réaction contraire. « Au moment où c'est devenu illégal de faire une manifestation sans donner notre trajet, c'est devenu d'autant plus important de ne pas donner notre trajet. C'était de la désobéissance civile » (Extrait d'entrevue 13, 2015).

Il y a aussi un aspect plus de principe politique qui, pour moi, voudrait que pour des mouvements de protestation ou contestation qui veulent perturber l'ordre social, ça serait un contre-sens de donner notre trajet à une organisation qui est sensée maintenir l'ordre social (Extrait d'entrevue 1, 2015).

Par ailleurs, une majorité des personnes ayant participé à l'étude sont inquiètes des informations que la police pourrait tirer du trajet qui lui est fourni. En effet, la crainte que la police utilise ces informations pour empêcher la réalisation d'actions le long du trajet. « Si tu donnes ton trajet, c'est de la parade. Ça démontre de la non combativité » (Extrait d'entrevue 4, 2015).

Pour éviter que la police puisse interférer dans l'organisation d'action, il est primordial de ne pas leur fournir d'indice quant à l'itinéraire que la manifestation va emprunter. Voici quelques citations tirées des entretiens qui illustrent l'importance de cette préoccupation.

- « Pour des questions de sécurité. On tentait de garder notre itinéraire le plus secret, ce pourquoi on tentait de déjouer la capacité de la police de deviner où on s'en allait » (Extrait d'entrevue 10, 2015).
- « L'objectif d'organiser une action, c'est de perturber le quotidien. Perturber le quotidien passe souvent par perturber le quotidien des automobilistes et naturellement on n'a pas envie que la police fasse dévier les autos de la rue avant qu'on arrive » (Extrait d'entrevue 2, 2015).
- « Donner le trajet ne servirait strictement à rien dans ce contexte-là, il n'y aurait aucun moyen de perturber quoi que ce soit, les policiers seraient déjà là » (Extrait d'entrevue 2, 2015).
- « Si on donne notre trajet, il y a moins de chance qu'il puisse avoir des actions le long du trajet de la manifestation » (Extrait d'entrevue 13, 2015).
- « C'est comme donner à une autre armée ta stratégie de combat » (Extrait d'entrevue 4, 2015).
- « Quand on organise une manifestation, le but c'est d'aller à la cible où l'on veut aller. Si on le dit à la police, ils vont juste le bloquer et nous empêcher de nous y rendre » (Extrait d'entrevue 6, 2015).
- « Le but de la manifestation c'est de faire ton propre chemin, d'aller où tu veux et de perturber. Si tu donnes ton itinéraire ben ça défie ce but-là. Je pense que tout le monde s'entend que c'était juste un illogisme » (Extrait d'entrevue 14, 2015).

Par ailleurs, la tentative de la police de contrôler les manifestations, soit par la réglementation ou par la force, vise à circonscrire les manifestations dans un périmètre bien précis, le plus possible à l'extérieur du centre-ville. Le contrôle de l'espace par les forces policières vise aussi à empêcher les manifestants et les manifestantes de se rendre dans certains quartiers. Ainsi, le quartier huppé

de Westmount à Montréal a souvent été la cible d'étudiants et d'étudiantes qui tentaient entre autres de se rendre à la maison du premier ministre Jean Charest.

Les polices essaient de circonscrire la manif dans le centre-ville. Elles n'aiment pas ça qu'on aille dans Westmount, il y a des places qu'elles ne voulaient pas qu'on aille. Tu peux être certain que si tu donnes ton trajet, ils peuvent ou bien faire une embuscade ou bien un blocage d'avance (Extrait d'entrevue 8, 2015).

Dans la métropole, il y a aussi des secteurs névralgiques pour la circulation automobile. S'il advenait que des manifestations s'en approchent, rapidement les policiers interviennent. C'est notamment le cas des autoroutes ou des ponts qui permettent aux automobilistes d'accéder à l'île de Montréal.

Les flics disaient nous on est juste là pour que les chars ne vous rentrent pas dedans, mais dès qu'on prenait une rue qu'ils ne voulaient pas qu'on prenne où dès qu'on s'approchait du métro Longueuil ou « l'overpass » du pont, là il était pas mal moins de bonne foi (Extrait d'entrevue 7, 2015).

Au-delà des raisons logistiques, il y a aussi des motifs de sécurité pour lesquelles les militants et les militantes ne donnent pas leur trajet. Cela répond aux critères de sécurité fixés préalablement dans le « pourquoi » choisir un lieu plus qu'un autre.

Une raison très pratique c'est que c'est dangereux de donner ton trajet à la police. Dans mon cas, ce que j'organisais c'était des manif action<sup>17</sup> alors il se passait des choses qui n'étaient pas légales, alors donner un trajet aux flics en plus ça leur donnait l'occasion de s'organiser et de prévoir nos déplacements pour faire des arrestations de masse (Extrait d'entrevue 1, 2015).

---

<sup>17</sup> Contrairement à une manifestation traditionnelle, la manif action est accompagnée d'une action de perturbation à la fin.

L'argumentaire de la police et du gouvernement pour forcer les groupes étudiants à fournir leur trajet est celui de la sécurité. Bien que les répondants et les répondantes s'inquiètent de donner leur itinéraire pour des raisons de sécurité, la police joue exactement sur ce même sentiment de sécurité pour les forcer à fournir le trajet, ce qui peut sembler paradoxal. Les forces policières diront qu'elles veulent barrer les rues le long du trajet pour éviter des confrontations avec des automobilistes et ainsi assurer la sécurité des manifestants et manifestantes.

Ce que les entretiens relèvent c'est l'importance de l'organisation et de ne rien prendre à la légère quand il s'agit de la sécurité des militants et des militantes qui participent aux actions collectives. La connaissance de l'espace autour de l'action est essentielle pour assurer la protection. Voici une série d'extraits tirés des entretiens qui démontrent bien l'importance de maîtriser l'espace.

Une fois qu'on avait choisi le lieu et la cible, de voir s'il y avait des endroits, mettons qui étaient plus à risque de se faire encercler par les policiers (Extrait d'entrevue 1, 2015).

On essayait de voir s'il y avait des chemins qu'on pouvait emprunter, ou on essayait toujours d'être dans des endroits ouverts pour qu'on puisse se déplacer facilement » (Extrait d'entrevue 1, 2015).

Dans une manifestation, passer d'une rue à une autre s'il n'y a aucune ruelle sur les côtés, c'est facile de mettre deux lignes d'antiémeutes et de bloquer tout le monde (Extrait d'entrevue 1, 2015).

Tous ces mécanismes mis en place par l'État pour baliser l'exercice de manifester se faisaient dans la perspective de reprendre le contrôle de la rue, voire de la métropole. « Moi je vois un lien avec la liberté d'expression. Ce qui s'est passé en 2012, c'est qu'ils ont essayé de nous empêcher de pouvoir nous

exprimer dans la rue avec la loi spéciale, en nous mettant plein de balises » (Extrait d'entrevue 13, 2015). Bien que dans la rue, les manifestants et les manifestantes doutent du caractère constitutionnel de ces règlements, l'effet est qu'il sera tout de même appliqué jusqu'à ce qu'un jugement invalide ses dispositions<sup>18</sup>. Ces stratagèmes visent à judiciariser le mouvement et affaiblir l'ardeur des manifestants et des manifestantes.

Ces balises peuvent être officialisées dans une loi ou un règlement, mais elles peuvent aussi être ancrées dans nos pratiques sociales quotidiennes. « On est habitué d'être dans des espaces marchandises, où pour y accéder, il faut tu paies, faut tu respectes les règles du propriétaire, comme si la ville appartenait à quelqu'un d'autre qui n'est pas nous » (Extrait d'entrevue 5, 2015). Ces confrontations pour le contrôle de l'espace public ont nourri une réflexion chez des militants et des militantes sur notre utilisation de l'espace. À quoi devraient servir les espaces publics? Est-ce que la rue doit servir uniquement aux voitures?

Lors de l'organisation d'une action, les militants et les militantes se fixent généralement des objectifs à atteindre. Des objectifs de mobilisation, des objectifs de perturbation, de couverture médiatique ou autre. Lors de la manifestation du 22 mars à Montréal, les membres de la CLASSE avaient cette préoccupation pendant leur congrès. À ce moment, les différentes associations nationales étaient en compétition pour avoir la plus grande représentation de grévistes et occuper une plus grande place médiatique. L'objectif de la CLASSE est alors d'occuper l'espace visuel. Il fallait qu'un message positif

---

<sup>18</sup> Le 22 juin 2016, la juge Chantal Masse a rendu son verdict, rendant illégale la volonté de la ville de Montréal d'obliger les gens à manifester à visage découvert. La question de l'obligation de divulguer son itinéraire est toujours devant les tribunaux.

sorte de cette manifestation. Que tout n'est pas fini et que la lutte ne fait que commencer.

Nous, on voyait la date du 22 mars comme le moment où la grève allait décliner. Le but c'était de meubler l'après 22 mars. Alors le slogan « le 22 mars n'est que le début », bon c'était peut-être prophétique, mais on voulait vraiment dire qu'il était peut-être temps qu'on sorte du schéma de la grève de 7 à 8 semaines. Ça se peut qu'on s'en aille dans quelque chose qu'on n'ait jamais vu encore (Extrait d'entrevue 8, 2015).

Le succès de cet objectif de visibilité ne fait aucun doute. D'ailleurs, la couverture médiatique du lendemain, disponible en annexe P, en fait foi. « Avec le logo de la CLASSE qui prenait le tiers de la bannière, c'était de dire c'est la CLASSE qui organise cette manif-là, c'est la CLASSE qui est la plus rassembleuse, c'est la CLASSE l'acteur incontournable, c'était ce message-là à cette action-là » (Extrait d'entrevue 8, 2015). Cet événement permet de constater que la lutte pour l'appropriation de l'espace se mène à plusieurs niveaux, même entre les organisations étudiantes.

D'un point de vue géographique, la mobilisation dans la rue comme espace de socialisation est très intéressant. Bien plus que l'expression de revendications particulières, la grève a servi de tissu social formant ainsi des solidarités et dans le cas du mouvement des casseroles, une appartenance à un quartier. Durant le conflit, les rues sont devenues un espace de socialisation entre les militants et les militantes. Cette appropriation de l'espace public permet de faire de nouvelles rencontres, d'échanger, de débattre et de manifester ensemble pour un objectif précis.

De la même façon que l'éducation permet de réfléchir et de construire des choses qui permet de devenir un peuple qui a des buts communs, des idées communes et des projets, qui est capable

de réfléchir et pas se laisser manipuler. L'accès à la rue, à l'espace public, permet de se réunir et de réfléchir et de forger ces idées-là (Extrait d'entrevue 3, 2015).

Prendre la rue de manière quotidienne forge le sentiment de communauté et crée un tissu social entre les personnes qui participent à ces manifestations. « L'accès à la ville pour moi, c'est l'appropriation ou la réappropriation des gens qui l'habitent. Ça nous fait appartenir à l'endroit où tu habites, ça forme les communautés pour pouvoir réfléchir ensemble et avoir des projets » (Extrait d'entrevue 3, 2015). C'est ce que le mouvement des casseroles avait de si particulier. Les gens ont eu la chance de rencontrer leurs voisins et voisines, et d'échanger sur leur vision de la société. Dans certains quartiers, la mobilisation a été très forte. « En terme d'action de mobilisation et de manifestation de quartier, on s'entend, c'était Villeray et Hochelaga qui étaient les deux foyers des manifs de quartier. On s'entend, ce n'est pas au centre-ville qu'il y a des manifs de quartiers » (Extrait d'entrevue 10, 2015). Plusieurs domiciles avait même décidé de démontrer leur appui au mouvement de grève en plaçant un immense carré rouge sur les balcons. Ce mouvement aura permis aux personnes de s'exprimer politiquement à proximité de leur domicile avec leur famille. Il s'agit d'un enracinement de la lutte dans les milieux de vie.

Ce qui semble important pour certaines personnes ayant participé à l'étude, c'est que la rue doit redevenir un espace de socialisation entre les citoyens et les citoyennes. La ville doit se redéfinir à une échelle plus humaine pour favoriser les échanges et les rencontres.

La rue, à une certaine époque, c'était l'espace public. La rue était occupée par des piétons, mais bon, ça n'existait pas la notion de piétons parce que tout le monde était piéton. Mais c'est là qu'il y avait les marchés, c'est là que les gens se rencontraient, qu'ils vivaient, et un moment donné on a décidé d'aseptiser ça, et que la

rue était devenue le royaume des chars. Les piétons sont enfermés de chaque côté et longent les murs pour ne pas se faire écraser. Cela a changé complètement le sens de la ville et de l'espace public. Il faut recréer cette espace-là et dire c'est à nous (Extrait d'entrevue 10, 2015).

Les nombreuses manifestations durant le conflit auront permis à plusieurs personnes de découvrir ou de redécouvrir leur ville et ses rues sous un autre angle.

Après avoir passé, je ne sais plus combien d'heures à marcher dans les rues de Montréal, à me réapproprier d'une certaine façon le centre-ville et la région du secteur autour de l'UQAM ... Il y a un lien très fort qui s'est fait entre être en grève et marcher dans les rues de Montréal. Pas juste marcher, mais courir, occuper des lieux, rester immobile, bloquer des immeubles de cette ville-là que je connaissais peut-être même pas (Extrait d'entrevue 2, 2015).

Le fait de marcher quotidiennement dans les rues et de rencontrer de nouvelles personnes donnait un sens particulier aux manifestations. Plus qu'un lieu de convergence pour exprimer un point de vue politique, c'est devenu un lieu de rencontre et de socialisation. « Les manifs c'était de marcher, mais aussi de faire du social, rencontrer des gens qui pensent comme toi, continuer la grève. Les gens y allaient pour jaser. En partant, ils se disaient à demain. Les règlements anti manif, ça coupe les jambes de cette pratique-là » (Extrait d'entrevue 8, 2015).

Par ailleurs, l'étirement de la grève de 2012 a eu comme impact d'éloigner les étudiants et étudiantes des campus. Ce phénomène s'est accentué avec l'arrivée

de la loi spéciale le 18 mai 2012,<sup>19</sup> car il n'y avait officiellement pas de possibilité qu'il y ait des cours.

On avait pu en effet à être dans notre université, alors on est allé dehors de notre université. C'était là même chose pour les cégeps de la région de Montréal, où il ne s'est pas passé grand-chose dans les cégeps, tout s'est passé dans la rue, dans l'espace public. C'est une caractéristique de la grève de 2012, ce n'est pas toutes les grèves étudiantes qui étaient comme ça. En 2005 par exemple, on avait plutôt vu une occupation des lieux d'étude, et en 2012, une grève d'occupation de Montréal (Extrait d'entrevue 2, 2015).

Sur un autre plan, les entretiens ont aussi révélé que plusieurs femmes considèrent qu'elles ont un accès différencié à l'espace lors de la réalisation des actions collectives. Le slogan « À qui la rue, à nous la rue » prend une signification bien plus importante pour les femmes.

Quand tu parlais d'accès à la ville, je me suis rendu compte qu'au niveau des femmes, il y a un accès différencié. Ça aussi on le remarquait dans les actions. Je me souviens de filles qui m'ont parlé dans les actions à l'intérieur, de bloquer une porte ouverte ou de bloquer un agent de sécurité qui ne voulait pas nous laisser rentrer. Les filles étaient en train de le faire et ils se sont fait tasser par des hommes... C'est l'accès à l'espace et même quand on essaie de le prendre, il y a des façons d'avoir un contrôle sur l'espace qui ne sont pas reconnues comme habituelles pour les femmes (Extrait d'entrevue 6, 2015).

Au sein même des groupes étudiants, on constate qu'il n'y a pas un accès égalitaire à l'espace et aux responsabilités dans l'organisation d'actions collectives. Cette réalité se fait aussi sentir dans le type d'action qui est organisé.

---

<sup>19</sup> La loi spéciale prévoyait que l'ensemble des sessions où il y a une grève soit suspendues, et que ces dernières se complètent au mois d'août.

Ce que je remarquais c'est que la capacité à organiser des actions plus trash était vraiment diminuée si tu es une fille. Organiser des actions de concertation, c'était su d'avance que j'allais être capable de le faire, mais organiser une manif avec une action au bout ça fallait que je tire la couverture (Extrait d'entrevue 7, 2015).

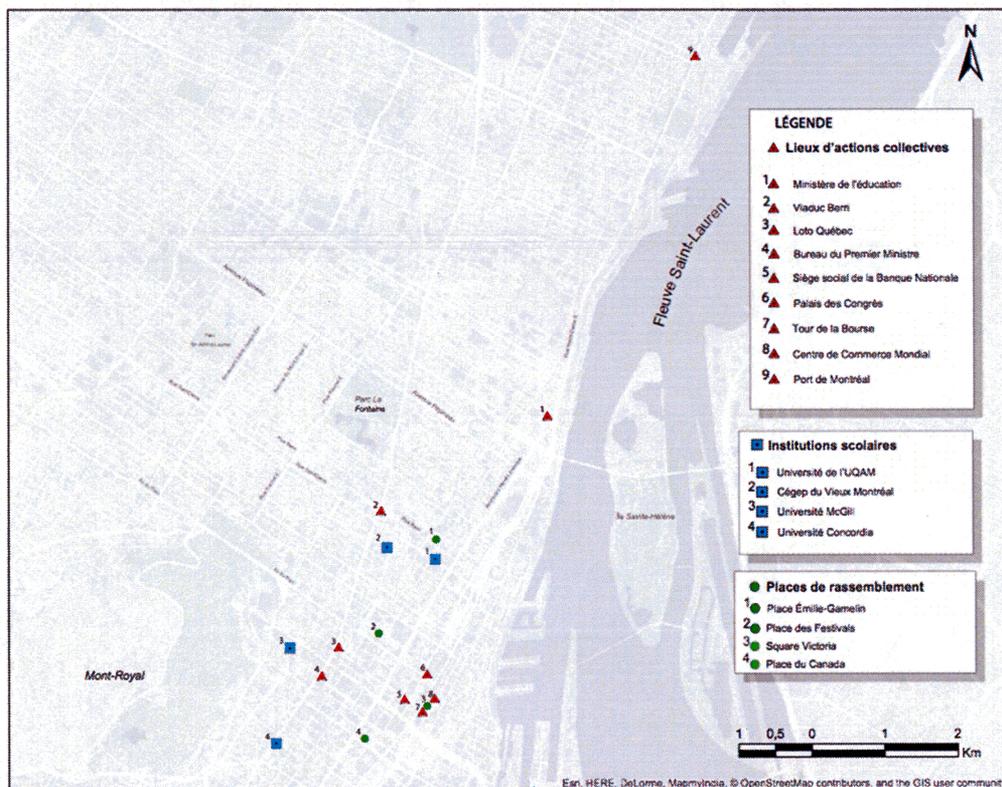
C'est pourquoi plusieurs collectifs de femmes se sont formés pour organiser des actions sur leur propre base. « Organiser une action par des femmes et pour des femmes. Montrer que les femmes aussi peuvent organiser des actions radicales » (Extrait d'entrevue 5, 2015). L'accès à l'espace pour revendiquer et pour lutter ne se fait pas de la même façon pour les hommes et pour les femmes. D'ailleurs cette prise en charge d'organisation d'actions par certains groupes de femmes a permis d'exprimer un discours particulier à la réalité des femmes.

C'était beaucoup des actions féministes qui mettaient de l'avant un discours qui était par apport aux conditions des femmes, par rapport à la hausse, par apport à la place des femmes dans la lutte (Extrait d'entrevue 5, 2015).

#### 4.3.1 Les lieux marquants

Durant le mouvement de grève, plusieurs lieux sont venus nourrir l'imaginaire des militants et militantes, laissant parfois des bons souvenirs, mais parfois des mauvais. La question 25 du formulaire d'entretien demandait justement aux participants et participantes de nous nommer des lieux qui les ont marqués durant le conflit. Voici une carte répertoriant les lieux qui ont été nommés durant cet exercice.

Figure 1. Carte des lieux



Ce que l'on remarque d'entrée de jeu, c'est qu'il y a eu plusieurs actions qui ont emprunté ces lieux. Ces lieux répondent aux critères de centralité du lieu, de symbolique et du sentiment de sécurité. « Il y a des lieux qu'on voyait tellement souvent qu'il devenait le décor de la grève » (Extrait d'entrevue 8, 2015). Cette citation illustre bien la situation de certains des lieux illustrés par la carte précédente.

C'est notamment le cas de la Place Émilie-Gamelin. C'est sûrement aussi pour cette raison que plusieurs personnes ont rebaptisée la place Émilie-Gamelin dans les médias ou dans les discussions entre les militants et les militantes. Cette dernière a souvent été nommée la Place des manifs ou même la Place

Gabriel Nadeau-Dubois.<sup>20</sup> Mais ce que l'on retient de la Place Émilie-Gamelin, c'est qu'elle a été importante pour le mouvement de grève. Véritable point de ralliement des manifestations spontanées, notamment les manifestations de nuits, il y avait toujours des militants et militantes sur place pour prendre part au prochain rassemblement qui allait commencer. Ce qui a constitué l'importance de la Place Émilie-Gamelin, c'est la reconnaissance de ce lieu par militants et militantes comme étant le lieu numéro un des rassemblements.

Il y a un certain caractère symbolique du fait que c'était un lieu de rassemblement pour les manifs de soirs, les manifs nationales, les manifs plus locales ou régionales. Quand les manifestations étaient dispersées, les gens se rejoignaient dans une heure à Émilie-Gamelin. C'était un lieu qui a acquis un caractère symbolique, mais qui était à la base, un lieu d'organisation (Extrait d'entrevue 11, 2015).

Si on prend la place Émilie-Gamelin. C'est un lieu qui a été choisi à cause qu'il est près d'un métro, à la jonction de trois lignes. Et là le lieu a pris une symbolique. Tellement qu'à un moment donné, les gens l'appelaient la place des manifs et non la place Émilie-Gamelin (Extrait d'entrevue 11, 2015).

Outre la symbolique de ce lieu pour le mouvement de grève, la Place Émilie-Gamelin est devenue ce qu'elle a été en grande partie grâce à sa proximité d'institutions scolaires comme l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ainsi que le Cégep du Vieux-Montréal, deux institutions très impliquées durant la grève. « C'est en plein milieu du Quartier latin avec l'UQAM et le cégep du Vieux autour. Il y avait beaucoup de militants. Il y a beaucoup de métros, ça peut rassembler les gens de la Rive-Sud. C'est un lieu assez central » (Extrait d'entrevue 9, 2015).

---

<sup>20</sup> Gabriel Nadeau-Dubois était l'un des porte-parole de la CLASSE durant le mouvement de grève.

La Place Émilie-Gamelin était devenue un lieu naturel des rassemblements. « Des fois, il y avait de manifs qui se faisaient dissoudre par les flics et le mot d'ordre était on se rejoint à Émilie-Gamelin et on repart en manif. C'était un lieu de rassemblement efficace » (Extrait d'entrevue 1, 2015). Ce qui fait d'Émilie un lieu incontournable de ce mouvement de grève, c'est la pratique que les gens en ont faite. « C'est devenu le premier point de rassemblement. Pendant toute la grève, il n'y avait pas moyen de passer là sans qu'il y ait un truc politique qui se passe... c'est une espèce de centre névralgique non officiel » (Extrait d'entrevue 7, 2015).

Ainsi, le fait que la Place Émilie-Gamelin soit définie comme un lieu plutôt ouvert, assez grand pour rassembler des grosses foules et qu'il soit très accessible en fait un lieu optimal pour favoriser les rassemblements. « Ça prend des espaces ouverts comme ça. Il faut un point que quand tu ne sais pas quoi faire, tu vas là » (Extrait d'entrevue 8, 2015).

Même si les aspects de centralité et d'accessibilité semblent importants pour une majorité des personnes ayant participé à l'étude, il y a quand même une critique qui ressort sur l'utilisation quotidienne du parc Émilie-Gamelin.

Ça l'a de bien que c'est devenu ce beau point de rencontre. Si tu voulais faire quelque chose, tu savais qu'en te rendant là, il allait avoir de quoi qui se passait. En même temps, c'est dommage, car Émilie-Gamelin a monopolisé la géographie de Montréal. Il y avait plein d'autres parcs où l'on aurait pu partir... Ça concentrait la mobilisation au centre-ville, mais pas à l'extérieur. Ça aurait été pertinent d'aller à d'autres endroits » (Extrait d'entrevue 14, 2015).

Il s'agit d'un dilemme organisationnel important auquel font face les organisations sociales. Autant d'un côté, on peut voir d'un bon œil la répartition de la lutte sur l'ensemble du territoire pour favoriser une participation plus

large, autant de l'autre côté, il est intéressant de converger dans des endroits centraux. D'ailleurs pour répondre à ce dilemme, nous avons observé lors des manifestations de casseroles un phénomène qui visait justement à rallier les deux positions. Les manifestations de casseroles commençaient dans les différents quartiers et convergeaient vers la Place Émilie-Gamelin pour se transformer en manifestation nocturne.

Même si la Place Émilie-Gamelin a eu une importance considérable pour le mouvement de grève, c'est le viaduc de la rue Sherbrooke qui passe par-dessus la côte Berri qui a retenu majoritairement l'attention des participants et participantes à l'étude. En effet, beaucoup de manifestations qui débutaient à la Place Émilie-Gamelin se dirigeaient sur la rue Berri en direction nord pour passer sous le viaduc. La vue montre un aperçu en un seul coup d'œil du nombre de personnes présentes à la manifestation. « Le viaduc sur Berri. C'était comme vraiment un point vu impressionnant pour voir les manifs pour voir la longueur que ça avait » (Extrait d'entrevue 1, 2015).

Un des aspects importants du viaduc Berri, c'est qu'il est possible à l'aide de bannière que l'on déploie du haut du viaduc, de lancer un message à l'ensemble des participants et participantes à la manifestation. « À chaque manifestation, tu peux être certain qu'il va avoir des bannières qui vont être déployées là. En plus c'est tellement accessible » (Extrait d'entrevue 11, 2015). Cette citation démontre deux choses essentielles pour la réussite d'une action. Premièrement, la visibilité recherchée pour exprimer un message et le thème de l'accessibilité que nous avons abordé précédemment.

D'un point de vue géographique, les entretiens ont relevé un aspect très important. Les rues de Montréal représentent un lieu que plusieurs personnes ont identifié comme étant marquant. Les rues de Montréal, les rues du centre-

ville et la rue Sherbrooke ont en fait marqué plusieurs personnes dans nos entretiens. C'est pourtant des lieux que les participants et participantes fréquentaient régulièrement dans leur vie quotidienne avant la grève. Le fait de les avoir tant parcourues au courant de la grève a apporté une autre perspective. « C'est de redécouvrir certaines rues. Les manifs de nuit ont été une façon de redécouvrir Montréal... C'était vraiment de redécouvrir l'espace urbain qui était repris de manière organique et autonome. On reprend les rues et c'était vraiment fantastique » (Extrait d'entrevue 10, 2015). En effet, le nombre de manifestations de nuit a dépassé le cap des 100 rendez-vous. Les gens ayant pris part à plusieurs de ces manifestations ont eu la chance de découvrir les rues de Montréal et en particulier celle de son centre-ville. « Le centre-ville au complet. Il y a eu tellement de manifestations là que j'ai appris à plus connaître toutes les artères, les différents coins » (Extrait d'entrevue 6, 2015).

## CONCLUSION

La mondialisation capitaliste, toujours en déploiement à travers le monde, interpelle directement les espaces métropolitains qui jouent un rôle essentiel dans ce système économique. En effet, c'est dans les métropoles que se concentrent le pouvoir économique et financier, les médias nationaux, les institutions culturelles, et très souvent, le pouvoir politique. Ajoutons à cela le fait que c'est dans les grandes villes que se trouvent les centres de recherche et de développement et que se créent les innovations. Ce processus de concentration de pouvoirs et de population dans les métropoles, défini comme un processus de métropolisation, est au cœur de l'organisation socio-spatiale de la planète mondialisée et contribue à renforcer la ségrégation et les inégalités au sein des espaces nationaux et au sein même des espaces urbains.

Parallèlement, depuis le début des années 2000, c'est également dans les métropoles que convergent des dizaines, voire des centaines de milliers de femmes et d'hommes qui manifestent leur mécontentement ou leur opposition face aux politiques néolibérales adoptées par les dirigeants de ce monde. Comme on le sait, le néolibéralisme constitue une idéologie, mais aussi un agenda qui vise notamment la restructuration de l'État. Cela passe par une transformation de l'appareil étatique (diminution du nombre de ministères et du nombre de fonctionnaires, embauche de contractuels, sous-traitance, etc.) et de son mode de gestion publique qui se voit remplacé par celui expérimenté par les entreprises (mieux connue sous son nom anglais, le *New Public Management*). Les services publics sont ainsi progressivement privatisés ou transférés à des organisations communautaires qui les gèrent à moindre coût. On assiste ainsi à

la privatisation de nombreux programmes sociaux, dont la santé. Le secteur de l'éducation n'y échappe pas.

Dès les années 1970, l'agenda néolibéral s'impose au Chili d'abord, puis aux États-Unis et au Royaume Uni. Une dizaine d'années plus tard, ce vent de réformes arrive au Québec et au Canada, où s'est développé un État-providence fort, et où les syndicats de travailleurs et de travailleuses sont assez présents et organisés. Ces deux éléments expliquent sans doute pourquoi le programme néolibéral ne se déploie pas aussi rapidement, ni aussi facilement qu'aux États-Unis par exemple, alors qu'on se trouve toujours en Amérique du Nord. Au Québec, c'est avec un gouvernement du Parti Québécois et son programme du déficit zéro en 1996, que l'offensive néolibérale s'est déployée et que le gouvernement a massivement attaqué l'ensemble des programmes sociaux.

C'est dans ce contexte que les réformes imposées dans de nombreux pays occidentaux transforment grandement les institutions d'éducation supérieure. Pour les tenants du néolibéralisme, l'éducation représente un secteur à privatiser plutôt qu'un bien public. Désormais l'éducation est considérée comme une marchandise et les étudiants et étudiantes comme des clients et clientes. Ils et elles doivent payer pour avoir accès à une formation qui, aux yeux de plusieurs, doit être arrimée aux besoins des entreprises et du marché du travail. C'est ainsi que certaines disciplines comme les arts et les sciences sociales perdent de leur valeur et de leur attrait au profit de programmes d'études jugés plus rentables (on pense notamment à l'ingénierie, à la santé, etc.). Parallèlement, on impose aux institutions universitaires et collégiales des pratiques de gestion semblables à celles des entreprises. Des cadres formés en gestion sont embauchés par les universités. Ils amènent avec eux une culture entrepreneuriale et une logique comptable. Dès lors, les programmes d'études sont évalués pour le nombre d'étudiants et d'étudiantes qu'ils diplôment et pour

leur pertinence par rapport au marché du travail. Bref, leur financement dépend en grande partie de leur productivité. De plus, les universités et les collèges sont soumis à des règles de rigueur budgétaire. Considérant la réduction importante du financement des institutions par l'État, cela se traduit par des coupures de services aux étudiants et aux étudiantes, et parfois même par des fermetures de programmes de formation.

C'est également à partir du milieu des années 1990 que le gouvernement fédéral signe les Accords de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique (ALÉNA) et qu'il met fin à certains programmes nécessitant d'importants investissements publics. Pensons notamment au programme de financement de la construction de logements sociaux. Au Québec, dès 1996, le gouvernement provincial impose de nouvelles règles culminant par l'adoption d'une loi sur l'équilibre budgétaire (mieux connue sous le nom du déficit zéro), qui marque le début de l'offensive néolibérale. De son côté, comme nous venons de le rappeler, le gouvernement du Québec réduit le financement destiné à l'éducation supérieure et impose de nouvelles normes et pratiques de gestion aux institutions d'enseignement supérieur. En 1996, l'imposition de ces nouvelles règles mène à une grève étudiante pour s'opposer à une hausse des droits de scolarité. Par la suite, malgré un changement de gouvernement, l'État poursuit le début de ce processus de restructuration. Dans le secteur de l'éducation, cela mène, en 2004, à des coupures dans le programme de prêts et bourses. À nouveau, les étudiants et étudiantes des collèges et universités se mobilisent pour manifester leur désaccord avec ces mesures qui, selon eux et elles, contribuent à leur endettement. On assistait alors à une grève générale illimitée au printemps 2005. Après sept semaines de grève, le gouvernement consent finalement à rétablir progressivement les sommes coupées grâce à l'aide du gouvernement fédéral.

Quelques années plus tard, à l'automne 2012, le gouvernement du Québec, sous l'égide du PLQ, s'attaque de nouveau au secteur de l'éducation supérieure en annonçant son intention d'augmenter considérablement les frais de scolarité : une hausse de 75 % sur trois ans. Le gouvernement fait valoir que les frais de scolarité au Québec sont beaucoup moins élevés qu'aux États-Unis ou qu'au Canada anglais. De plus, il estime que l'étudiant ou l'étudiante doit faire sa juste part pour obtenir une formation qui lui permettra, plus tard, de gagner sa vie. Cette fois, le mouvement étudiant québécois réussit ce qu'il n'avait jamais accompli jusque-là. Il rallie des centaines de milliers d'étudiants et d'étudiantes des cégeps et universités de la province au sein d'une grève générale qui devient la plus longue de son histoire.

Alors qu'elle était d'échelle nationale, la mobilisation a été beaucoup plus forte dans la région métropolitaine de Montréal que dans les autres régions du Québec. Au cours de plusieurs semaines, les étudiants et les étudiantes ont pris d'assaut les sites extérieurs de leur collèges et universités, les rues, les grandes artères, et d'autres espaces publics de la métropole, scandant des slogans pour signifier leur refus d'une hausse des frais de scolarité, mais aussi leur opposition à la transformation de l'éducation supérieure appelée à être appréciée pour sa valeur marchande. C'est dans le centre-ville de Montréal qu'ont eu lieu les grandes manifestations nationales, notamment celles du 22 de chaque mois. C'est aussi là que nous avons assisté à de nombreuses actions de perturbation des symboles économiques

L'étude et l'analyse de cette grève a permis d'observer l'importance de la centralité de Montréal dans ce conflit. Certes, la concentration d'étudiants et d'étudiantes dans la région métropolitaine, où se trouvent quatre grandes universités à vocation générale et douze cégeps publics, a joué pour beaucoup au fait que Montréal a été le cœur de cette grève mémorable. Mais la métropole

n'était pas qu'un fond de scène où se seraient déroulées des actions un peu comme dans une pièce de théâtre. Comme nous l'avons démontré dans ce mémoire, les organisateurs et organisatrices de ces nombreuses marches, manifestations et lignes de piquetage ont fait preuve d'une conscience géographique de l'espace métropolitain, prenant en considération des facteurs comme l'accessibilité en transport en commun aux sites choisis pour les actions ou le degré de sécurité offerts par ces mêmes sites en cas d'accident ou de répression policière. Mais plus encore, ils et elles ont saisi que la centralité physique et symbolique de Montréal constitue un facteur clé qui pouvait être utilisé non seulement pour contester la hausse des frais de scolarité, mais aussi les orientations néolibérales de ce gouvernement qui met en place des mesures qui tendent à la privatisation de biens publics comme l'éducation. Ils et elles ont également compris que les lieux constitutifs d'une métropole symbolisent la production et la concentration de la richesse et du pouvoir des élites économiques et politiques qu'ils contestaient, d'où l'idée des actions à la Tour de la Bourse, au Centre du commerce mondial, au Palais des congrès, au siège social de Loto Québec et les occupations du pont Champlain ou du Port de Montréal. Ces « actions de perturbation économique » visent à s'en prendre au cœur du système capitaliste, c'est-à-dire les activités bancaires et la libre circulation de la marchandise. Elles visaient plus largement à montrer les contradictions du discours du gouvernement qui réclamait aux étudiants et étudiantes de faire leur juste part en payant davantage pour avoir accès à l'éducation, (ce qui pour un grand nombre d'entre eux et elles, peut signifier un endettement significatif) alors que des grands patrons et promoteurs bénéficient des largesses du gouvernement pour subventionner leurs entreprises.

Au fil des semaines, alors que les directions de certains cégeps et de certaines universités prenaient différents moyens incluant la répression pour convaincre les étudiants et étudiantes de retourner aux bancs d'école, le discours de leur

mouvement était de plus en plus entendu par la société québécoise. Au rendez-vous, un bon nombre de familles de ces jeunes, quelques artistes et personnalités publiques, mais aussi des organisations syndicales et communautaires. L'opposition des orientations néolibérales de ce gouvernement était entendue. En cela, elle faisait écho aux positions de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, de même qu'à celles de nombreuses organisations environnementales s'opposant au Plan Nord.

La transformation de la grève étudiante en un mouvement populaire contre le gouvernement s'est accompagnée d'une certaine décentralisation spatiale des actions dans la métropole. En effet, l'élargissement du mouvement, qui d'un mouvement étudiant se transformait en un vaste mouvement populaire, se concrétisait notamment par une diffusion spatiale des actions. Des milliers de parents, grands-parents, enfants, militants et militantes de mouvements sociaux et simples citoyens et citoyennes descendaient dans les rues de leur quartier, casseroles à la main, pour manifester leur solidarité au mouvement étudiant et leur opposition à ce gouvernement.

À la suite de la loi spéciale adoptée par le gouvernement, non seulement les cégeps, les universités et les rues du centre-ville étaient paralysés, mais dès lors différents quartiers centraux et péri-centraux de Montréal devenaient à leur tour, l'espace de quelques heures, des lieux de rassemblement populaire. Pendant que les groupes étudiants paralysaient des rues au son du slogan « À qui la rue, à nous la rue », les institutions d'enseignement public, les forces policières et l'État tentaient de leur côté, par la loi spéciale et l'adoption de règlements municipaux, de reprendre le contrôle de ces espaces publics. Bref, des lieux de l'espace métropolitain sont devenus, au fil des semaines, objets d'un conflit pour l'appropriation de l'espace.

Les travaux entourant les analyses de la grève étudiante de 2012 se multiplient. Notre recherche s'ajoute à ces nombreux travaux, mais se distingue par son approche géographique. Inspirée par la géographie critique et la géographie des mouvements sociaux, notre analyse démontre que la centralité des métropoles dans l'organisation économique et spatiale de cette mondialisation se constitue en un facteur favorisant la tenue d'actions collectives par les mouvements sociaux. La grève étudiante de 2012 nous apparaît une étude de cas probante pour démontrer que les métropoles du monde sont des lieux privilégiés pour observer ces transformations. L'augmentation des inégalités combinée à la concentration des lieux du pouvoir économique et politique des métropoles nous laisse présager que les métropoles sont et demeureront un lieu privilégié de la contestation sociale.

Solidarité.

## ANNEXES

### ANNEXE A – LE GUIDE D'ENTRETIEN

#### Grille d'entrevue

##### Première partie : questions pour situer le ou la répondante

1. Étiez-vous étudiant-e durant la grève ?
2. Quelle institution scolaire fréquentiez-vous et quel programme d'études ?
3. Étiez-vous impliqué politiquement ou socialement avant le mouvement de grève ?  
Si oui, dans quelle cause, ou organisation ou parti politique étiez-vous impliqué ?  
Sinon, qu'elle a été votre principale motivation pour commencer votre implication ?  
Et quel était votre implication ?
4. Étiez-vous un élu dans un regroupement étudiant local ou national pendant la grève ?
5. Quels étaient selon vous les principaux enjeux de la grève ?

##### Deuxième partie : questions sur l'organisation d'action

6. À quel type d'action avez-vous participé durant la grève ?  
Idée de type, si besoin :
  - Grande manifestation nationale
  - Manifestation nocturne
  - Manifestation de quartier (casseroles)
  - Perturbation économique
  - Blocage d'institution publique (institution scolaire, bureau de ministère, etc.) ?
7. Avez-vous participé à l'organisation d'action durant le mouvement de grève ?  
Lesquels ?  
Idée de type, si besoin :
  - Grande manifestation nationale
  - Manifestation nocturne
  - Manifestation de quartier (casseroles)
  - Perturbation économique
  - Blocage d'institution publique (institution scolaire, bureau de ministère, etc.) ?
8. Quel de ces types d'action trouvez-vous le plus important pour la lutte ? Et pourquoi ?
9. Quels étaient les enjeux principaux qui vous motivaient à organiser des actions ?

10. Que vouliez-vous mettre de l'avant en organisant ce type X d'action (revendications, discours, etc.) ?
11. Lors de l'organisation d'action, aviez-vous des discussions/débats sur les objectifs, les moyens à prendre et sur le lieu où se déroulait l'action ?
12. Y-a-t-il un exemple de discussion/débat dont tu pourrais me parler ?
13. D'ailleurs, comment vous choisissez le comité d'organisation ?
14. De quelle façon diffusiez-vous votre action pour la mobilisation ?
15. Quelle(s) action(s) pour vous a été un incontournable durant la grève ?
16. Aviez-vous des slogans particuliers qui accompagnaient vos actions ?
17. Est-ce qu'il y a un ou des slogans qui t'ont marqué durant la grève ? Et pourquoi ?
18. Je te nomme des slogans entendus durant la grève, dis-moi ce que tu en comprends.
  - a. « À qui la rue, à nous la rue ! »
  - b. « Charest, dehors, on va te trouver une job dans le Nord »
  - c. « La loi spéciale, on s'en caliss »
  - d. « Charest, tu ris, mais check dont ton Grand Prix »
  - e. « Police partout, justice nulle part »

### Troisième partie : le rapport aux lieux des actions

19. Dans quel quartier est située l'institution où vous étudiez à cette époque ? Peux-tu me parler de ce quartier ?
20. Dans quel quartier habitais-tu durant la grève? Peux-tu me parler de ce quartier ?
21. En fonction de quels critères choisissiez-vous le (lieu) de vos actions que vous avez organisées ?
22. À votre avis, y avait-il un lien entre le lieu, les revendications et les objectifs que vous mettiez de l'avant ?  
Si oui, pourquoi et comment cela se concrétisait-t-il ?
23. Qu'est-ce qui est le plus important pour vous, le lieu de l'action en soit, ou ce qu'il représente ? Et pourquoi ?

24. Mettiez-vous l'accent sur des revendications particulières en fonction du lieu, et du type d'action choisis?
25. Est-ce qu'il y a un lieu qui t'a marqué durant la grève ? Et pourquoi ?
26. Quelle importance la place Émilie Gamelin (Berri-UQAM) a eu pour le mouvement de grève selon toi? Et pourquoi?
27. Durant la grève étudiante, il était souvent question « d'accès à l'éducation ». Si je parle d'accès à la ville ou d'accès à la rue, qu'est-ce que cela signifie pour toi ?
28. Si vous étiez dans les organisateurs des manifestations, avez-vous donné vos trajets à la police lorsque vous organisiez une action ? Et pourquoi ?
29. Avez-vous eu d'autres sortes d'interaction avec les policiers ?  
Si oui, pouvez-vous m'en dire plus ?

Questions ouvertes

30. Qu'est-ce que la grève symbolise pour toi ? Qu'en retiens-tu ?
31. Est-ce qu'il y a quelque chose que tu aimerais rajouter soit par rapport à une question que j'ai posée ou à la grève ou à l'organisation d'action en générale ?

## ANNEXE B – GRILLE D'ANALYSE DES ENTRETIENS

Tableau d'analyse d'entrevue

Numéro de la question	Libellé de la question	Réponse rapide	Explication	Éléments géographiques	Citation 1	Citation 2
1	Étiez-vous étudiant-e durant la grève ?					
2	Quelle institution scolaire fréquentez-vous et quel programme d'études ?					
3	Étiez-vous impliqué politiquement ou socialement avant le mouvement de grève ?					
3.1	Si oui, dans quelle cause, ou organisation ou parti politique étiez-vous impliqué ?  Sinon, qu'elle a été votre principale motivation pour commencer votre implication ?					
4	Étiez-vous un élu dans un regroupement étudiant local ou national pendant la grève ?					
5	Quels étaient selon vous les principaux enjeux de la grève ?					
6	À quel type d'action avez-vous participé durant la grève ?					
7	Avez-vous participé à l'organisation					

	d'action durant le mouvement de grève ? Lesquels ?					
8	Quel de ces types d'action trouvez-vous le plus important pour la lutte ? Et pourquoi ?					
9	Quels étaient les enjeux principaux qui vous motivaient à organiser des actions ?					
10	Que voulez-vous mettre de l'avant en organisant ce type X d'action (revendications, discours, etc.) ?					
11	Lors de l'organisation d'action, aviez-vous des discussions/débats sur les objectifs, les moyens à prendre et sur le lieu où se déroulait l'action ?					
12	Y-a-t-il un exemple de discussion/débat dont tu pourrais me parler ?					
13	D'ailleurs, comment vous choisissez le comité d'organisation ?					
14	De quelle façon diffusiez-vous votre action pour la mobilisation ?					
15	Quelle(s) action(s) pour vous a été un incontournable durant la grève ?					
16	Avez-vous des slogans particuliers qui accompagnaient vos actions ?					
17	Est-ce qu'il y a un ou des slogans qui l'ont					

	marqué durant la grève ? Et pourquoi ?					
18	Je te nomme des slogans entendus durant la grève, dis-moi ce que tu en comprends. « À qui la rue, à nous la rue ! »					
18.1	Je te nomme des slogans entendus durant la grève, dis-moi ce que tu en comprends. « Charest, dehors, on va te trouver une job dans le Nord »					
18.2	Je te nomme des slogans entendus durant la grève, dis-moi ce que tu en comprends. « La loi spéciale, on s'en caliss »					
18.3	Je te nomme des slogans entendus durant la grève, dis-moi ce que tu en comprends. « Charest, tu ris, mais check dont ton Grand Prix »					
18.4	Je te nomme des slogans entendus durant la grève, dis-moi ce que tu en comprends. « Police partout, justice nulle part »					
19	Dans quel quartier est située l'institution où vous étudiez à cette époque ? Peux-tu me parler de ce quartier ?					
20	Dans quel quartier habitais-tu durant la					

	grève? Peux-tu me parler de ce quartier ?					
21	En fonction de quels critères choisissiez-vous le (lieu) de vos actions que vous avez organisées ?					
22	A votre avis, y avait-il un lien entre le lieu, les revendications et les objectifs que vous mettiez de l'avant ? Si oui, pourquoi et comment cela se concrétisait-il ?					
23	Qu'est-ce qui est le plus important pour vous, le lieu de l'action en soit, ou ce qu'il représente ? Et pourquoi ?					
24	Mettiez-vous l'accent sur des revendications particulières en fonction du lieu, et du type d'action choisis?					
25	Est-ce qu'il y a un lieu qui t'a marqué durant la grève ? Et pourquoi ?					
26	Quelle importance la place Émilie Gamelin (Berri-UQAM) a eu pour le mouvement de grève selon toi? Et pourquoi?					
27	Durant la grève étudiante, il était souvent question « d'accès à l'éducation ». Si je parle d'accès à la ville ou d'accès à la rue, qu'est-ce que cela signifie pour toi ?					
28	Si vous étiez dans les organisateurs des					

	manifestations, avez-vous donné vos trajets à la police lorsque vous organisiez une action ? Et pourquoi ?					
29	Avez-vous eu d'autres sortes d'interaction avec les policiers ? Si oui, pouvez-vous m'en dire plus ?					
30	Qu'est-ce que la grève symbolise pour toi ? Qu'en retiens-tu ?					
31	Est-ce qu'il y a quelque chose que tu aimerais rajouter soit par rapport à une question que j'ai posée ou à la grève ou à l'organisation d'action en générale ?					

ANNEXE C – BANNIÈRE DE TÊTE « ENSEMBLE, BLOQUONS LA HAUSSE »



ANNEXE D – AFFICHE « POUR UN PRINTEMPS QUÉBÉCOIS »

# MANIFESTATION POPULAIRE

*Pour un printemps québécois!*

SAMEDI 14 AVRIL  
À 13H, PARC JEANNE-MANCE  
(COIN MONT-ROYAL ET PARC, MONTRÉAL)

*Le mouvement  
s'enracine!*

  
CLASSE  
WWW.BLOQUONS  
LAHAUSSE.COM



ANNEXE E – BANNIÈRE DE TÊTE « LA GRÈVE EST ÉTUDIANTE, LA  
LUTTE EST POPULAIRE »



## ANNEXE F – BANNIÈRE DE QUARTIER « VILLERAY DÉSOBÉIT »



ANNEXE G – BANNIÈRE DE TÊTE « 100 JOURS DE GRÈVES, 100  
JOURS DE MÉPRIS »



ANNEXE H – BANNIÈRE DE TÊTE « CECI N'EST PAS UNE GRÈVE, C'EST UNE SOCIÉTÉ QUI S'ÉVEILLE »



ANNEXE I – BANNIÈRE DE TÊTE « DEHORS LES NÉOLIBÉRAUX »



ANNEXE J – BANNIÈRE DE TÊTE « MOBILISATION GÉNÉRALE,  
CONTRE LES POLITIQUES NÉOLIBÉRALES »



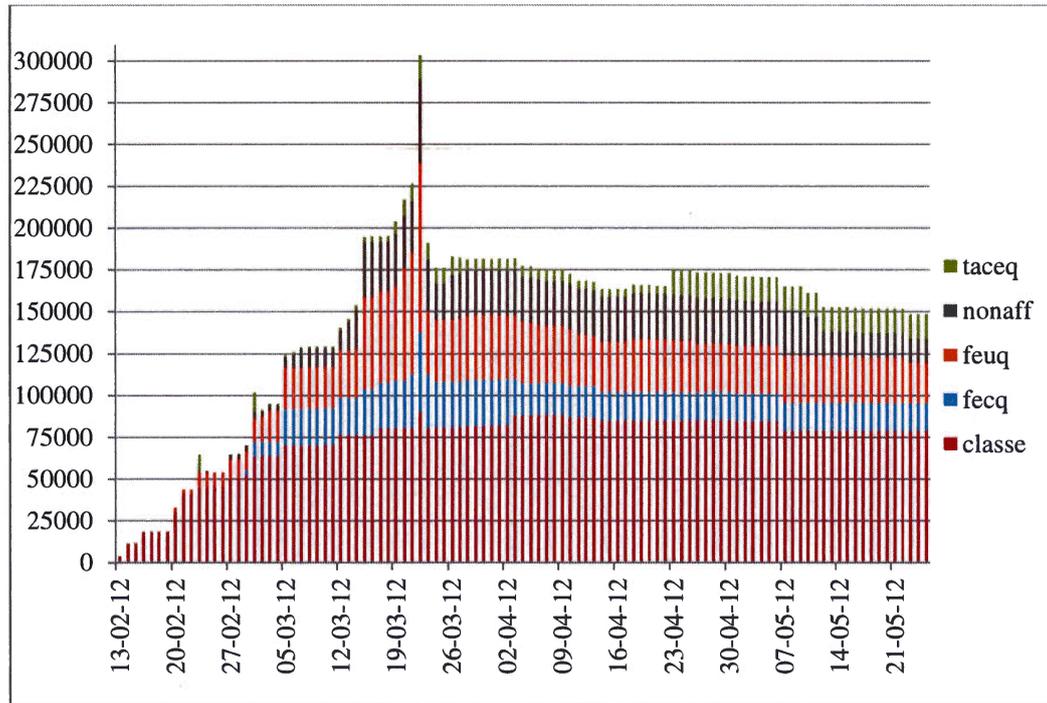
ANNEXE K – BANNIÈRE DE TÊTE « EN MARCHÉ VERS LA GRATUITÉ  
SCOLAIRE »



ANNEXE L – BANNIÈRE DE TÊTE « SIX MOIS DE GRÈVE POUR ÇA ?  
NON À L'INDEXATION »



ANNEXE M – GRAPHIQUE SUR L'IMPORTANCE DE LA CLASSE DANS  
LA REPRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES EN GRÈVE



## ANNEXE N – TRACT DE LA MANIFESTATION DU 7 MARS 2012

**MANIF-ACTION : 7 MARS**

La grève générale illimitée est déjà bien entamée! Nous serons bientôt 100 000 étudiant-e-s à avoir joint les rangs de la lutte pour le droit à l'éducation et le mouvement ne cesse de croître. Nous avons multiplié les manifestations, les actions et le gouvernement Charest s'entête à faire la sourde oreille à nos revendications.

Il est donc temps d'augmenter la pression d'un cran et de s'attaquer directement aux intérêts économiques qui pèsent actuellement plus lourd que nous dans la balance politique. Le 7 mars, renversons la vapeur : montrons au gouvernement ce qu'est un véritable rapport de force, parce qu'oser lutter, c'est oser vaincre!

**11H30 AU SQUARE-VICTORIA****MANIF-ACTION : 7 MARS**

La grève générale illimitée est déjà bien entamée! Nous serons bientôt 100 000 étudiant-e-s à avoir joint les rangs de la lutte pour le droit à l'éducation et le mouvement ne cesse de croître. Nous avons multiplié les manifestations, les actions et le gouvernement Charest s'entête à faire la sourde oreille à nos revendications.

Il est donc temps d'augmenter la pression d'un cran et de s'attaquer directement aux intérêts économiques qui pèsent actuellement plus lourd que nous dans la balance politique. Le 7 mars, renversons la vapeur : montrons au gouvernement ce qu'est un véritable rapport de force, parce qu'oser lutter, c'est oser vaincre!

**11H30 AU SQUARE-VICTORIA****MANIF-ACTION : 7 MARS**

La grève générale illimitée est déjà bien entamée! Nous serons bientôt 100 000 étudiant-e-s à avoir joint les rangs de la lutte pour le droit à l'éducation et le mouvement ne cesse de croître. Nous avons multiplié les manifestations, les actions et le gouvernement Charest s'entête à faire la sourde oreille à nos revendications.

Il est donc temps d'augmenter la pression d'un cran et de s'attaquer directement aux intérêts économiques qui pèsent actuellement plus lourd que nous dans la balance politique. Le 7 mars, renversons la vapeur : montrons au gouvernement ce qu'est un véritable rapport de force, parce qu'oser lutter, c'est oser vaincre!

**11H30 AU SQUARE-VICTORIA****MANIF-ACTION : 7 MARS**

La grève générale illimitée est déjà bien entamée! Nous serons bientôt 100 000 étudiant-e-s à avoir joint les rangs de la lutte pour le droit à l'éducation et le mouvement ne cesse de croître. Nous avons multiplié les manifestations, les actions et le gouvernement Charest s'entête à faire la sourde oreille à nos revendications.

Il est donc temps d'augmenter la pression d'un cran et de s'attaquer directement aux intérêts économiques qui pèsent actuellement plus lourd que nous dans la balance politique. Le 7 mars, renversons la vapeur : montrons au gouvernement ce qu'est un véritable rapport de force, parce qu'oser lutter, c'est oser vaincre!

**11H30 AU SQUARE-VICTORIA**

## ANNEXE O – TRAJET DE LA MANIFESTATION BAL MASQUÉ



ANNEXE P – COUVERTURE DE JOURNAUX 23 MARS 2012



ANNEXE Q – PHOTO AÉRIENNE DE LA BANNIÈRE « LE 22 MARS  
N'EST QU'UN DÉBUT »



## BIBLIOGRAPHIE

- Ancelovici, M. et Dupuis-Déry, F. (2014). *Un printemps rouge et noir : regards croisés sur la grève étudiante de 2012*. Écosociété.
- ASSÉ. (2010). *Résumé des mandats du Congrès tenue les 2-3 octobre 2010 au Collège de Maisonneuve*. ASSÉ, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://ancien.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/instances/congres/resumes/resume%20des%20mandats%20du%20congres%20des%20et%203%20octobre%202010.pdf>
- ASSÉ. (2011). *Budget du Québec : « Une véritable déclaration de guerre ! »*. ASSÉ, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://www.asse-solidarite.qc.ca/actualite/budget-du-quebec-une-veritable-declaration-de-guerre-soutient-lasse-qui-annonce-la-tenue-dune-manifestation/>
- Beudet, G. (2013). *Les dessous du printemps étudiant*. Édition Nota bene.
- Bhéreur-Lagounaris, A. et Boudreau, J-A. et Carlier, D. et Labrie, M. et Ribeiro, C. (2015). *Trajectoires printanières : Jeunes et mobilisation politique à Montréal*. INRS.
- Brenner, N. et Theodore, N. (2002). *The urbanization of neoliberalism : theoretical debate*. Oxford, Récupéré le 17 avril 2013 de <http://metropolitanstudies.as.nyu.edu/docs/IO/222/Brenner.Theodore.NL.pdf>
- Bilodeau, É et Teisceira-Lessard, P. (2012). *Une manifestation dégénère au centre-ville*. La Presse, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://www.lapresse.ca/actualites/dossiers/conflit-etudiant/201204/20/01-4517256-une-manifestation-degenere-au-centre-ville.php>
- Bilodeau, É et Duchaine, G. et Journet, P. (2012). *Victoriaville : une dizaine de blessés et une centaine d'arrestations*. La Presse, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://www.lapresse.ca/actualites/dossiers/conflit-etudiant/201205/04/01-4522187-victoriaville-une-dizaine-de-blesses-une-centaine-darrestations.php>

- Breton, P. (2011). *Droits de scolarité : des milliers d'étudiants manifestent à Montréal*. La Presse, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://www.lapresse.ca/actualites/education/201111/10/01-4466319-droits-de-scolarite-des-milliers-detudiants-manifestent-a-montreal.php>
- Breton, P. et Bilodeau, É. Et Santerre, D. et Teisceira-Lessard, P. (2012). *Manifestation : 85 arrestations à Montréal*. La Presse, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://www.lapresse.ca/actualites/dossiers/conflit-etudiant/201204/25/01-4518899-manifestation-85-arrestations-a-montreal.php>
- Bonefant, M. et Glinoyer, A. et Lapointe, M-A. (2013). *Le printemps québécois : Une anthologie*. Montréal : Écosociété.
- Boyer, J-P. et Cormier, J. et Desjardins, J. et Widginton, D. (2013). *À force d'imagination : affiches et artéfacts du mouvement étudiant au Québec 1958-2013*. Lux.
- Cabinet du maire et du conseil exécutif. (2012). *Le maire annonce de nouvelles mesures règlementaires pour encadrer les manifestations populaires*. CNW Telbec, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://www.newswire.ca/en/story/969605/le-maire-tremblay-annonce-de-nouvelles-mesures-reglementaires-pour-encadrer-les-manifestations-populaires>
- Cameron, D. (2011). *Frais de scolarité : une manifestation étudiante dégénère*. La Presse, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://www.lapresse.ca/actualites/education/201103/31/01-4385045-frais-de-scolarite-une-manifestation-etudiante-degenere.php>
- Carroué, L. (2011). *Géographie de la mondialisation*. Paris : Armand Collin. 3<sup>e</sup> édition.
- Casgrain, A. (2004). *Grève ou crève*. Revue À bâbord, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <https://www.ababord.org/Greve-ou-creve>
- Castells, M. (1982). *La ville, la démocratie, le socialisme*. Bruxelles : Contradictions.
- Castells, M. (2012). *Toward a Sociology of the Network Society*. Contemporary sociology, Vol 29, No 5, Récupéré le 4 septembre 2016 de <http://www.jstor.org/stable/2655234>

- Chabanet, D. (2009). *Nouveaux mouvements sociaux*. dans Fillieule, O. et Mathieu, L. et Péchu, C. (dir) *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris, Science Po. 371-378.
- Chazel, F. (2009). *Mobilisation des ressources*. dans Fillieule, O. et Mathieu, L. et Péchu, C. (dir) *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris, Science Po. 364-370.
- Chouinard, M-A. (2013). *Experts en contrôle de foules*. Le Devoir, Montréal, Récupéré le 17 avril 2013 de <http://www.ledevoir.com/societe/education/373950/printemps-etudiant-traces-policieres>
- Claval, P. (1977). Le Marxisme et L'espace. *Espace Géographique*, 6, no. 3 145-164.
- Claval, Paul. (2004). *Mondialisation/Métropolisation*, Paris : Harmattan.
- CLASSE. (2012). *Procès verbal du Congrès de la CLASSE tenu le 10 mars 2012 à l'Université de Sherbrooke*. CLASSE, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://www.bloquonslahausse.com/wp-content/uploads/2012/01/Proces-verbal-Congres-CLASSE-10-mars-2012.pdf>
- CLASSE. (2012). *Système d'information sur la grève générale illimitée (SIGGI)*.
- Collectif citoyen. (2012). *Pour un printemps*. Montréal.
- Cournoyer, É. (2014). *La TaCEQ déconcertée*. Montréal Campus, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://montrealcampus.ca/2014/03/la-taceq-deconcertee/>
- Cyr, M-A. et Savard, A. (2014). *La rue contre l'État*, dans Ancelovici, M. et Dupuis-Déry, F. *Un printemps rouge et noir*. Montréal : Écosociété.
- Davis, M. (2012). *Soyez réalistes, demandez l'impossible*. Les Prairies ordinaires.
- Duhaime, V. (2011). *Les indignés s'organisent pour un long siège à Montréal*. La Presse, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201110/17/01-4458030-les-indignes-sorganisent-pour-un-long-siege-a-montreal.php>

- Dupuis-Déry, F. (2013). *À qui la rue ?*. Montréal : Écosociété.
- Élie, B. (1983). Crise de l'État ou crise du capitalisme, *Revue Politique*, 3, 117-127.
- Ethier, P. et Poirier St-Pierre, R. (2013). *De l'école à la rue : dans les coulisses de la grève étudiante*. Écosociété.
- FEUQ. (2015). *La FEUQ ; mise au point à l'AGA*. CNW Telbec, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://www.newswire.ca/fr/story/1526047/la-feuq-mise-au-point-en-aga>
- Fillieule, O. et Tartakowsky, D. (2008). *La Manifestation*. Les Presses de Sciences Po.
- Fillieule, O. et Péchu, C. (1993). *Lutter ensemble : les théories de l'action collective*. Paris : L'Harmattan.
- Fontant, J-M. et Morin, R. (2012). *Ville et conflits : Action collective, justice sociale et enjeux environnementaux*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Fortier, I. (2010). La réingénierie de l'État. *Revue française d'administration publique*, no 136, 803-820.
- Frappier, A. et Poulin, R. et Rioux, B. (2012). *Le printemps des carrés rouges*. Montréal : Collection mobilisation.
- Gervais, L-M. (2012). *Grève étudiante : un certain climat de panique s'installe*. Le Devoir, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://www.ledevoir.com/societe/education/347211/greve-etudiante-un-certain-climat-de-panique-s-installe>
- Gintrac, C. (2012). *Géographie critique, géographie radicale : comment nommer la géographie engagée ?*. Carnet de géographe, N.4, Paris, Récupéré le 4 septembre 2016 de [http://www.carnetsdegeographes.org/PDF/rech\\_04\\_04\\_Gintrac.pdf](http://www.carnetsdegeographes.org/PDF/rech_04_04_Gintrac.pdf)
- Harvey, D. (2010). *Géographie et capital*. Paris : Les presses de la SEPEC.
- Harvey, D. (2012). *Rebel cities : from the right to the city to the urban revolution*. London.

- Hmed, C. (2009). *Espace géographique et mouvements sociaux*, dans Fillieule, O. et Mathieu, L. et Péchu, C. (dir) *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris : Science Po. 220-227.
- Isabel, M. et Théroix-Marcotte, L-A. (2012). *Dictionnaire de la révolte étudiante : du carré rouge au printemps québécois*, Tête première.
- Jouve, B. (2003). *La gouvernance urbaine en question*. Paris : Elsevier.
- Klein, J.L. (2016). *Le monde dans tous ses États : Une approche géographique*. 3<sup>e</sup> édition, Montréal : Presses de l'Université du Québec à Montréal.
- Lacoursière, A. (2010). *Hausse des frais de scolarité dès 2012*. La Presse, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://affaires.lapresse.ca/dossiers/budget-quebec-2010/201003/30/01-4265855-hausse-des-frais-de-scolarite-des-2012.php>
- La Presse canadienne. (2012). *Groupes sociaux et syndicats bloquent les entrées de la tour de la Bourse*. Le Devoir, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/342853/groupes-sociaux-et-syndicats-bloquent-les-entrees-de-la-tour-de-la-bourse>
- La Presse canadienne. (2012). *Saccage du bureau de la ministre Line Beauchamp ce matin*. Le Devoir, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://www.ledevoir.com/societe/education/347334/saccage-du-bureau-de-la-ministre-line-beauchamp-ce-matin>
- Larocque, S. (2010). *Tarifs : Bachand convie les Québécois à une « révolution culturelle »*. La Presse, Gatineau, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ailleurs-au-pays-et-dans-le-monde/201002/22/01-954174-tarifs-raymond-bachand-convie-les-quebecois-a-une-revolution-culturelle.php>
- Lefebvre, H. (1967). *Le droit à la ville*. Paris.
- Lefebvre, H. (2000a). *Le Droit De La Ville*. Numéro 2, *Espace et Politique*. 2e éd. Economica.
- Lefebvre, H. (2000b). *La production de l'espace*. *Espace et Politique*. 4e éd. Economica.

- Le Métro. (2012). *Des étudiants ont tenté de bloquer le Port de Montréal*. Journal Le Métro, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://journalmetro.com/actualites/montreal/4351/des-etudiants-ont-tente-de-bloquer-le-port-de-montreal/>
- Levy, A. (2012). De la montée des Indignados à Occupons Wall Street. L'aube d'une nouvelle ère de protestation dans le Nord global, *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 8, 171-180.
- Lévy, J. et Lussault, M. (2003). *Dictionnaire de la géographie*. Paris.
- Manzagol, Claude. (2003). *La mondialisation. Données, mécanismes et enjeux*. Paris : Armand Colin.
- Martin, É. et Ouellet, M. (2011). *Université Inc.* Montréal : Lux.
- Martin, É. et Ouellet, M. (2012). Le devenir total de capital : l'université comme lieu d'accumulation du capital humain. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 8, 43-58.
- Mathieu, L. (2012). *L'espace des mouvements sociaux*. Lyon : Éditions du croquant.
- Mazataud, V. (2012). *100<sup>ième</sup> manifestation nocturne à Montréal : place aux casseroles électorales*. Le Devoir, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/355894/100e-manifestation-nocturne-a-montreal-place-aux-casseroles-electorales>
- Millette, J. (2013). *De la rue au fil de presse : grève étudiantes et relations publiques*. Québec : Les presses de l'Université Laval.
- Montréal International. (2013). *Le grand Montréal : Le pouvoir de vous faire réussir*. Montréal.
- Morange, M. et Fol, S. (2014). *Ville, néolibéralisation et justice*. Justice spatiale.
- Morel, C. (2014). *Chili, Québec, Brésil, Europe... Les étudiants en lutte pour un système universitaire plus démocratique*. Nouveau cahier du socialisme, Montréal, Récupéré le 7 février 2016 de <http://www.cahiersdusocialisme.org/2014/03/04/chili-quebec-bresil-europe-les-etudiants-en-lutte-pour-un-systeme-universitaire-plus-democratique/>

- Nadeau-Dubois, G. (2013). *Tenir tête*. Montréal : Lux.
- Nadeau, J. (2012). *Carré rouge*. Montréal : FIDES.
- NCS. (2012). Éducation supérieure : Culture, marchandise et résistance. *Nouveau cahier du socialisme*, 8.
- Neveu, É. (1996). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris : La Découverte.
- Noiseux, Y. (2014). *Introduction aux théories des mouvements sociaux*. Montréal : UQAM, Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC).
- Nootens, G. (2004). *Désenclaver la démocratie*. Québec : Québec Amérique.
- Observatoire politique de l'Amérique Latine et des Caraïbes. (2009). *Action collective*. Science Po, Paris, Récupéré le 17 avril 2013 de [http://www.opalc.org/web/index.php?option=com\\_content&view=article&id=89:definitions-approches-perspectives&catid=44:etudes-de-cas&Itemid=102](http://www.opalc.org/web/index.php?option=com_content&view=article&id=89:definitions-approches-perspectives&catid=44:etudes-de-cas&Itemid=102)
- Occupons Montréal. (2011). *Déclaration des engagements individuels et collectifs*. Récupéré le 30 avril 2015 de [http://www.occupons-montreal.org/?page\\_id=5](http://www.occupons-montreal.org/?page_id=5)
- OCDE, 2006, tiré de (Fernand Martin, 2009, p.5). L'éducation supérieure et le futur de Montréal, Congrès 2009 de l'ASDEQ.
- PL 78 : *Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils fréquentent*. (2012). 1<sup>er</sup> sess., 39<sup>e</sup> lég., 2<sup>e</sup> sess., sanctionné, Québec. Récupéré de <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-78-39-2.html>
- Port de Montréal. (2014). *Le Port en chiffre*. Montréal, Récupéré le 15 juillet 2015 de <http://www.port-montreal.com/fr/le-port-en-chiffres-communaute.html>
- Radio-Canada. (2012). *Syndicats et étudiants claquent la porte*. Radio-Canada, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://ici.radio->

[canada.ca/nouvelles/Politique/2010/12/06/001-universite-financement-manifestation.shtml](http://canada.ca/nouvelles/Politique/2010/12/06/001-universite-financement-manifestation.shtml)

- Radio-Canada. (2012). *Manifestation étudiante : circulation perturbée à Montréal*. Radio-Canada, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2012/02/23/004-manifestation-etudiants-jeudi.shtml>
- Radio-Canada. (2012). *Une manifestation étudiante tourne à l'affrontement*. Radio-Canada, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://ici.radio-canada.ca/regions/Montreal/2012/03/07/003-policiers-manifestation-etudiants.shtml>
- Radio-Canada. (2012). *Forte mobilisation, calme et bonne humeur pour la manifestation contre la hausse des droits de scolarité*. Radio-Canada, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2012/03/22/001-etudiants-manifs-droitsscolarite.shtml>
- Radio-Canada. (2012). *Grève étudiante : Manifestation à l'université de Montréal pour dénoncer l'injonction*. Radio-Canada, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://ici.radio-canada.ca/regions/Montreal/2012/04/12/005-manifestation-universite-montreal-etudiants-jeudi.shtml>
- Radio-Canada. (2012). *Line Beauchamp démission, Michèle Courchesne lui succède*. Radio-Canada, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2012/05/14/001-beauchamp-demission-etudiants.shtml>
- Radio-Canada. (2012). *Une manifestation tourne à la casse au centre-ville de Montréal*. Radio-Canada, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://ici.radio-canada.ca/regions/montreal/2012/04/24/004-manifestation-illegale-centre-ville-etudiants-spvm.shtml>
- Radio-Canada. (2012). *Droits de scolarité : manifestation étudiante devant l'Assemblée nationale*. Radio-Canada, Montréal, Récupéré le 7 février 2016 <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2012/03/01/001-manifestation-nationale-greve-etudiants-hausse-droits-scolarite.shtml>
- Rebick, J. (2012). *Le mouvement Occupy, nous sommes les 99%*, Québec : Presses de l'Université Laval.

- Ripoll, F. (2005). S'appropriier l'espace... ou contester son appropriation ?. *Environnement, aménagement, société*, 195, 29–42.
- Ripoll, F. (2006). *Du « rôle de l'espace » aux théories de « l'acteur » (aller-retour)*. Presses universitaires de Rennes, Récupéré le 19 mars 2017 de <http://books.openedition.org/pur/380?lang=fr>
- Ripoll, F. (2008). Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collectives dans la France contemporaine. *Espaces et sociétés*, 134, 83-97.
- Robinson, D. (2012). L'état mondial de l'éducation supérieure : les barbares sont aux portes. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 8, 70-79.
- Salin, P. (2011). De la crise financière à la crise de la dette et de l'euro. *L'actualité économique*, 87, 504-518.
- Santé Montréal. (2011). *Les inégalités sociales de santé à Montréal*, Montréal, Récupéré le 7 février 2015 de [http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx\\_asssmpublications/978-2-89673-133-6.pdf](http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89673-133-6.pdf)
- Santerre, D. (2012). *Des manifestants arrêtés au cégep du Vieux-Montréal*. La Presse, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/201202/17/01-4496916-des-manifestants-arretes-au-cegep-du-vieux-montreal.php>
- Secrétariat du Conseil du trésor. (2003). *Mise en œuvre de la réingénierie de l'État afin de recentrer sur ces missions essentielles et d'assurer l'équilibre budgétaire de manière durable*. Gouvernement du Québec, Québec, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://www.tresor.gouv.qc.ca/budget-de-depenses/archives/budget-de-depenses-2003-2004/depose-le-13-juin-2003/mise-en-oeuvre-de-la-reingenierie-de-letat-afin-de-le-recentrer-sur-ses-missions-essentielles-et-dassurer-lequilibre-budgetaire-de-maniere-durable/>
- Simay, P. (2008). *Une autre ville pour une autre vie. Henri Lefebvre et les situationnistes*. Métropoles, no. 4, Lyon, Récupéré le 20 juillet 2015 de <http://metropoles.revues.org/2902>

- Swyngedouw, E. (2004). Globalisation or 'Glocalisation'? Networks, Territories and Rescaling. *Cambridge Review of International Affairs*, 25-48.
- Swyngedouw, E. (2011). Les Contradictions de la Ville Post-Politique – À la Recherche d'une Politique Démocratique de Production Environnementale, dans Béal, V. et Gauthier, M. et G.Pinson, G. (dir) *Le Développement Durable Changera-t-il la Ville?. Le Regard des Sciences Sociales*, Presse Universitaire de Saint-Etienne (PUSE), Coll. Temis. 129-158.
- Theodore, N. et Peck, J. et Brenner, N. (2013). Urbanisme néolibéral : les villes et la loi des marchés. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 10, 24-37.
- Tilly, C. (1984). *Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne*. Paris : Sciences Po.
- Tilly, C et Tarrow, S. (2008). *Politique du conflit : de la grève à la révolution*. Paris : Science Po.
- Touraine, A. (1965). *Sociologie de l'action*, Paris : Seuil.
- Touraine, A. (1978). *La voix et le regard*. Paris : Édition du Seuil.
- Valderrama-Chavez, Y-P. (2012). *Déclenchement de grève imminent pour des milliers d'uqamien*. Montréal Campus, Montréal, Récupéré le 23 juillet 2015 de <http://montrealcampus.ca/2012/02/declenchement-de-greve-imminent/>
- Veltz, P. (2005). *Mondialisation, Villes Et Territoires*. Paris : Presses Universitaires France.
- Ville de Montréal. (2012). *Règlement modifiant le règlement sur la prévention des troubles de la paix, de la sécurité et de l'ordre publics, et sur l'utilisation du domaine public*. (R.R.V.M. chapitre P-6), Montréal, Récupéré le 17 avril 2013 de <http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-consultation/afficherpdf?idDoc=23796&typeDoc=1>